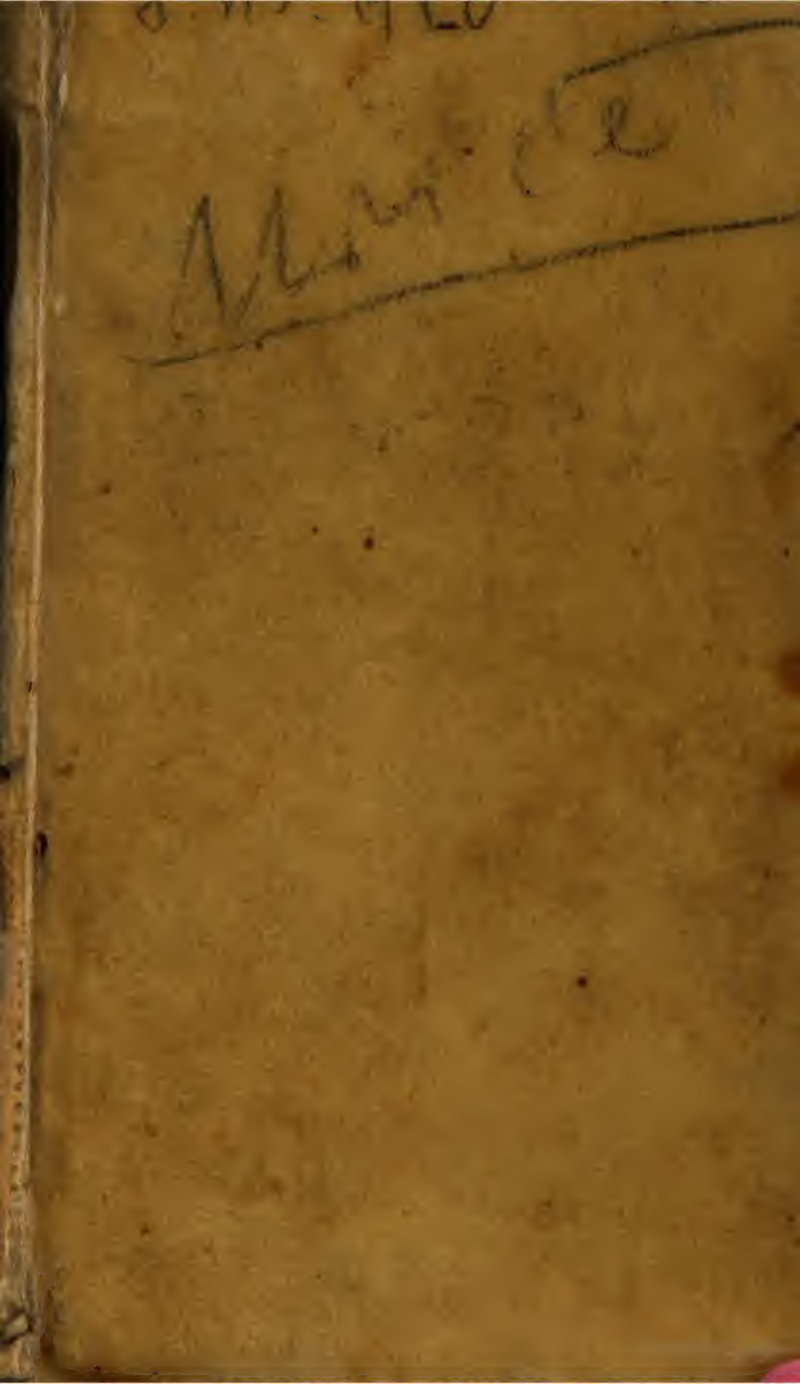




NAZIONALE
R. BIBLIOTECA
CENTRALE V. E. II
8 H
45 A
22
ROMA
Digitized by Google

LETTRES FAMILIERES DE M. DE BALZAC, A M. CHAPELAIN.





A Amſterdam,
Chez Louïs & Daniel Elzevier,
cIɔ Iɔc LXI.


Digitized by Google



A MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE MONTAUZIER,

Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy, d'Angoumois, Xaintonge & Alsace.

MONSEIGNEUR,

I'execute le Testament de feu Monsieur de de Balzac, lors que je vous addresse ses Lettres Familieres. Car il ne songea pas plustost à les publier, qu'à vous en faire une offrande, & il ne creut point qu'elles peussent voir heureusement la lumiere, que sous l'ombre de vostre glorieux Nom. Mais la mort l'ayant surpris dans la revision du premier Volume de celles qu'il avoit escrites à Mon-

ſieur Chapelain, il me le mit entre les mains, avec ordre de luy teſmoigner le regret qui luy reſtoit de n'avoir pû revoir les autres, ni donner au Monde, par leur publication, de plus amples marques de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon amitié & de ſa vertu. Ie l'ay fait, Monſeigneur, & ſuyvant l'intention de l'un & de l'autre, les deux autres Volumes ſeroient demeurez enſevelis dans les tenebres de mon Cabinet, ſi les preſſantes ſollicitations de tous ſes Amis ne m'avoient forcé à les en tirer, pour ſatisfaire l'impatience du Public, qui connoiſſant combien Monſieur de Balzac eſt admirable dans les grandes choſes, ne veut point douter qu'il ne le ſoit auſſi dans les petites; & demande à ſe divertir auſſi bien dans ſon ſtile d'à tous les jours, que dans celuy dont il ne ſe ſervoit que dans les occaſions d'importance. Ces preſſans Amis voyant que je craignois de luy faire tort ſi je le laiſſois paroiſtre, ſans ſa magnificence ordinaire; m'ont fermé la bouche, en me repreſentant qu'il y avoit bien voulu paroiſtre luy-meſme, puis qu'il avoit commencé à faire ce Recueil, & qu'il l'au-
roit

roit achevé s'il vivoit encore; Que la simplicité avoit ses agrémens aussi-bien que la pompe, & qu'elle se pouvoit faire aymer par sa seule beauté naturelle, pourveu qu'elle n'eust rien qui fust indecent; Que Ciceron n'y avoit pas apporté plus de soin, dans le commerce qu'il entretenoit avec son cher Atticus; & qu'il avoit pour regle, de n'en observer aucune en ce genre & en ce stile, tantost concis, & tantost estendu, selon l'humeur où il se trouvoit, & la diversité de ses matieres. Qu'il s'aproprioit les bons mots des honnestes gens de Rome, & se servoit indifferemment de ceux des Grecs, sans se donner la peine de les rendre en sa Langue; de peur d'arrester le cours de ses pensées; & pour leur donner plus de poids, par les propres paroles de ceux de qui il les empruntoit; Que c'est presque la seule espece de Lettres qu'il ait marquetées de la sorte, comme celles où la communication familiere luy donnoit lieu d'user d'une plus grande liberté. I'avoüe, Monseigneur, que la force de ces raisons, & un si grand exemple, m'ont persuadé que ce nouveau genre de Lettres produiroit à

Monsieur de Balzac, plustost de la loüange que du blasme. I'ay mesme creu que l'ayant renvié sur Ciceron, en meslant quelquesfois des vers Latins de sa façon, parmy sa Prose Françoise, cette licence luy seroit passée pour bonne, puis qu'il avoit le don d'en faire d'excellens sur le champ, & qu'il se servoit de cette facilité, pour exprimer d'une maniere plus agreable les divers mouvemens de son ame. Si mon bon-heur veut que vous soyez de mesme avis, je feray peu de conte de celuy des Critiques qui s'y voudroient opposer, & je poursuiuray hardiment l'entreprise de publier ce qui m'en reste. Il est vray que pour le faire seurement, & avec toute la bien-seance necessaire, j'en dois auparavant obtenir la permission de M. Chapelain, qui pourroit trouver mauvais que je divulgasse beaucoup de particularitez, qui faisoient les mysteres de leurs correspondances innocentes. Mais comme ils ne traittoient guere ensemble, que d'affaires de Livres, & d'Autheurs Anciens & Modernes, j'espere qu'il ne rejettera pas une si juste demande, & qu'il ne s'esloignera jamais de ce que vous

aurez

aurez une fois approuvé. Il seroit bien à souhaitter, Monseigneur, pour l'avantage de ce Recueil, qu'il voulust laisser voir en mesme temps les sages & sçavantes Lettres, qui ont souvent donné sujet à celles-cy. Qu'il obligeroit les honnestes gens! & qu'il y auroit de plaisir d'entendre les jugemens qu'il rend sur une infinité de choses curieuses! Elles sont dignes veritablement, ces incomparables Lettres, des eloges dont Monsieur de Balzac les couronne dans les siennes, & s'estant trouvées en reserve dans ses cassettes jusques au nombre de cinq à six cens, j'en eusse volontiers dressé un Monument superbe à la memoire de mon Amy, sans l'instance que celuy qui les a escrittes, m'a faite de les luy renvoyer. Il a fallu luy complaire, Monseigneur, bien que je l'aye fait avec assez de repugnance. Mais si vous usez de tout le pouvoir que vous avez sur ses volontez, & que vous combatiez sa modestie de toute vostre force, je ne doute point qu'il ne vous accorde ce qu'il m'a refusé, & que le Monde ne vous doive bien-tost un divertissement si profitable. Mais ce n'est pas le seul effort de cette

nature que vous aurez à faire, si mes tres-humbles prieres sont de quelque considera-tion aupres de vous. Monsieur de Balzac avoit un commerce reglé avec une autre Personne de vostre connoissance, & qui tient si bien sa place parmy les gens d'esprit & les gens d'honneur. C'est de Monsieur Conrart que je parle, de cette seconde partie de l'ame de Monsieur de Balzac, pour qui il eut toute sa vie tant d'estime & tant de tendresse, qui luy tira tant de larmes des yeux à sa mort, & en faveur duquel il addressa tant de vœux au Ciel, en ce dernier passage. Quand nous mettrons au jour plusieurs Centuries de Let-tres qu'il luy a escrittes, & qui ne sont en rien inferieures aux autres; Vous jugez bien, Monseigneur, que je vous supplieray de le disposer à y joindre aussi les siennes, qui ne luy aquerront pas moins de reputation, qu'elles augmenteront celle de son defunt Amy. Ie reconnois veritablement qu'il y a icy de la privauté jusques à l'excés. Si j'ay peché neantmoins en cela, ce n'est pas sans en avoir des exemples, qui m'ont donné su-jet d'esperer qu'un homme de vostre naissan-

ce & de vostre rang, qui fait tant d'honneur aux Lettres, par ce qu'il sçait, & par ce qu'il peut en ce genre-là, souffriroit que je luy parlasse de semblables productions, avec une liberté toute entiere. A tout autre qu'à vous, Monseigneur, ma proposition ne seroit pas indifferente, & tout autre la recevroit à bras ouverts. Car vous sçavez que ces trois Illustres Amis s'entretenoient d'ordinaire dans leurs escrits, des grandes qualitez de vostre ame, & que si sur d'autres matieres ils se rencontroient quelquesfois opposez dans leurs sentimens, sur vostre sujet ils s'accordoient tousjours, en la haute opinion qu'ils avoient de vostre merite. Que la pudeur ne vous empesche pas d'agir en cette occasion. Ne refusez pas les ornemens que ces excellentes plumes ont preparez à vostre vertu. La Posterité ne sera pas moins satisfaite de vous connoistre par leurs tesmoignages que par celuy de nos Histoires, qui passeront legerement sur vos actions eclatantes, au lieu que vos Amis s'en apprenoient les uns aux autres, jusques aux moindres particularitez. Leurs Lettres sont

des Relations fideles de ce que vous avez ſait de grand & de beau, dés voſtre premiere jeuneſſe, en la compagnie, & ſous la conduite de Monſeigneur voſtre Frere au ſameux Siege de Roſſignan, & depuis en celuy de Caſal, dont le ſuccés ſi glorieux affermit la liberté de l'Italie, & accreut ſi fort l'honneur de noſtre Nation. Elles contiennent ce que vous fiſtes de voſtre chef en ſuite pour la conſervation de la Valteline, pour la conqueſte de l'Alſace, & pour la priſe de Briſac; Entre autres, cette action ſi celebre dans la bataille de Cerné, où les Amis & les Ennemis vous virent, avec admiration, percer trois eſcadrons en trois differentes charges, & arracher de voſtre main trois Eſtendars à ceux qui les portoient. Elles parlent de la grandeur de courage avec laquelle vous ſupportaſtes la rigueur de voſtre priſon d'Allemagne, où malgré voſtre prevoyance vous eſtiez tombé par la ſaute d'autruy. Elles s'eſtendent ſur les heureux devoirs qu'on vous vit rendre au bon Party, dans les derniers troubles qui avoient pouſſé la France ſur le bord du precipice, lors que les deux Provin-

ces

ces dont vous estes Gouverneur, estoient frontieres de la Rebellion, & que le salut de l'estat dependoit de leur resistance & de leur fermeté dans le service de nostre Monarque. Elles expliquent au long la prise de Xaintes, par vos soins & par la vigueur heroïque, avec laquelle vous repoussastes en personne la sortie des troupes nombreuses, qui desendoient ses boulevards. On y voit l'ordre de l'attaque de Taillebourg, & la prontitude de la reduction d'une Place, comme celle-là, qui dans l'opinion commune, passoit pour imprenable, & sur qui se fondoit l'esperance du mauvais Party. Enfin on y trouve le secours de Montançay, la desfaitte des Rebelles, qui vous cousta un bras, & que l'on creut long-temps qui vous cousteroit la vie. On y trouve la desroute des vostres si honteuse pour eux, & si glorieuse pour vous, quand il parut par l'evenement que vous estiez toute leur force, qu'avec vous ils ne pouvoient vaincre, & que sans vous ils ne pouvoient estre que vaincus. Sur-tout on y voit que dans la bonne & dans la mauvaise fortune des affaires du Roy, dans le bon &

dans le mauvais traittement qu'on vous a fait dans vos interests particuliers, vous avez conservé une fidelité inviolable à sa Majesté, en un temps où il sembloit que l'honneur consistast à luy manquer de foy. Que diray-je, Monseigneur, de ce qu'elles rapportent de cette autre Vertu, dont il n'y eut jamais de plus grand exemple qu'en vostre Personne; I'entens de vostre patience veritablement Chrestienne, que vous monstrastes à toute la Province, six mois entiers que vous demeurastes à guerir de vos dangereuses blessures; pendant que Madame la Marquise de Montauzier, à qui vous aviez remis la conduitte de vos Gouvernemens, s'en aquittoit d'une maniere si admirable, que les Ennemis ne purent prendre le moindre avantage de nostre malheur. Ie dois vous faire souvenir en ce lieu que Monsieur de Balzac vous voyant donner des marques d'une constance qui efface toute celle des Heros du Portique, & que leurs Disciples auroient jugée digne de l'attention de leur Iupiter, quitta sa retraite & ses exercices, pour la mieux considerer, &

avoüa

avoüa qu'il ſaiſoit plus de progrés dans la vertu en eſtudiant la voſtre, que s'il euſt paſſé les jours & les nuits en de continuelles meditations. Vne ſouffrance ſi courageuſe le toucha ſi fortement, qu'il la repaſſa en ſon eſprit tout le reſte de ſa vie, afin de s'en ſervir contre les attaques de la Mort, dont il ſentoit les approches. Mais, Monſeigneur, comme en ces longues douleurs vous aviez beſoin de divertiſſement, pour les rendre moins ſenſibles, il choiſit parmy ſes Papiers, ceux qu'il jugea le plus de voſtre gouſt. Il vous les leut ſouvent luy-meſme, & quelques-fois il me laiſſoit le ſoin de vous les lire, quand ſes infirmitez l'empeſchoient de vous continuer les ſiens. Ce fut dans cette conjoncture qu'il reprit le travail de ſon Ariſtippe, & de ſes Entretiens, lequel il avoit interrompu, & l'approbation que vous luy donnaſtes, luy fit entierement achever le premier, duquel je ne vous puis rien promettre, ne l'ayant pas trouvé parmy les Ouvrages qu'il me fit l'honneur de me laiſſer en mourant. Pour les Entretiens, avec l'ayde de Dieu, je vous en rendray bon

 conte

conte un jour. Vous luy fournistes outre cela, une ample matiere d'escrire une infinité de Lettres à ces deux incomparables Amis, qui respondoient parfaitement à la passion qu'il avoit pour vous. Aussi quand autresfois les Campagnes estoient finies, & que vostre retour avoit appaisé les craintes que vostre esloignement leur avoit données, ils se rangeoient avec vous au fameux Hostel de Rambouillet, où il y a si long-temps que la grande Artenice preside à tout ce qui s'appelle Esprit, & fait de son estime le prix de nos Orateurs & de nos Poëtes. Ils ne laissoient rien ignorer à leur Amy, des honnestes & spirituelles conversations qui se faisoient dans ce Cabinet illustre, & le ravissoient par le recit des choses remarquables qui eschappoient sur le champ & sans premeditation, à ceux qui s'y rencontroient. Si tant de rares curiositez se pouvoient mettre ensemble, il n'est point d'Ouvrages, selon moy, qui fussent plus agreables, ni plus utiles, & j'ose croire que le jugement que j'en fais est conforme à celuy que vous en faites. Que si le dessein que j'ay de faire cet Assemblage, pou-

voit

voit reüssir par vostre authorité, je me tiendrois heureux, me trouvant incapable de rien faire par moy-mesme pour vostre gloire, d'avoir trouvé ce moyen de la faire au moins esclater par autruy. C'est à peu pres de cette maniere, que les pauvres des Siecles passez, parmy les Grecs *&* Romains, *se prenoient à faire leurs sacrifices. N'ayant, ni or, ni hymnes à offrir, ils joignoient leurs vœux aux offrandes des riches, & baisant leur main droitte sans addresser leur parole à leurs* Divinitez, *ils ne laissoient pas de les satisfaire. Agréez, je vous supplie, Monseigneur, ma devotion à leur exemple, & contez pour quelque chose que je vous marque certains lieux cachez, où vous trouverez les veritables loüanges qui sont deuës à vostre vertu. L'Esprit humain n'en sçauroit donner de plus esclatantes, ni de plus justes. Vous pourriez seulement en accroistre le nombre, si vous vouliez permettre que l'on vist les jeux du vostre, soit en* Prose, *soit en* Vers, *soit en nostre* Langue, *soit en la* Latine, *où vos familiers sçavent que vous excellez. Vous n'entendez-pas moins l'art de bien dire, que ce-*

luy



LETTRES FAMILIERES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN.

LIVRE PREMIER.

LETTRE PREMIERE.



ONSIEUR,

Il n'eſt rien, ſans doute, de l'allarme que nous priſmes à Paris. Il eſt pourtant vray qu'un Gentil-homme de condition donna avis à mon Pere de la mauvaiſe humeur du Prince, & des plaintes de la Reyne ſa Mere. Mais la Reyne eſt trop bonne, pour avoir fait le com-man-

mandement rigoureux dont on nous parla ; Et il n'y a guéres d'apparence que le Prince ait dit à Bruxelles, qu'il feroit mettre le feu à ma maison, s'il venoit en Guyenne avec son Armée. Ce seroit un embrasement qui me fascheroit un peu plus que celuy qui fut fait de mon Livre, par le brave Marquis d'Ayetona. Comme vous sçavez, on n'imprime pas les Maisons, & il ne s'en fait pas plusieurs Exemplaires en mesme temps. Mais je ne puis pas croire que ce mot soit sorty de la bouche du Fils de Henry le Grand. Une semblable action ne seroit pas le plus bel endroit de son Histoire. Les Aigles ne volent point pour les Mousches. Nous sommes de trop petits objets de ces grandes & redoutables choleres. Et quelle presomption a un homme qui n'a pas cent bras, & qui ne sçait pas mettre les montagnes l'une sur l'autre, de se croire digne de la vengeance de Jupiter, ou pour le moins d'un de ses Enfans ? J'attens de vos nouvelles par le Courrier de Vendredy, & demeure

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Juin 1636.

LET-

LETTRE II.

Monsieur,

Où il faut que je ne me ſois pas bien expliqué dans la Conference que j'ay euë avec voſtre Amy, ou qu'il ait mal pris mon intention: Car je ne demande au Docteur Beſſe, que l'honneur de ſes bonnes graces, qu'il m'a promiſes ſolennellement ; ni à la Sorbonne que la joüiſſance de la Paix, qu'elle m'a accordée en la meilleure forme que je la pouvois deſirer. Ce ſeroit une choſe bien eſtrange, ſi j'avois encore beſoin de Negociation & d'Ambaſſadeurs, pour traiter de nouveau cette vieille Paix. Je croyois que ce fuſt une affaire morte à Paris, comme elle eſt oubliée à Balzac. J'ay rendu à la Faculté l'hommage qu'elle a deſiré de moy : On m'a aſſeuré que ces Meſſieurs en eſtoient demeurez ſatisfaits. Apres cela, viſitons-les comme nos Amis, & ceſſons de les ſolliciter comme nos Juges. Je penſe que le Docteur Beſſe ſe repent de m'avoir trop bien traitté. Il euſt, peut-eſtre, voulu que j'euſſe pris un habit de deuil, & que je me fuſſe laiſſé croiſtre des cheveux, & allonger la barbe juſqu'à la ceinture, afin de me preſenter devant luy en cet eſtat d'Accuſé & de Suppliant : La ſeverité doctorale ne doit pas aller juſques-là : Et dites, je vous prie, à voſtre

tre

tre Amy, qu'il ne faut pas lasser les gens par des formalitez qui ne signifient rien, & qui ne finissent jamais. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Juin, 1636.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Vous sçavez que j'ay apporté dans l'affaire de la Sorbonne, la déférence & la docilité d'un Novice: Et quoyque j'eusse autant de droit de défendre mes opinions qu'on en a eu de les attaquer, je n'ay point voulu me servir de mon droit, ni me défendre contre mes Peres. Ma soumission sera proposée un jour en exemple, & cependant, je veux croire qu'on me laissera enfin en repos. Autrefois, j'estois de ces affamez d'honneur, que le desir de vaincre inquiéte jour & nuit. Aujourd'huy, je n'en suis plus. J'ayme mieux dormir dans le silence & le calme de la Paix, que d'estre resveillé quand je dors, par toutes les trompettes de la Victoire. Tenons bon pour le *Pater noster*, „ & arrestons nous aux autres pieces de mes-
„ me

„ me nature. Il n'y a que Dieu qui puisse par-
„ ler de Dieu, parce qu'il n'y a que Dieu qui
„ connoisse Dieu. Tout ce que les hommes
„ en disent d'eux-mesmes n'est que bégaye-
„ ment, qu'incongruité, que solécisme en la
„ langue & en la science du Ciel. Et ne sça-
vez-vous pas que, *de divinis etiam vera dicere periculosum est?* Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Juin, 1636.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Je ne me soucie guéres d'estre mort à Paris, pourveu que je vive à Balzac. La lettre que je vous escrivis il y a huit jours, vous a asseuré de cette verité, dont vous estiez en quelque doute, sur le bruit qui avoit couru. Quoy que je ne vaille pas beaucoup, je voy bien que vous auriez du regret de m'avoir perdu, & vostre affection m'est assez connuë. Il me fasche seulement de ce qu'il semble que vostre jugement ne me soit pas si favorable que vostre affection, & que vous me refusiez le plus agrea-

agreable fruit que je me propose en mes actions, je veux dire le contentement de vous avoir plû. Vous faites difficulté de prononcer sur la Lettre que j'ay escrite à l'Achille de la Cause, parce qu'un Thersite de la mesme Cause vous a dit qu'elle avoit offensé celuy à qui je l'escrivois. J'ay appris le contraire de luy-mesme; Et outre les civilitez de sa responce, il m'a fait faire mille complimens de vive voix, par un fameux Huguenot de cette Province. La comparaison entre luy & Hannibal l'un & l'autre ennemy juré de Rome, luy fait de l'honneur, & je sçay qu'elle luy a fait plaisir. Le mot de *finesse*, ne sçauroit non plus l'avoir fasché. En l'endroit où il est, il ne signifie autre chose qu'adresse, que science, que subtilité. La finesse d'une langue, la finesse d'un art, sont termes qui ne se prennent pas en mauvaise part. Et si j'avois dit qu'un tel Capitaine, par tel & par tel moyen couvrit finement la foiblesse de sa Place, il faudroit que ce Capitaine fust plus que Gascon, & que sa bravoure allast jusqu'à la haine du bon sens & de la prudence, pour trouver mauvais que j'eusse parlé de sa finesse. Pour Hannibal, je suis tres-asseuré qu'il n'estoit pas de cette humeur. On ne luy faisoit point de desplaisir de le faire souvenir quelquefois de ses stratagêmes & de ses ruses; parce que c'estoit luy dire, que non seulement il sçavoit vaincre les ennemis, mais qu'il

qu'il sçavoit les vaincre en se moquant d'eux, & en se joüant. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Juin 1636.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Les objections de Paris sont insupportables, & les interpretes du Faux-bourg Saint Germain prennent toutes mes paroles à contresens. Je voy bien que pour n'estre plus contredit, il ne faut plus que je parle. Si je suis si mal adroit que de blesser mes Amis en les caressant, il est raisonnable que pour le bien de la societé civile, je change ma solitude en prison, & que je m'enchaine moy-mesme, afin que mes Amis soient en seureté. Le Monde sera-t-il tousjours si injuste & si impertinent? Seront-ce tousjours des Corps, de la Chair, & de la Matiere qui jugeront des ouvrages de l'Esprit? Il me semble que je ne pouvois pas les appeller Bestes plus civilement. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 Juillet 1636.

LET-

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Un mesme Courrier m'a apporté deux de vos lettres, qui m'ont appris les nouvelles que j'ignorois, & m'ont confirmé celles que j'avois apprises. Je suis tousjours de vostre opinion, & particulierement sur le sujet du Roy de Suéde. Je voudrois seulement qu'il n'eust pas la mine si Allemande, & que dans ce grand païs de visage (ainsi parloit autrefois la Reyne Marguerite) il y eust plus de brun & moins de jaune; plus d'ombre & moins de rayons. C'est afin qu'il ressemblast mesme par le dehors à Cesar & à Alexandre. Son portrait m'en plairoit davantage; Car pour ses actions, elles sont toutes Greques & toutes Romaines, & je n'y voy rien qui ne soit digne des temps heroïques. La Harangue qui luy a esté faite me semble obscure & embarrassée, *& in ea deprehendas vitia degenerantis Latinitatis*. Le stile de cet homme-la estoit bien meilleur il y a vingt ans. Il a appris à mal escrire en escrivant continuëllement: Il est devenu rosse dans la carriere. Ceux qui ont plus de jugement que d'imagination ne sont pas sujets à ces inconveniens. Leur eloquence se meurit, sans que leur diction se corrompe; Et je suis fort asseuré que le bon vin dont vous me parlez,

ne

ne perdra point sa force par la vieillesse. Mille baisemains à nos chers Amis. Je suis

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Juillet.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Je ne pense pas que mon exil doive estre eternel. J'espere de revoir Paris si vous ne l'abandonnés point, & Rome mesme si c'est là que le Destin vous appelle. Mais, de grace, expliqués moy les Enigmes de vos dernieres lettres, & ne me mettés plus à deviner. Je ne puis souffrir ces réserves de prudence, qui m'inquiétent, & ne vous servent de rien. Nostre commerce est tres-innocent, & ne debitant point de nouvelles dangereuses, moquons-nous des Delateurs & des Commissaires. Si la Fortune vous tente, je desire que ce soit avec quelque chose qui merite de vous faire succomber à la tentation. Je pardonne de bon cœur à cette cruelle Déesse toutes les injures qu'elle m'a faites, pourveu qu'elle vous traite favorablement, & qu'elle considere vostre merite. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Juillet, 1636.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Je n'ay garde de trouver mauvaise vostre liberté. Mais je vous prie de pardonner à mon chagrin, & de supporter quelque chose d'une ame malade. Je suis glorieux de l'estime que vous faites de mon Discours. Toutefois, je ne sçay pas bien si c'est tout de bon que vous l'estimés, ou si vous ne voulés point adoucir par-là une humeur que vous pensés avoir irritée. Si vous me presentiés vostre sagesse toute cruë, j'aurois peut-estre de la peine, à la gouster. Mais elle est accompagnée de tant de bonté, qu'il n'y auroit point de Rhubarbe de mauvais goust avec ce tempérament. La nouvelle que je devine me fasche ; Mais je la croy avantageuse à vostre bien ; Et je sçay que le Secretariat de l'Ambassade de Rome a esté le premier degré de la fortune du Cardinal d'Ossat. Il faut pourtant, si cela est, dire adieu à la Pucelle, & au Poëme Epique. Je n'ose vous parler de mon interest. Il est certain que ce voyage destruit plusieurs belles propositions que j'avois faites. Au moins, ne suis-je pas prest de vous voir icy, où je voulois vous convier de venir passer l'Esté prochain. Je suis trop malheureux pour jamais vous posseder, & la Fortune vous arrestera à Rome, quand ce ne

seroit

feroit que pour me faire despit. Que je sçache, s'il vous plaist, si vous partirés bien tost de Paris, & avant que de partir, donnés ordre à la seureté de nostre commerce. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Aoust, 1636.

LETTRE IX.

Monsieur,

Le Parent de Vercingentorix ne sçait ce qu'il veut, & n'a pas sceu connoistre ses avantages. Il a eu grand tort de pointiller avec vous sur une qualité qu'il falloit faire revivre, pour une personne de vostre merite, quand elle eust esté supprimée, comme il prétendoit. Je suis bien-aise qu'on parle de changer cet employ esloigné, en quelque autre employ plus proche de nous, afin que je puisse esperer de vous trouver à Paris, quand je partiray d'icy exprés pour vous aller voir. Mais aussi vous ayant rendu cette visite, je pretens que vous m'en devrez une autre, & qu'il ne me sera pas impossible de vous amener manger de nos muscats, & mediter au bord de

nostre Riviere. L'Excellent Provincial, dont vous me mandez des nouvelles, vous a tousjours dans le cœur & dans la bouche. L'Acquisition que vous avez faite de cet homme est tres-asseurée; n'en doutez pas. Il ne faut pour le conserver ni soin, ni travail, ni industrie. L'amitié des gens dont vous me parlez n'est pas de cette nature. Elle vaut fort peu, & donne beaucoup de peine. Quelle pitié qu'il y ait des Asnes de plus difficile garde que des Lions! Je m'estime heureux d'estre à six vingts lieuës de ces gens-la. Bien davantage; je conte leur absence pour une partie du revenu de ma maison. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 Aoust, 1636.

LETTRE X.

MONSIEUR,

On ne me trompe guéres qu'une fois, & je ne me fie pas tousjours à l'estime des Grands, ni au tesmoignage du Peuple. Pourquoy me vouloir esblouïr du nom & de la dignité de deux hommes, dont je connois le fort & le foible il y a dix ans? Le premier est tout memoire & tout imagination. Pour le jugement, il faut le chercher ailleurs; & dans cinquante con-

conferences que nous avons euës ensemble, je n'en ay jamais pû entrevoir un petit rayon. Grand personnage en Grec, en Hebreu, & en Arabe! Mais ridicule en langue vulgaire; Mais le jouët des Cavaliers & des Dames; mais nostre Doctor Gratian, toutes les fois que vous & moy voudrons prendre le divertissement de la Comedie. L'autre est beaucoup plus incommode, parce qu'on ne peut pas s'en moquer si familierement, ni prendre congé de luy quand on veut. Croyez, au reste, sur ma parole, que c'est un mauvais Orateur, comme j'ay cru sur celle de Monsieur de Malherbe que c'estoit un mauvais Poëte. Autrefois, il m'a assassiné avec trois grands manuscrits, ou plustost trois grandes machines in folio, dont l'une s'appelloit *Ouvertures faites à la Saint Martin, Apres Pasques, &c.* l'autre, *à l'Entrée des Princes, Gouverneurs, &c.* & la troisiesme, *Plaidoyer pour le Roy, &c.* Monsieur l'Official est tesmoin de ma patience, & de la persecution de cet homme. Il est venu souvent en ma chambre, dés le point du jour; & n'en est sorty que la nuit ne l'en ait chassé. Imaginez-vous si durant ce temps-la j'estois à mon aise, & si je n'eusse pas eu meilleur marché d'un accés de fiévre de vingt quatre heures, que de tant de Pedanterie & de Galimatias, qu'il falloit que j'escoutasse, & que je fisse semblant d'approuver. Neantmoins il ne laisse pas

d'eſtre habile homme, & de faire bien ſa charge; d'eſtre employé aux Negociations & aux Traitez, & d'y reüſſir. Il a la memoire heureuſe, l'imagination vive, & le don d'impudence, en un degré encore plus éminent que ne l'avoit ****. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 15 Aouſt, 1638.

LETTRE XI.

MONSIEUR,

Ne me faites point languir dans l'attente du bien que vous me promiſtes par voſtre derniere lettre, & envoyez-moy *cette Ode qui doit achever la felicité du Bienheureux*, *qui doit couronner ſes autres couronnes*, comme parle noſtre Monſieur de la Thibaudiere. A vous dire vray, je ne trouve pas les Stances de Monſieur *** la plus excellente choſe qu'il ait faite. Il y a quelques vers que je ne ſçaurois gouſter; Mais c'eſt, peut-eſtre, que je n'ay pas le gouſt bon. N'eſt-il pas admirable, ce faiſeur de Stances, de vouloir que j'adore encore le Dieu qui s'eſt moqué ſi long-temps de mes vœux, & de mon encens? Je ne ſuis pas ſi obſtiné Courtiſan, & je luy reſigne mes pre-

pretensions & mes esperances. S'il reçoit aujourd'huy des bonnes paroles, on m'a fait autrefois l'amour; Et si on luy dit, vous aurez cela, on m'a juré, vous aurez plus que cela, & je n'ay rien eu. Celuy qui luy promet merveilles est tres-riche & tres-puissant, je le sçay bien; Mais je sçay aussi qu'il ne se connoist ni à juger des vers, ni à s'acquiter de ses promesses. De sorte que s'il ne luy couppe la bourse, il court fortune d'estre mal payé; Et s'il ne l'avertit des bonnes choses qui sont dans ses vers, il ne prendra pas la peine de les remarquer. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Aoust, 1636.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

Il y a un mois qu'on ne parle en ce Pays que des Oeuvres Spirituëlles de Monsieur Godeau. J'ay de la peine à croire qu'il m'ait oublié, & je pense que ce beau present viendra à la fin. Mais quoy qu'il en soit, il a trop bonne opinion de ma patience, & ne me traite pas en homme affamé. Je suis bien plus prompt & plus diligent que luy; car je vous envoye

ce matin, ce que je ſceus hier à minuit que vous vouliés voir. Vous aurés appris de Monſieur de la Hoguette, que cette Madame d'Anguitar n'eſt pas une perſonne vulgaire. Elle eſt extrémement eſtimée par ceux qui la voyent; Et bien qu'elle ne ſoit viſible que rarement, & qu'elle ait beaucoup d'heures qu'elle ne donne qu'à elle ſeule, ſon merite empeſche que perſonne ne s'offence de ſon humeur. C'eſt une lumiere qui fuit les yeux, & qui cherche l'obſcurité. On en parle par conjecture, & par divination; Elle ſe conſidére, elle s'eſtudie, elle ſe poſſede ſoy-meſme dans ſon Cabinet; mais elle ne peut pas tousjours en faire ſi bien fermer la porte, que la Renommée n'y entre, pour nous en apporter des nouvelles. De temps en temps cette Deeſſe coureuſe, nous redit quelques jolies choſes qu'elle a recueillies de la bouche de cette Deeſſe ſedentaire. Apres cela, nous en faiſons noſtre profit; & Monſieur de la Thibaudiere en tient regiſtre. Vous en verrés bien toſt un Recueil avecque ſes Commentaires. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 30 Aouſt, 1636.

LET-

LETTRE XIII.

Monsieur,

Vos lettres ſont mes plus douces conſolations, & je n'en reçois point qui ne me face du bien pour huit jours. J'ay trouvé celle de noſtre Amy exilé dans voſtre paquet. Elle avoit eſté ouverte & recachetée, quand elle vous fut renduë. Et il y a de l'apparence, que s'il y euſt eu quelque choſe de dangereux, & qui euſt ſenty le mauvais air de Bruxelles, d'où elle venoit, on ne ſe fuſt pas contenté de l'ouvrir, & de la recacheter. Ces curioſitez ne ſont pas loüables; Mais je ne veux point d'eſclairciſſement là-deſſus, & vous me deſobligeriés ſi ma plainte ne periſſoit entre vous & moy. Vous n'avez pas eſté bien informé de mon procedé, & je ne me ſuis pas mis en chemiſe, comme on vous a dit. J'ay, à la verité, fait changer de nature le bien qui me devoit eſcheoir en partage: On me donne de l'argent au lieu de fonds, mais mon revenu n'en eſt pas affoibly. La Maiſon que mon Pere a baſtie, & qui paſſeroit pour jolie aupres de Paris, merite d'eſtre conſervée. Mon Frere ſera plus capable que moy, du ſoin qu'il en faut avoir: Il en aura la proprieté, & moy l'uſage avec luy. Je ſuis ravy de l'eſtime que vous faite de la lettre à Madame d'Anguitar; Elle en a fait

voler des copies par toute la Guyenne & je ne puis plus en faire un ſecret. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 8 Septemb. 1636.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

Serez-vous encore credule à mon prejudice ? Voicy la ſeconde fois que voſtre facilité m'a offencé. Je ne connois point ce grand & intime Amy dont vous me parlez, & ma memoire ne m'en repreſente aucune image. Si je l'ay veu, je ne l'ay point conſideré; Je l'ay veu en ſonge; Je l'ay veu en foule; Je l'ay veu un jour que je n'avois pas les yeux bien purgez, & que je n'aportois pas d'attention aux objets que je voyois. Tant y a, ſoit que j'aye oublié ce grand & intime Amy, ou que je ne l'aye jamais bien connu; que ſon nom n'entra jamais dans ma memoire, ou qu'il en ſoit ſorty en y entrant, je renonce à ſon amitié. Sçachez, une fois pour toutes, que la paſſion que j'ay pour vous n'eſt pas une choſe vulgaire, ni qui me permette la neutralité. Je ne ſuis pas de ces Sages qui ayment avec tant de reſerve & de circonſpection. J'approuve quel-

quelquefois les ruptures, les declarations ouvertes, les Ligues offensives & deffensives; Et quand ce ne seroit pas un Inconnu, mais mon propre Frere, qui auroit songé à vous fascher, je ne luy pardonnerois jamais cette pensée, ou ce ne seroit qu'à vostre seule intercession. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Septemb. 1636.

LETTRE XV.

Monsieur,

Trouvez bon qu'aujourd'huy je n'agisse pas serieusement avecque vous. Je n'ay pû m'empescher de rire de la belle nouvelle de vostre Lettre. Vous me mandés que vous avés esté receu par grace dans l'Academie des Beaux Esprits; Et moy je voudrois vous demander, qui a receu les beaux Esprits qui vous ont receu? D'où vient le principe de l'Authorité & la source de la Mission? Qui sont ces grands Personnages qui ont fait grace à Monsieur Chapelain? De quelles contrées nouvellement descouvertes viennent ces hommes extraordinaires, qui pour faire grace à Monsieur Chapelain, doivent valoir un peu plus

que Monsieur le Cardinal du Perron, & que Monsieur le President de Thou. Dites-moy encore s'il vous plaist, qu'est-ce que ce Directeur? qu'est-ce que * * * *? Quoy que vous me puissiez dire là-dessus, j'ay peur que vous ne me persuaderés pas, & que j'auray de la peine à adorer le *Soleil Levant* dont vous me parlés. On m'en escrit comme d'une Comété fatale qui nous menace; comme d'une chose terrible & plus redoutable que la sainte Inquisition. On me mande que c'est une Tyrannie qui se va establir sur les esprits, & à laquelle il faut que nous autres Faiseurs de Livres, rendions une obeïssance aveugle. Si cela est, je suis Rebelle, je suis Heretique; je vay me jetter dans le party des Barbares. Voicy un grand mot, mais il est tres-veritable: Vous estes le seul que je puis preferer à ma liberté; Et s'il n'y a pas moyen de vivre independant en ce Monde, je vous prie que je ne reconnoisse en prose & en vers d'autre jurisdiction que la vostre. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Septemb. 1636.

LET-

LETTRE XVI.

Monsieur,

Je vous crie mercy de ma trop grande credulité. Pardonnez-moy mes craintes & mes allarmes: Je redoute toute ſorte de joug; & la Tyrannie me fait peur dans l'Hiſtoire meſme d'Athenes & de Syracuſe. J'avois eſté mal informé de l'eſtat de voſtre Academie. Sans doute la peinture qu'on m'en avoit envoyée, n'avoit pas eſté tirée apres le naturel. Vous m'avés fait plaiſir de me deſtromper, & je voy bien que cette nouvelle Societé fera honneur à la France; donnera de la jalouſie à l'Italie; Et ſi je ſuis bon tireur d'Horoſcope, elle ſera bien toſt l'Oracle de toute l'Europe civiliſée. Je ſuis tres-aiſe que Monſieur le Garde des Sceaux,& que Monſieur Servien en ayent voulu eſtre; Mais je voudrois que quelques autres qu'on m'a nommé, n'en fuſſent pas, ou, pour le moins, qu'ils n'y euſſent point de voix deliberative. Ce ſeroit aſſés qu'ils ſe contentaſſent de donner des ſieges, & de fermer & ouvrir la porte. Ils peuvent eſtre de l'Academie; Mais en qualité de Bedeaux ou de Freres Lais. Il faut qu'ils faſſent partie de voſtre Corps, comme les Huiſſiers font partie du Parlement. Mais, peut-eſtre que j'ay eſté encore trompé par la ſeconde nouvelle, & que ceux qu'on

m'a nommé, n'ont point receu l'honneur qu'on m'a dit. Il y a de l'apparence que vous sçavés mieux choisir. En tout cas, je vous prie qu'il y ayt deux ordres d'Academiciens, & souvenez-vous à la premiere seance, de separer les Patrices d'aveque le Peuple. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Septemb. 1636.

LETTRE XVII.

MONSIEUR,

J'ay receu vostre Lettre du vintiesme de ce mois, & luy ay fait les mesmes caresses qu'aux precedentes. Je l'ay baisée en la lisant (ce n'est pas une chose sans exemple;) le Cardinal Baronius baisoit toutes celles qu'il recevoit du Cardinal du Perron. Je l'ay mise dans ma cassette apres l'avoir leüe & l'avoir baisée. Pour celle que j'escrivis au pauvre Gentilhomme qui a esté tué, ce m'est de la gloire qu'elle soit au goust de vostre Prince: Mais toute la gloire du monde n'auroit pas assez de charmes pour me faire oublier la perte que j'ay faitte d'une personne qui m'estoit si chere. Quand il partit de Paris pour courir à la mort qui l'at-

l'attendoit devant Mastrict, il vint monter à cheval à mon logis. Nous-nous separasmes avec des larmes & de la douleur. Nous-nous estions juré une amitié des temps heroïques, & allions effaçer Oreste & Pilade. Ce que j'ay escrit de luy, & que vous estimez si fort, ne devoit estre que l'Avant-propos de nostre Histoire. Qu'eussiez-vous donc dit des Livres entiers, & de je ne sçay combien de Decades que je meditois, si son courage qui l'a perdu, m'eust donné le loisir de les composer? Ainsi nous faisons sur la Terre de belles propositions, & sommes de grands Entrepreneurs;

Mais dans le Ciel on se moque de nous,
Preschoit un jour Reverend Pere Arnoux.

Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Octobre, 1636.

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

J'ay esté extremement satisfait de vostre Lettre, & bien estonné de la priere qui m'a esté faite par nostre Amy de Languedoc. Non pas que je ne la luy accorde tres-volontiers:

tiers:

tiers : Mais je suis de l'avis de cet honneste homme de l'Antiquité, qui disoit, qu'il aymoit mieux qu'on luy fist outrage, que de faire injure à sa raison. Je n'ay jamais ouï parler d'un scrupule si plaisant, & si je croiois qu'il en fust auteur, je me permettrois de rabbatre un peu de la bonne opinion que j'ay de luy. Mais je connois la teste d'où sortent ces belles difficultés, & je ne vous en dis pas davantage. Quand le mot, ou *d'Adolescent illustre, ou de Jeune homme illustre, ou de Garçon illustre*, pourroit donner lieu à une raillerie, vous sçavez que toutes les railleries n'offensent pas. Tesmoin *Salapusium disertum*, dont l'Orateur Calvus ne se piqua point, & *Lepidissimus homuncio*, qui ne desplut point au Poëte Horace. De sorte que si nostre Amy a peur que le nom de Garçon illustre luy demeure, il a peur de ce qu'il devroit desirer, & de ce qu'un Romain eust receu à beaucoup d'honneur. N'a-t-il point ouï parler de ces *grandes prætextati* disciples de Ciceron. Ils estoient plus âgés que luy ; Ils commandoient des armées ; Ils furent Consuls en mesme temps : Et apres tout cela, ils ne s'offenserent point d'estre traitez de Jeune homme. Mais que dira-t-il, quand il verra dans la divine Hierusalem, que Renaud est appellé Garçon en plusieurs endroits, & mesme sans ajouster à Garçon, ni brave, ni vaillant, ni illustre ? Les hommes illustres doivent au

Temps

Temps une bonne partie de leur gloire: Les Garçons illustres se doivent presque toute la leur. Par consequent ces deux Gloires sont bien differentes, & l'une est bien plus belle que l'autre. La Gloire de la Jeunesse est une lumiere qui luy est comme naturelle & comme propre, & qu'elle semble plustost produire que recevoir: La Gloire d'un âge plus avancé, est une lumiere allumée d'ailleurs, ou acquise, ou empruntée; qui sort plutost des actions que de la personne, & de la longueur de la vie, que de la noblesse du sujet. Mais sans philosopher davantage sur la Gloire, il faut s'accommoder à la fantaisie de Languedoc, & traiter le monde selon son goust. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 14 Octobre, 1636.

LETTRE XIX.

MONSIEUR,

Mes paroles ne me sont point si cheres, que je ne vous les donne volontiers pour en faire ce qu'il vous plaira; & mon Libraire n'a pas si peu de connoissance de mes affections, qu'il ne vous eust obeï, sans attendre ma response. Vous avez donc usé avec trop de moderation du

du pouvoir que vous avez ſur moy. Il n'eſtoit point neceſſaire de faire venir un ordre de ſix vints lieuës, pour une affaire que vous pouviez terminer ſur le champ, & dont je vous euſſe bien avoüé. Puis que vous ne l'avés pas fait, & que vous avés voulu eſpargner voſtre pouvoir, je vous envoye mon conſentement, & vous declare que ma volonté ſe conformera tousjours à la voſtre, quoy qu'il ſe puiſſe faire que voſtre opinion s'eſloigne quelquefois de la mienne. Je ne croy pas, neantmoins, que le ſcrupule que vous me propoſez, vienne ni de vous, ni de Monſieur Chapelain, qui eſtes tous deux ſages avec ſobrieté, ſelon le precepte de l'Apoſtre. Il faut qu'il ſoit né dans la teſte de quelqu'un de ces Raffineurs, qui ne ſont bons qu'à gaſter les choſes faites, & qui viennent apporter des difficultez, apres que les reſolutions ſont priſes. Si cela n'eſtoit, & ſi vous eſtiez autheur d'une ſi fine penſée, il y a deux mois que j'aurois ſceu voſtre intention, & que vous auriez eu contentement. Mais il n'y a point d'apparence que cela ſoit, ni de vous accuſer d'eſtre ennemy de voſtre printemps & de ſes roſes. Je ne penſe pas que vous pretendiez en vieilleſſe, & que vos actions ayant eſté extremement belles, vous vouliez perdre la moitié de leur beauté & de voſtre gloire, qui a paru davantage, en ce que vous les avez faites extremement jeune. Le nombre

bre des hommes illuſtres eſt bien plus grand que celuy des illuſtres jeunes hommes, & Ceſar pleura pour n'avoir eſté illuſtre qu'apres ſa jeuneſſe. Valerius Corvinus a eſté appellé *Adoleſcent* apres avoir eſté Conſul, & Scipion & Pompée apres avoir triomphé. Pas un d'eux pourtant n'apprehenda la raillerie du Peuple Romain, ni ne ſe plaignit d'eſtre traité de jeune homme. Virgile n'a pas cru offenſer Auguſte victorieux, de le nommer comme je vous nomme,

Hunc ſaltem everſo juvenem ſuccurrere ſæclo,
Ne prohibete.

Ciceron parle de Brutus ſouvent de la meſme ſorte, & ſon *Prince de la Jeuneſſe* ne dit gueres davantage, que le *Garçon illuſtre* de noſtre Diſcours. Il appelle Hircius & Panſa, qui furent faits Conſuls l'année que Ceſar fut tué, *duos grandes prætextatos*, qui eſt un terme ſans comparaiſon, bien plus ſujet à la raillerie que le mien. Et neantmoins nous ne ſçavons pas qu'ils s'en ſoient ſcandaliſez, ni que perſonne en ait demandé reparation de leur part. Au contraire, Seneque le Pere l'a trouvé ſi bon qu'il a mieux aymé les deſigner par ce mot, que les alleguer par leur nom propre. *In illo atriolo, in quo duos grandes prætextatos ait ſecum declamare ſolitos, potui illud ingenium cognoſcere, quod ſolum Populus Romanus par Imperio ſuo habuit.* Vous qui ſçavez tout cela, & bien davantage,

tage, n'estes, sans doute, que l'interprete de quelque Amy un peu trop subtil, & vous me rapportez son imagination, & non pas la vostre. Un de ces jours il conseillera à Don Garsias, & au Duc de l'Infantade, de changer de nom, pource qu'en leur nom il y a du garçon, & de l'enfant. La Prudence a ses bornes & ses excés. Cette perpetuëlle circonspection est une vertu incommode, & il vaudroit mieux estre un peu estourdy, que de prendre tant de peine à estre sage. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 14 Octobre, 1636.

LETTRE XX.

MONSIEUR,

L'Ode du Poëte de dix-neuf ans n'est pas un commencement à mespriser. Mais quand vous ne m'auriez pas mandé le nom de son Precepteur, je l'aurois deviné *à la cotte verte*, que son Escolier donne à la Deesse Flora. Ce sont de fausses railleries de nos chers Amis les imitateurs de Caporali. Ces gens-là ne connoissent ni le naturel de nostre Langue, ni le Genie de nostre Poësie. Ils s'imaginent que c'est une belle chose *de berner les Parques, &*

de

de donner du Patin de Venus sur le visage de Minerve. Nous ne nous donnons pas tant de licence, & à peine souffririons-nous à Turlupin de pareilles extravagances. Peut-estre que le Poëte se reformera, en vieillissant, & que quelque Amy charitable le mettra dans le bon chemin. S'il a de la docilité, & qu'il se propose Monsieur Chapelain pour exemple, dont le stile est si chaste & si reglé, il s'en peut faire un fort galant-homme. S'il s'arreste aux aduis de son Precepteur, il est perdu pour jamais. Qu'il choisisse donc, s'il en est capable, le bien ou le mal qui sont mis devant luy: Car s'il continuë comme il a commencé, je luy responds qu'il deviendra un des plus ridicules Poëtes de nostre temps. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Octobre, 1636.

LETTRE XXI.

Monsieur,

La lettre que je viens de recevoir de Colommiers, m'a extremement consolé; & m'annonçant la bonne nouvelle de vostre retour, elle m'asseure d'un bien dont je commençois à desesperer. Je seray donc assez heureux pour vous

vous embrasser avant que de partir de Paris, & pour ne pas perdre cette heureuse aprefdinée, que vous m'avez fait la faveur de me promettre? Ce sera pour le moins me renvoyer en Barbarie avec vostre benediction, qui ne me peut que porter bonheur. Mais vous ferez davantage; Vous me donnerez de quoy resister longtemps au mauvais air: Vous me munirez de preservatifs & de recettes, contre la contagion du Galimatias, du Gasconisme, & d'autres semblables maux populaires, qui attaquent nos grands Seigneurs, quand ils ont esté quatre mois dans la Province. Je vous remercie, par avance, de tout le bien que vous me ferez, & suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Paris, le 15 May.

LETTRE XXII.

MONSIEUR,

Pour satisfaire vostre bonté, & vous rendre conte de mes avantures, je vous diray que je suis arrivé assés heureusement en ma maison, & que je n'ay trouvé ni guerre ni ennemis depuis Paris jusqu'à Angoulesme. La nouvelle de l'envoy de Monsieur le Comte de Brassac

avoit

avoit desia nettoyé les chemins de toute mauvaise compagnie. Ce sera, sans doute, ce *Vir quis* du premier de l'Eneide, qui par sa presence appaisera la sedition populaire. Et avoüez moy que dans son visage il y a je ne sçay quoy de Neptune, quand il se met en cholere contre les vents. Dieu veüille que la guerison de nos autres playes soit aussi facile que celle-là ; & que les Croates ne nous donnent pas plus de peine que les Croquans. Ceux-cy en ont trop fait pour de bons Sujets, & trop peu pour des Rebelles. C'est encore un effet de la Fortune du Roy. Sous son regne, le mal mesme est innocent. La Fureur est discrete & respectueuse. Nous en dirons davantage une autre fois. J'ay besoin de repos, & vous n'avez que faire de Politique. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le....

LETTRE XXIII.

MONSIEUR,

Hannibal est donc aux portes, depuis le passage de la riviere de Somme par l'Ennemy ! Vostre Lettre m'a communiqué vos peines, &

& je ne puis gouster mon repos, sçachant que vous estes dans le trouble. Si le mal passe plus avant, je ne doute point que vous n'ayez des Asyles à choisir. Le lieu qui recevra vos Muses errantes, se glorifiera à jamais de cét honneur. Il sera un jour renommé par la retraite de ces illustres hostesses. Mais souvenez vous qu'en ce cas-là, vous ne pouvez obliger un autre que moy, sans me faire tort; & que s'il y a un rayon de paix au deçà de la riviere de Loire, vous le trouverez plus beau en nostre Village que chez nos Voisins. Je vous conjure donc de tout mon cœur de me vouloir accorder la grace que je vous demande, & de venir prendre possession au plustost d'une fort petite Seigneurie. Pour le moins, la Pucelle y sera en toute liberté, & maistresse absoluë de la maison. Je suis prest de partir pour aller au devant de vous jusques à Tours, si vous n'aymez mieux que je vous envoye le Seigneur Totila, avec mon carosse, affin d'estre moins embarrassé. J'attens de vos nouvelles, & suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, Juillet.

LET-

LETTRE XXIV.

MONSIEUR,

Je me devois mieux connoistre. Je ne suis pas assez heureux pour pouvoir esperer de vous voir jamais icy, & j'avouë que ç'a esté une trop grande presomption de s'estre flatté de cette pensée. Mais vous sçavez que les passions sont quelquefois temeraires, & tousjours credules. Ceux qui desirent font des songes, encore qu'ils ne dorment pas. Pardonnez-moy donc celuy que j'ay fait. Vivez à Paris avec plus de repos & de douceur que la disposition du temps, & la face des affaires ne sembloient vous en promettre il y a un mois. Pour la Marotte dont vous me parlez (ainsi vous plaist-il d'appeller le dessein de vostre Poëme) il n'est point de Sceptre que j'estime davantage que cette Marotte. Je n'ay garde d'estre d'avis que vous abandonniez un dessein que vous avez entrepris avec les vœux & les applaudissemens de toute la France. Je ne suis pas si ennemy du Temps à venir que je veüille estouffer des Heros & des Heroïnes dans le berceau. Cherchez un autre Conseiller de vos Parricides, & ne pensez pas que j'approuve ce que vostre mauvais Ange vous a inspiré. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Aoust, 1636.

LETTRE XXV.

MONSIEUR,

Je receus avant-hier le Livre de Monsieur Heinsius, qui a esté imprimé par les Elzevirs. Il est plus gros du tiers que le Manuscrit que vous avez veu. Il n'y a rien, neantmoins, en toute cette grosseur qui face à nostre matiere; rien que je ne puisse combattre avec avantage, si j'estois homme à querelle, & que je preferasse ma reputation à mon repos. Mais je ne prens pas les affaires si à cœur, ni ne suis si affamé de gloire que quelques-uns se sont figurez. Ce n'est pas mon dessein d'assembler le Peuple, & de donner du plaisir aux Spectateurs. Et quand je passeray pour poltron au Païs Latin, je n'en seray pas moins honneste homme à l'hostel de Ramboüillet. Vous estes assez bon, pour me conserver le bien que vous m'y avez acquis, je veux dire l'estime des deux divines Personnes. Faites-les souvenir de temps en temps, qu'en qualité de malade & d'affligé, je merite pour le moins une amitié de compassion. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Novemb. 1636.

LET-

LETTRE XXVI.

Monsieur,

Je n'estois point en peine de mon pacquet, mais j'estois en peine de vous. Il y avoit desja quelque temps que je n'en avois rien appris ; Et je commençois à craindre pour vostre santé. Nous la buvons pourtant icy solennellement avec Monsieur le Marquis de Montausier ; Et il ne tient, ni à nos brindes, ni à nos souhaits, que vous ne soyez aussi vermeil & aussi fleury que Marc-Antoine & Dolabella. Il faut avoüer que ce Marquis est un Cavalier de grande valeur, & bien digne de vostre affection & de vostre estime. Pour moy, j'en espere des choses extraordinaires ; & ce qui me fut dit dernierement de feu Monsieur son Frere & de luy, me sembla assés bien pensé : *Que Madame sa Mere ne commença pas par un Heros, pour se contenter en suitte de faire un homme* ; Mais j'y adjouste, *qu'elle a esté bien heureuse d'avoir réüssi deux fois en une si haute & si difficile entreprise.* J'ay perdu le Sonnet, qui consacre la memoire du Mort, & que vous me donnastes à Paris. Obligez-moy de m'en envoyer une copie, & de me faire part de vos autres nouveautez. Je suis,

Monsieur, *Vostre, &c.*

A Angoulesme, le 18 Novemb. 1636.

LETTRE XXVII.

MONSIEUR,

Puis que vous voulez que je doive au bon Camusat le present que vous m'avez envoyé, vous me ferez la faveur de l'en remercier de ma part. Il faut que ce galant-homme entre dans nostre belle societé, & qu'il soit nostre Plantin, car ce seroit trop de dire, nostre Manuce. Ce Plantin, si celebre par l'intelligence de son art, & par l'impression de la grande Bible, ne sçavoit pas autrement la Langue Latine. A la verité, il faisoit semblant de la sçavoir, & son Amy Juste Lipse luy garda fidelement le secret jusques à la mort. Il luy escrivoit des Lettres en Latin; Mais dans le mesme paquet il luy en envoyoit l'explication en Flamen. Martial parle souvent d'un Bibliopola Triphon, & Quintilien le prie de prendre soin de l'edition de son Livre, par une Lettre qu'il luy escrit pour cela. Le nostre vaut peut-estre bien le leur, & vostre tesmoignage me suffit, pour en avoir toute sorte de bonne opinion. Mandez-moy, s'il vous plaist, le nom que luy avoit donné le Chevalier Marin; Car je suis si malheureux que de l'avoir oublié, & j'ay veu qu'il me faisoit tousjours rire de memoire. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 Novemb. 1636.

LET-

LETTRE XXVIII.

Monsieur,

La Princesse Julie est admirable, & vous la chantez admirablement. Mais j'ay grand peur qu'elle sera cause que vous ferez une infidelité à la Pucelle d'Orleans, & que la vivante vous fera oublier la morte. Il faut bien pourtant s'en empescher. Souvenez vous que c'est un vœu que vostre dessein, & par consequent que le Pape mesme ne vous en peut dispenser, selon l'opinion de beaucoup de Theologiens. Pour moy, j'employe mon loisir à l'ordinaire. Je medite tous les jours, & veux croire que c'est aveque succés, puisque vous en estes satisfait. Si je me portois bien, je vous contenterois bien d'une autre sorte, & mon esprit ayant plus de liberté, ses élevations auroient plus de force. Vous donnez pourtant de la *Sublimité* au dernier Escrit que vous avez eu de moy. Mais en suite voicy qui est bien joly. Vous me demandez permission de faire ce qu'il vous plaira d'une feüille de papier, & ne voulez pas toucher sans congé à mes bagatelles, vous qui avez droit de disposer de mon bien & de ma vie souverainement. Ou vous ne sçavez pas vostre pouvoir, ou vous le dissimulez. Au pis aller, c'est estre trop regulier & trop formaliste, pour un homme de deçà les Monts. Un

Florentin, nourry à la Cour de Rome, n'en sçauroit faire davantage: Sans doute, me disant *con licenza*, vous voulez que l'Echo vous responde, *con autorità*. J'y adjousteray encore *Vo-signoria è padrone*, pour achever ma Lettre en la Langue du païs des complimens, bien que je sois dans toute la rigueur de la verité,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Decemb. 1636.

LETTRE XXIX.

MONSIEUR,

Les affaires m'ont tiré par force de mon repos. Je suis en course il y a pres de cinq semaines. A present je me trouve en Limousin, où j'ay receu vostre Lettre du vint-sixiesme du mois passé, & le beau Poëme que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer. Il a esté ouvert dans un Cabinet enchanté, & par Madame Desloges. J'ay esté choisi pour en faire la lecture, & je vous puis asseurer, sans vous cajoler, que pas une de vos Stances n'a manqué d'acclamation, & que plusieurs en ont eu de redoublées. Ce que nous avons leû de Monsieur de Grasse, a esté aussi extremement estimé.

mé. Faites moy la faveur de l'asseurer de la fidelité & de la constance de ma passion. Je le croy assez bon pour compatir à mes maux, & pour n'exiger pas d'un homme accablé d'affaires, toutes les civilitez qu'un homme de loisir luy pourroit rendre. Sans respondre à l'apostille de vostre Lettre, je vous declare qu'il ne me souvient plus de mes objections, & que je suis satisfait de vos responses. Il est temps de travailler serieusement au grand Ouvrage. Il faut disputer le rang à Virgile; si ce n'est que vous vouliez honorer la vieillesse, & porter du respect à vostre Ancien. En ce cas-là, quand vostre force pourroit le preceder, vostre modestie le voudra suivre. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Lambertie, le 10. Decemb. 1636.

LETTRE XXX.

Monsieur,

J'estime infiniment la personne de nostre Amy, & je desirerois son alliance avec passion. Mais il sera difficile que les choses se puissent ajuster. La Demoiselle a la teste pleine de sa noblesse: On luy a monstré le nom qu'elle

porte, parmy les Noms illustres de l'Histoire du Cardinal Bentivoglio, & de celle du President de Thou. De là viennent ces esprits altiers, pour parler Italien en François, & ce mespris de toute sorte de bourgeoisie, fust-elle vestüe de pourpre, & assise sur les Fleurs de Lys. Sa Mere auroit des pensées moins hautes, & plus favorables à la Robe longue. Je vous diray, neanmoins, qu'elle est sollicitée tous les jours de plusieurs personnes de condition; & dans les sentimens où je la laissay hier, un Conseiller au grand Conseil ne seroit pas assez pour sa Fille, comme vint mille escus seroient trop peu pour un Conseiller au grand Conseil. A Paris, on est pauvre avec dix mille livres de rente. En Poitou & en Xaintonge on est riche à beaucoup moins. L'abondance se trouve icy dans le mediocre revenu, & nous faisons des excés de ce qui ne suffiroit pas à entretenir vostre sobrieté. Lisez sur ce sujet une Epigramme de Martial, qui parle de Paris en parlant de Rome. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Angoulesme, le 20 Decemb. 1636.

LETTRE XXXI.

MONSIEUR,

La Lettre que je vous ay envoyée pour Roscius n'est pas tout à fait du stile qu'eust desiré nostre Amy severe. J'ay consideré de quelle façon Ciceron agissoit avec l'autre Roscius. Je me suis souvenu d'avoir veu traitter celuy-cy de Personne illustre, par Monsieur le Cardinal de la Valette, & par d'autres grands Seigneurs de la Cour. Voudroit-on que la Philosophie fust plus superbe & plus dedaigneuse que la Grandeur? Une action de civilité qui ne tire point à consequence, n'est pas une prostitution à tous les jours, à laquelle je n'ay garde de m'abandonner. Il faut seulement qu'à l'avenir mes complimens soient un peu plus rares. La pluspart ne m'escrivent des Lettres que pour monstrer des responses; Et ainsi je suis le Martyr de leur vanité, & de cette fascheuse reputation que vous & mes autres bons Amys m'avez donnée. Cherchons quelque remede à ce mal. Prenons congé du Monde une fois pour toutes. A tout le moins, faisons une treve de vint ans avec les beaux Esprits, & reposons-nous durant ce temps-là. O bien-heureux Repos, en quelle partie de la Terre habites-tu, & quand te pourray-je trouver? Je ne demande que cette seule chose, quoyque j'ay

besoin de beaucoup d'autres. Je ne desire ni approbation, ni loüanges, ni gloire, ni biens, ni dignitez,

Quid concupiscam quaeris ergo? Dormire.
Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 Decemb. 1636.

Fin du Premier Livre.



LET-

LETTRES
FAMILIERES
DE
M. DE BALZAC
A
M. CHAPELAIN.
LIVRE SECOND.

LETTRE PREMIERE.



MONSIEUR,

Vous ne vous lassez point de m'obliger. Toutes mes lettres vous donnent quelque importunité, & toutes les vostres me font quelque bien. La derniere du douziesme de ce mois, est une suitte de ce commerce, où je suis tousjours celuy qui gagne, & vous

celuy qui perdez. Car, en effet, vos heures seroient bien plus dignement employées, & à de meilleures occupations. Mes petits interests ne sont pas dignes des soins que vous en prenez. Mais quel moyen d'arrester la generosité de vostre ame ? Cette sagesse agissante qui ajouste tousjours les bons offices aux bons conseils, laisse derriere elle tous les discours des Philosophes speculatifs qui ont traité des devoirs de l'Amitié. Vous en faites beaucoup plus qu'ils n'en ont dit. Ils ont desseigné l'Idée des parfaits amis, & vous accomplissez leur dessein. Je suis heureux d'estre le sujet que vous avez voulu choisir pour cela, & de recueillir tout le fruit de vostre gloire. Je le fais pour le moins avec une parfaite reconnoissance, & personne ne sera jamais plus que moy,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Janvier, 1637.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Vostre difficulté sur ce qui regarde les affaires d'Angleterre a beaucoup de fondement. Pour le nom de *Divine*; au lieu où il est, il ne peut

peut offenſer perſonne. Il eſt vray qu'il a eſté ſi avily depuis quelque temps, que je faiſois conſcience de le donner à Artenice, autrement à Madame la Marquiſe de Ramboüillet. Elle conſiderera pourtant, s'il luy plaiſt, que s'il y a de fauſſes Divinitez, il y en a auſſi de veritables, & qu'elle eſt de celles-cy; que ſi à la Cour on eſt Idolatre, nous ſommes religieux au Village, & qu'elle eſt un des principaux objets de la devotion de noſtre Province. Mais, à regarder la choſe par un autre endroit, n'y a-t-il pas des Cieux plus elevez les uns que les autres? N'y a-t-il pas de differens degrez de gloire, & des couronnes de plus grand prix? Encore ce mot, Monſieur, de la juſtice & de l'injuſtice des epithetes: Il y a le *divin* Aretin, dont, à vous dire le vray, je ne puis comprendre la divinité: Mais il y a auſſi le divin Platon, dont le ſage Guidiccione adore l'eſprit, & que ſaint Auguſtin a preferé aux Dieux que l'Antiquité adoroit. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 15 Janvier, 1636.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Que vous estes heureux d'estre sage, & que je suis malheureux de ne l'estre pas ! La plus part de mes maux viennent de cette source corrompuë, & je vous avouë que pour me bien porter, j'aurois autant besoin de vostre sagesse que de la santé. Depuis quinze jours je suis dans un chagrin qui me tuë, & rien ne se presente à mes yeux, qui n'offence mon esprit. Il en faut excepter vos dernieres lettres, dans lesquelles j'ay trouvé du soulagement, & dequoy esclaircir tant soit peu les nuages de mon humeur sombre. Je les ay receuës, & les Avis que vous me faites la faveur de me donner, avec toute la deference que je dois à tout ce qui me vient de vostre part. Vous verrez dans un billet separé, ce que je respons aux objections qui viennent d'ailleurs. Mon esprit se rend à la Raison, mais il sçait se deffendre contre les sophismes. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 Janvier, 1637.

LET-

LETTRE IV.

Monsieur,

En ce miſerable Monde je mets les petits maux au nombre des biens. Je n'ay donc garde de vous plaindre de voſtre langueur ; peu s'en faut que je ne m'en rejouïſſe aveque vous. Puis qu'elle vous laiſſe aſſez de force pour vaquer aux grandes choſes, & aux petites, & qu'elle ne vous empeſche pas de faire des Rondeaux, en continuant voſtre Poëme Epique. Voyla une excellente langueur, & la meilleure maladie dont j'ouïs jamais parler ! Les miennes ne ſont pas de cette nature. La pluspart du temps je ne ſuis capable ni d'agir, ni de me repoſer; ni de plaire à autruy, ni de me ſatisfaire moymeſme. J'ay eſté plus d'un mois en cet eſtat-là, n'ayant pu lire le Livre de Monſieur de ***. Pour le Diſcours Philoſophique, on me l'enleva le jour meſme que je le receus ; & Monſieur de Braſſac qui l'a eu depuis, ne m'en a encore laiſſé voir que le Privilege & l'Epiſtre liminaire. S'il me condannoit à en demeurer-là, ce ſeroit une peine que je ſouffrirois avec patience. Car, à vous parler franchement, ce ſont vos vers, que je voudrois voir, & non pas la Proſe de ces Meſſieurs. Mais je ne ſeray jamais aſſez heureux pour cela, & vous ne vous fiez pas aſſez en moy, pour

m'en-

m'envoyer un petit fragment de ce grand ouvrage. N'apprehendez pas que je vous face là-dessus de priere qui vous fasche. Mon amour ne laissera pas de durer, quoyque je n'espere point de jouïssance. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Fevrier, 1637.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Puisque je n'ay point encore de vos nouvelles, je ne sçay point encore si la piece Latine est Latine. Elle est pourtant d'un Autheur, qui ne pense pas estre estranger au Pays de Ciceron; & qui ne se propose pas les mauvais exemples à imiter. C'est donc à tort qu'on en accuse le Conseiller que vous connoissez. Il me semble qu'il n'escrit pas de cette maniere. Ses vers ont quelque son & quelque hardiesse du siecle de Stace, & de Juvenal; Mais tout y est creux, vuide, & bouffi; Mais avec de grandes paroles ils ne disent presque rien; & cette obscurité harmonieuse est cause souvent qu'on se doute d'un mystere, où il n'y a qu'une badinerie. L'autre Piece est plus saine, & de meil-

meilleure fabrique ; Et ce sera, s'il vous plaist, une Response generale aux perpetuëlles impertinences qui se diront & s'escriront contre moy, jusques à la fin du Monde. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 16 Fevrier, 1637.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Quelque espais & quelque noir que soit mon chagrin, vos lettres le percent & l'esclaircissent. Je reçois par là de petits rayons de joye, comme les prisonniers un peu de lumiere par les ouvertures de leurs grilles. L'Epicurien Colothes avec sa grande mitaine dont il s'est armé contre l'Hyver, m'a fait rire au plus fort de ma douleur, & je vous avoüe qu'un discours entier de ce stile-la, seroit de merveilleuse consolation pour les pauvres affligez. J'acquiesce à la plus-part des avis que vous me faites la faveur de me donner. Mais vous ne trouverez pas mauvais, que sur quelques-uns je vous face mes tres-humbles remontrances; sans aucun dessein, Monsieur, de rien opiniastrer contre vous. Vous sçavez que je ne croy mes opinions bonnes que quand je vous les ay per-

persuadées, & que je ne suis asseuré de la verité, que quand vous m'asseurez que c'est elle. Pour le reste de la copie, au lieu de m'envoyer les endroits à retoucher, il seroit plutost fait de les semer de quantité de belles estoilles sans autre ceremonie. Il y auroit du plaisir à voir les Grammairiens s'exercer sur ce vuide, & prendre de la peine à le remplir : En tout cas, on laissera croire au Lecteur, que ce sont passages que le Correcteur n'a pû dechiffrer. C'est le plus aisé de tous les remedes, & qui nous espargnera beaucoup de peine à vous & à moy. Je ne doute point que le Conseil de Flandre n'en voulust avoir trouvé un pareil, afin de n'estre plus obligé d'attendre à Bruxelles les resolutions de Madrid. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 26 Fevrier, 1637.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Toute la gloire de cette Province s'en va avec Monsieur le Marquis de Montausier. Il commençoit à civiliser nostre Barbarie, & à faire valoir Angoulesme. Mais ce n'est pas à nous à joüir d'un bien que la Cour mesme ne sçau-

sçauroit voir qu'en passant, puisque son honneur l'appelle ailleurs. Estant né comme il est, pour les actions militaires, il n'a garde de s'amuser dans les Cabinets, quand il faut servir à la Campagne. C'est un Cavalier que j'estime infiniment : Mais si par malheur, je ne luy avois pas assez persuadé l'infinité de mon estime, je vous prie de donner force à la verité, par la force de vos paroles, & de dire mieux que je n'ay pensé. On me vient de rendre une lettre de nostre Amy, qui n'estoit Abbé que de son nom. Il me mande, qu'enfin la verité a succedé aux figures, & qu'il est aussi réel & aussi essentiel Abbé, que l'Abbé de Saint Denys, ou que celuy de Saint Gal, dont il est parlé si souvent dans la Gazette. Il faudra s'en resjoüir avec luy par le premier ordinaire. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 7 Mars, 1637.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Sans quelques affaires que j'ay euës, je vous eusse envoyé il y a huit jours, ce que vous recevrez par ce Courrier. Il y a vingt-cinq lettres

lettres en tout, dont les dix dernieres me plaisent plus que les autres; non pas qu'en soy elles soyent fort belles; mais c'est que la matiere me touche au cœur, & que j'ay de l'impatience que le Monde sçache à quel point j'estime vostre amitié, & en quelle veneration m'est vostre vertu. Vous avez droit sur tout le Recueil, & pouvez retrancher à vostre discretion les lignes & les periodes entieres: Mais je me reserve, s'il vous plaist, cette petite partie, à laquelle si vostre modestie pensoit toucher pour en oster quelque chose, j'arreste desia l'impression, & fais sçavoir au bon Camusat, qu'il n'y a rien de fait entre luy & moy. *Sans plus* est une locution Italienne; mais elle est aussi Françoise, & le Cardinal du Perron s'en est servy en une infinité de lieux: outre que n'ayant aucune rudesse qui blesse les oreilles delicates, je croirois avoir assez de nom pour en commencer moy-mesme l'usage. *Trop plus, & Trop mieux* dont se sert souvent le mesme Cardinal du Perron, sont termes que je luy laisse, sans qu'ils me facent envie, ni que j'en veüille jamais taster, tant je les trouve de mauvais goust. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 17 Mars, 1637.

LET-

LETTRE IX.

Monsieur,

Je suis confus du soin que vous voulez prendre d'un ouvrage qui le merite si peu. Ce n'est qu'un Passevolant en attendant mes OEuvres diverses, & j'ay grand' peur que ce papier de satin, & ces caracteres tombez du Ciel, ne seront pas employez assez dignement. C'est pour vous en estre encore plus obligé. Mais quoy qu'il en soit, quand je ne ferois que promettre au Monde vostre Pucelle, & que mon Livre ne seroit que l'affiche de vostre Poëme, je pense qu'il sera bien-venu, & qu'une si bonne nouvelle le rendra agreable à tous les honnestes Curieux. Je suis bien fasché de vous le dire : mais il faut que vous sçachiez, qu'apres avoir remué une montagne de papiers, & visité moy-mesme tous mes magasins, il m'a esté impossible de trouver la Piéce que je vous avois promise. Sans doute quelque bel esprit me l'a excroquée, ou quelque mauvais Demon me la cache ; & vous ne sçauriez croire combien il me desplaist, d'avoir perdu une chose que je voulois vous donner. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 May, 1637.

LET-

LETTRE X.

MONSIEUR,

La pareſſe eſt bien meilleure Catholique que la diligence. Je chaume bien mieux les Feſtes que vous, & vous ne recevrez point de mes lettres dattées du jour de la Pentecoſte, comme j'en ay receu une des voſtres. Je vous avouë, Monſieur, que la Modeſtie eſt la plus belle choſe du Monde; Et parce que c'eſt particulierement la vertu des Vierges, vous ne voulez pas qu'elle manque à la Pucelle d'Orleans. Il y a pourtant un orgueil magnanime que la Philoſophie ne deſaprouve pas, & Ariſtote en dit des merveilles dans ſes Ethiques. Si j'ay promis beaucoup de vous, vous ferez encore plus que je n'ay promis. Je n'ay point de peur que le Public m'appelle en juſtice, & qu'il me reproche de l'avoir trompé. C'eſt eſtre caution de Crœſus, que de reſpondre pour Monſieur Chapelain. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 6 Avril, 1637.

LETTRE XI.

MONSIEUR,

Il eſt vray qu'eſtant à Paris, j'envoyay à Sedan

dan un exemplaire de mon dernier Livre: Et cela, ſans autre deſſein que de ſuivre une couſtume commencée, & de ne donner pas ſujet de plainte à un homme qui peut-eſtre en cherchoit. Il me fit depuis le compliment que vous avez veu, auquel je crus eſtre obligé de reſpondre. Mais j'ay peur que noſtre Amy luy aura fait un eſclairciſſement trop particulier, & contre mon intention. Car quoy que j'euſſe veu dés l'année paſſée l'endroit de ſon Libelle Latin, où il ne m'oblige pas extremement, je ne me vantois point de ma diſgrace, & diſſimulois ma propre ſcience. Je ne voulois pas luy teſmoigner que je fuſſe offenſé, parce que je ne voulois pas luy donner la peine de me ſatisfaire. Je ſçay que ſouvent ces ſatisfactions ſont de ſecondes offenſes, & qu'un homme vain, voire meſme un homme modeſte ne ſe deſdit gueres de bon cœur. Mais que voulez-vous dire de Monſieur tel, qui m'a encore eſcrit une grande Lettre accompagnée d'un Sermon qui dure tout un Careſme?

Que tels preſens ſoient pour mes ennemis!

Autrement,

Hoſtibus eveniant talia dona meis.

Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 15 Avril, 1637.

LET-

LETTRE XII.

MONSIEUR,

Je suis bien aise que le Livre de Monsieur Des-cartes vous ait plu, & je ne doute plus de la solidité de sa doctrine, puis qu'elle a eu vostre approbation. Je vous envoye un jugement qu'il fit de mes premieres Lettres, *stilo, ut aiebat, Petroniano*. Mon Latin viendra en suitte, tout glorieux des eloges qu'il a receus à Paris; Et en cet estat-là, il ne craindroit point de paroistre devant les Manuces, puisque les Bourbons l'ont tant estimé. Vous y estes celebré comme de raison, & vous pouvez croire que si je sçavois autant de Langues qu'un de nos Amis dit qu'il en sçait, & qu'on dit que Scaliger en sçavoit, je ne me contenterois pas de vous loüer en Latin & en François. L'accusateur de Ciceron, dont vous me demandez des nouvelles, c'est le redoutable Schiopius. Il a fait imprimer un Livre à Milan, dans lequel il accuse Ciceron d'Incongruité, & de Barbarisme. Il n'y en a qu'un seul exemplaire en France, & Messieurs Dupuy me le presterent lors que j'estois à Paris. Cette injustice faite à Ciceron, seroit une consolation à Scaliger, s'il revenoit aujourd'huy au Monde. Mais au premier jour je m'attens que le mesme Schiopius fera un autre Livre, par lequel il entreprendra de prouver

ver que Caton estoit un meschant homme, & Jules Cesar un mauvais soldat. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Avril, 1637.

LETTRE XIII.

Monsieur,

Je ne sçavois point le merite extraordinaire de ce Monsieur le Conseiller de *** & vous estes le premier qui me l'avez mis à si haut prix. Feu Monsieur de Malherbe estoit un de ses particuliers Amis, & m'en parloit quelquefois ; Mais seulement comme d'un homme extremement curieux, grand amateur de Relations & de Nouvelles, grand chercheur de Medailles & de Manuscrits, grand faiseur de connoissance aux païs estrangers, grand admirateur de tous les Docteurs de l'Academie de Leyden &c. Il me semble que tout cela ne fait pas un grand personnage. Je ne doute point qu'il ne fust officieux & fidele Amy ; Mais il y a de la difference entre les vertus heroïques, & les vertus des particuliers; entre la gloire & la bonne reputation ; & par consequent entre Monsieur le President de Thou & Monsieur le Conseiller de *** La

fin de vostre lettre est conceuë en stile d'oracle, & donne la gesne à mon esprit. Ce sont de vos anciennes supercheries, & vous prenez tousjours plaisir à maltraiter l'impatience de ceux qui ayment. Pourquoy, je vous prie, tant de façons, tant de voiles, & tant d'enveloppes pour me cacher un petit secret? Vous pourriez d'abord descouvrir la verité; Mais vous voulez me faire languir. Vous estes bien-aise que je l'attende long temps par la poste, ou que je la cherche au hazard par des conjectures & par des soupçons. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 May, 1637.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

Vous sçavez bien exercer la patience des gens, ou, pour parler plus proprement, faire enrager leur impatience. J'ay eu du loisir de reste pour estudier vostre Enigme. Cinq Courriers sont arrivez depuis la proposition que vous m'en fistes, & pas-un ne m'en a apporté l'esclaircissement, non pas mesme un seul mot de vos nouvelles, ni de nostre bon Camusat.

Cela

Cela commence à me mettre en peine & à faire naistre en mon esprit quelques-unes de ces vaines craintes, dont les vrayes amitiez sont fertiles. Vostre fluxion ne seroit-elle point plus diligente qu'à l'ordinaire, & n'auroit-elle point pris Juillet pour Decembre? Vous seroit-il point arrivé quelque autre accident? Monsieur le Duc de Longueville vous auroit-il obligé de l'aller trouver en Allemagne?

Dieux un meilleur destin aux Devots qui vous servent!

ou de la traduction de Virgile,

Dii meliora piis!

Je sçay que la Philosophie est vaillante, & que vostre predecesseur Socrate s'est signalé dans les occasions de la guerre. Je ne voudrois pas pourtant qu'il vous prist fantaisie d'acquerir de la gloire par cette voye, & tous les Espagnols qui sont en l'un & en l'autre Monde, ne valent pas la peine de vous mettre seulement en mauvaise humeur. J'attens de vos nouvelles de paix, & je vous prie de ne m'apparoistre jamais en collet de buffle. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 Juillet, 1637.

LETTRE XV.

MONSIEUR,

Vostre lettre du vingt sixiesme du mois passé, m'a mis l'esprit en repos par l'explication de vostre Enigme. Je l'avois neantmoins devinée auparavant & Monsieur l'Official en est tesmoin. Cela soit dit sans rien usurper sur vous, qui estes immediatement inspiré du Dieu Apollon, & sans avoir dessein de m'ériger en Prophete, de peur que cette nouvelle qualité ne m'attirast une nouvelle persecution. Je ne puis assez m'estonner qu'on ait trouvé mauvais que j'ay parlé de moy dans une affaire où il ne s'agit que de moy, & où il me semble que je ne pouvois parler d'un autre sans m'esloigner de mon sujet. Vouloit-on que je parlasse du grand Turc, ou du Roy de Perse? Vouloit-on que je fisse une digression sur la Genealogie de Messieurs les ***? Je ne suis pas propre à loüer les grands Seigneurs si bassement, & Monsieur de *** fera cela beaucoup mieux que moy: Mais je vous avoüe que toutes les mesdisances de la canaille, ne me faschent point tant que ce beau mot qui vous a esté dit à l'oreille par Monsieur le Bibliothequaire. Je voy par-là que plaire & desplaire, en ce bon siecle, est une pure action du Hasard & de la Fortune. La prudence & le bon sens

n'y,

n'y ont point de part, & selon que la medecine de Monseigneur a bien ou mal operé, & qu'il a bien ou mal dormy, il juge bien ou mal des choses qu'on luy presente. Cela me fait haïr quelquefois tout le genre humain, & si vous n'estiez le bon & le juste au milieu de la generale corruption, je ferois bien un second vœu plus religieux, & plus solennel que le premier. Je ne pense jamais avoir rien escrit de plus modeste, ni de meilleur, que la piece dont est question, & neantmoins, parce que ce n'est pas une declamation du Palais, ou un sermon de Ruël, on passe legerement là-dessus. On la louë sobrement & avec reserve, parce qu'on ne sçauroit la blasmer, sans se rendre ridicule. Je me doute pourtant de quelque malice de l'Antichambre, & ne veux pas encore condanner le Cabinet. Croyons, pour l'honneur du Maistre que le beau mot n'est point sorty de sa bouche. Car si cela estoit, apres le respect que je luy ay rendu, au mesme lieu où je parle trop de moy, quelque grand & puissant qu'il soit, j'aurois raison de m'escrier, *Barbaro, discortese!* &c. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 16 Juillet, 1637.

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

Il se mesle presque tousjours de l'envie parmy les amitiez de la Cour. Et s'il est vray ce que vous dites, que j'ay appris à escrire à la pluspart de nos gens, & que je leur ay donné de l'esprit, il est vray aussi que les Escoliers ont mal reconnu leur Maistre, & que j'ay fait presque autant d'Ingrats, que j'ay fait de faiseurs de livres. Ces Messieurs ne me rendent jamais d'offices tous purs, & où il n'entre du venin caché. Je n'ay garde de vivre de cette façon, & mon procedé est bien esloigné du leur. Je les loüe souvent des qualitez qu'ils n'ont pas. Je les remercie des faveurs qu'ils ne m'ont pas faites, & il ne sort point de leur portefeüille de si mediocres vers, ni de prose si vulgaire, que je n'asseure que les vers sont des Oracles de Poësie, & que la prose est un Chef-d'œuvre d'Eloquence. Il faut conclure, que ma bonté est trop mal traitée, & que sçachant si bien aimer, je devois estre plus heureux en amitiez. J'ay tousjours tasché d'obliger & de servir, mais on ne m'a gueres rendu la pareille: Et prenant mon histoire de plus haut; dans la violence de la plus injuste persecution, qui de la memoire des hommes ait esté suscitée contre un innocent; quelques-uns ont pris leur

plaisir

plaisir de mes disgraces, quelques-autres ont fait semblant de me plaindre, & personne ne m'a secouru. J'excepte tousjours celuy que je dois, & mes reproches n'ont garde d'aller, où je n'adresseray jamais que des actions de graces. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Juillet, 1637.

LETTRE XVII.

MONSIEUR,

Si le Recueil de Camusat eust esté public, la publication de mon vœu qu'on y verra en gros caracteres, m'eust exempté de la corvée d'aujourd'huy: Mais il faut que je patisse de la negligence des Imprimeurs, & que j'escrive encore à Rome, puis-qu'on ne sçait pas encore en ce païs-la, que je ne sçaurois plus escrire en saine conscience. Je suis resolu absolument de me mettre en liberté, & de ne pas respondre à nostre Saint Pere le Pape, quand je recevrois un Bref signé *Ciampoli*. Vous m'obligerez donc, si la declaration de mon vœu ne suffisoit pas, de dire aux uns, que je suis malade d'une cinquantiesme maladie qui m'est survenuë; aux autres, que je suis aux Bains

des Monts Pirenées, & aux plus raisonnables; que les Importuns me chassent du Monde, & me contraignent de discontinüer le commerce que j'avois avec les honnestes gens. Je vous avertis de plus, que le Seigneur Totyla se marie bientost, & voilà une nouvelle raison qui me fortifie dans la resolution que j'ay prise. Quand je n'auray plus de mains, on ne devra point trouver estrange que je n'escrive plus. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Juillet, 1637.

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

Souvenez-vous que je suis desia parti pour les Bains des Pyrenées, où je dois demeurer deux ans tous entiers, quoy que je ne laisseray pas durant ce temps-là de vous escrire de Balzac, à mon ordinaire. Mais, en conscience, n'estes-vous pas un homme peu equitable, d'appeller paresse cette necessaire resolution qu'il m'a fallu prendre, pour commencer à vivre, apres avoir esté quarante ans au monde sans avoir vescu? Quelle pitié d'estre tousjours la butte de tous les mauvais complimens de

Fran-

France, & le Tenant contre tous les faiſeurs de lettres dorées ! Il faut de neceſſité que je face quelque treſve avec les honneſtes gens, afin de ne point donner ſujet de plainte à ceux qui ne le ſont pas. Il m'eſt force de diſcontinuer un commerce qui m'eſtoit agreable & avantageux, puis-que je ne le ſçaurois exercer ſans tomber le plus ſouvent entre les mains des Pirates, & faire mille mauvaiſes rencontres. Vous eſtes le ſeul avec lequel j'entretiendray correſpondance; & puis-que vous le voulez ainſi; je vous manderay des nouvelles de Seneque. Par voſtre ordre, je l'ay relcû depuis trois ſemaines, & l'ay releû en Grammairien, & en Philoſophe. Comme il prend Epicure pour ſon texte, je le prendray pour le mien, & mon Commentaire ne ſera ni trop ſec ni trop fleury. On peut resjouïr la Philoſophie, ſans luy faire perdre ſa gravité. Il ne faut pas luy mettre du plaſtre ſur le viſage, mais il faut quelquefois la décraſſer. Je ſuis,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 6 Aouſt, 1638.

LETTRE XIX.

Monsieur,

J'attens le commencement de mon repos de

de la fin de l'impression de nostre Recueil. Apres cela, il faudra se tenir parole à soy-mesme, & discontinuër ce fascheux commerce, qui m'emporte tout mon temps, & toute ma joye. Ce n'est pas Paris seul qui me persecute. Bordeaux, Thoulouse, Aix &c. ne m'espargnent pas; sans conter les *virtuosi* de dehors, qui sont encore de la partie. Mais quand ils auront veu ma resolution imprimée, ou ils me laisseront en paix, ou, pour le moins j'auray droit d'y demeurer. La nouvelle de la mort de Madame d'Andilly m'a touché sensiblement. Je prens part à tous les bons & mauvais succés d'une famille qui doit estre chere à la France, & qui est née pour la gloire du nom François. Mais je plains particulierement nostre Amy, qui n'ayant jamais eu de passion défendue, perd en sa femme toutes ses maistresses, & tous ses Plaisirs. Il est, neantmoins, si sçavant en la Doctrine Chrestienne, & a tant de Sçavans de sa race à l'entour de luy, qu'il n'a pas besoin de la Philosophie Stoïque, ni d'aucun autre secours estranger, pour se defendre contre les attaques de la Fortune. Tout raisonne, tout presche, tout persuade en cette Maison, & un Arnaud vaut une douzaine d'Epictetes. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 14 Aoust, 1637.

LET-

LETTRE XX.

MONSIEUR,

On ne peut pas appeller Censure les objections que j'ay faites sur la Tragedie de *Herodes infanticida*, & il y a grande difference entre proposer des doutes, & donner des resolutions. Si le bon homme Heinsius n'a pas pris la chose de ce biais, ce n'est pas ma faute, c'est la sienne; & je sçay bien que Juste Lipse, qui a leû autrefois Tacite dans la mesme chaire que luy, m'eust respondu en honneste-homme, & non pas en *signor dottor*. Il ne laisse pas, en quelques endrois, de me traiter de *vir disertissimus*, & de *maximum ingenium*, mais au fonds, il est piqué, & a mal pris ma bonne intention. Elle ne fut jamais de prendre de l'avantage sur luy: Ouy bien de luy donner de l'exercice, d'exciter sa subtilité, & de luy fournir la matiere d'une excellente Dissertation. Car, à vous dire le vray, quelque sujet que j'aye de me plaindre de son chagrin & de son humeur sauvage, je le tiens pour un des grands hommes des derniers siecles; Poëte, Orateur, Philosophe, Critique; en un mot, le τὰ πάντα des Grecs. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Aoust, 1637.

LETTRE XXI.

MONSIEUR,

Quelque adroit que vous soyez à vous défaire des importuns, je vous fais aujourd'huy une priere que je ne croy pas que vous me vouliez refuser. Je vous demande les vingt ou trente vers qui vous plaisent le plus dans vostre Poëme, afin que je les apprenne par cœur, & que je les recite aux Echos de Balzac, & aux Nymphes de la Charante: Car je sçay bien que vous ne voulez pas qu'ils aillent jusqu'à la ville,

Et qu'ils soient admirez des profanes Mortels.

Vous ne pouvez pas me dire qu'ils sont tous également vos enfans, & que vous n'avez point d'affection particuliere. Virgile a eu les siennes, Lucain les siennes, & Torquato Tasso les siennes. Ils ont plus aymé un endroit de leur ouvrage que l'autre; Ils ont eu leurs Benjamins & leurs Favoris. J'attens ce que je vous demande, & ne reçoy point d'excuses, non pas mesme quand la Pucelle me les viendroit faire en personne. Vous sçavez que je suis muët & paralitique, & aux Antipodes pour tous les faiseurs de belles Lettres. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Aoust, 1637.

LET-

LETTRE XXII.

Monsieur,

Je ne vous diray point que je prens part à vostre douleur ; je parlerois improprement. C'est ma douleur toute entiere, & telle qu'une parfaite amitié la peut faire naistre dans une ame tendre, & qui n'est point honteuse d'avoir plus de douceur que de force. Je sens donc vos maux comme les miens propres, & n'ay garde d'estre en estat de vous consoler, n'ayant pas tant de raison, & ayant autant de douleur que vous. Voicy la saison des disgraces & des pertes. Chez les plus heureux mesmes les prosperitez ne sont pas pures, & il y a du deüil & des larmes du costé de la Victoire. Il faut amuser le plus qu'on peut son affliction, & chercher des objets qui la trompent s'il n'y en a point qui soient capables de la guerir. Que je voudrois vous pouvoir fournir de ces objets trompeurs & divertissans. Si mes lettres estoient quelque chose de semblable, je commencerois à benir un exercice auquel j'ay donné de si frequentes maledictions, & ne dirois plus ce que j'ay dit si souvent, *utinam nescirem litteras*. Mon affection ne se fait jamais de feste, mais elle fait tousjours son devoir. Elle se trouve aux jours de deüil, & laisse la prosperité aux affections des autres Amis; Elle

a beaucoup de chaleur & peu d'esclat. On peut vous traiter avec plus de complimens, mais non pas vous aymer avec plus de fidelité. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Septemb. 1637.

LETTRE XXIII.

MONSIEUR,

Jusques icy vos larmes ont esté tres-justes & tres-honnestes; Mais si elles duroient davantage, elles vous pourroient nuire, & ne serviroient de rien aux personnes que vous regrettez. Je vous supplie donc de vous considerer vous-mesme, & de ne point faire habitude de tristesse. C'est la plus lasche & la plus stupide, ou, pour parler moins injurieusement, la plus molle & la plus paresseuse de toutes les passions. Et si jamais homme a eu besoin de travail & de diligence, vous m'avouërez que c'est vous, puis que le dessein que vous avez entrepris est la grande promesse qui se soit faite au Monde il y a cent ans. Si vous faites banqueroute, ce ne sera pas faute de bien, ni de bonne foy; ce sera faute de commodité & de loisir, & j'ay peur que les complimens de Paris donneront plus de peine à la Pucelle, que les

armes

armes d'Angleterre. On m'a dit qu'il s'estoit passé quelque chose d'assez rude, entre Monsieur le Mareschal de *** & nostre Amy; & que celuy-cy avoit esté menacé, bien qu'il soit personne sacrée, & par consequent inviolable: Nous-nous morfondons icy, mon cher Monsieur, mais on se brusle quelquefois au lieu où vous estes. Je vous y souhaite une felicité toute pure, & des journées toutes calmes, filées du plus bel or, & de la plus belle soye, que les Parques puissent jamais mettre en œuvre. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 13 Septemb. 1637.

LETTRE XXIV.

MONSIEUR,

Je voy bien que vous estes un fidele prometteur, & qu'il se faut reposer sur vostre parole. J'ay receu le fragment que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer: Mais, à vous dire le vray, cette goutte ne fait qu'augmenter ma soif. Je brusle d'impatience de considerer le corps dont une si excellente partie a esté tirée. Mais, en attendant que je puisse vous aller faire ma Cour, n'est-il pas vray que cent vers ne vous cousteroient pas plus que trente,

trente, si vous vouliez m'obliger de bonne façon. Je vous promets qu'ils seront icy en tres-grande seureté, & que je ne les communiqueray qu'à une seule personne: Encore s'obligera-elle à moy par serment, de ne se souvenir de rien de ce que je luy auray recité. Les desgousts avec lesquels vous m'en parlez, commencent à me fascher; si ce n'est que vous ayez esgard à la brutalité de ce Siecle, qui juge encore plus mal des bonnes choses que le precedent. Je viens de lire dans Monsieur de Thou, les plaintes que luy en fit le bon homme Victorius, lors qu'il le fut visiter estant à Florence. *Querebatur is jam tum bonas litteras in Italia vilescere, habere se multa quæ publico libenter daret, sed ea plerisque non tanti æstimari, quanti conveniret*, &c. Je suis de son opinion. Je voy assez que la peine que nous prenons est mal employée, & que nous ne devrions point tant travailler à faire passer le temps à des impertinens, & à des ingrats. Si quelque homme peu sçavant trouve estrange, dans la dissertation, le Monde sçavant, vous luy pouvez alleguer ces Vers,

—— merito cui doctior Orbis
Submissis defert fascibus imperium.

Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Septemb. 1637.

LET-

LETTRE XXV.

Monsieur,

Sçavez-vous que nostre *Semicapro* me veut mettre en Prelature, & pense le pouvoir faire par le credit, & à la recommandation de certaines gens dont je n'ay jamais ouï parler. Je vous envoye deux admirables Lettres qu'ils m'ont escrittes sur ce sujet, &, à mon avis, vous ne les lirez pas sans rire. Vous y verrez toute la mauvaise Politique employée, & tout le Machiavel de village, pour m'excroquer deux Lettres qui leur donnent des loüanges. Je suis pourtant resolu, & ce sera, je m'asseure, de vostre consentement, d'estre aussi cruël, qu'ils sont artificieux, & de laisser mourir leur vanité faute de secours. Quand ces Messieurs ne seroient pas compris dans mon serment general, j'en ferois un particulier pour eux. Ils me connoissent aussi peu que je les connois. Ils m'attaquent par où il est difficile de me prendre. Je ne sçay ni briguer les voix, ni mandier l'approbation de personne. J'ay quitté ceux qui peuvent donner & enrichir, comment chercherois-je ceux qui ne peuvent que promettre & abuser? Vous sçavez, Monsieur, que je n'ay point dessein de faire fortune; Et quand j'aurois ce dessein, ce ne seroit pas là que je m'adresserois. Le bien que me veut nostre bon

Semi-

Semicapro, & la passion qu'il a de me donner du Monseigneur, peut-estre aussi legitimement qu'à plusieurs autres, l'a empesché de descouvrir tant de petites finesses que vous remarquerez dans les Lettres dont je vous parle. Car en effet ces advis d'Amy, & toutes ces propositions de fortune n'ont pour la fin que deux Responses. Mais je le jure icy solennellement, ils ne les auront pas: & s'il est besoin, j'adjouteray à mon premier serment les anciennes Execrations que vous avez leuës dans Aulu-Gelle. Voila mal connoistre la bonne volonté qu'on a pour moy: Mais, je vous l'ay dit mille fois, les injures faites à ma Raison, me sont sensibles à la derniere extremité. Je vous baise tres-humblement les mains, & suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 28 Septemb. 1637.

LETTRE XXVI.

MONSIEUR,

Vous m'escrivez de si jolies choses du petit Pere, que je serois bien fasché qu'il eust esté plus habile Charlatan, & qu'il m'eust voulu piper de meilleure grace. Vous prenez toûjours les

les choses du bon biais, & allez droit à la verité. Je ne vous dis pas cela sans sujet; nous avons des amis qui ne jugent pas si finement, & sçachez que celuy qui fait des Livres de Politique, est homme à estre trompé par le petit Pere, aussi bien que celuy qui les imprime. Je ne sçay point mauvais gré à celuy cy de sa bonne volonté: Je voudrois pourtant qu'il s'arrestast absolument à ce que vous luy avez dit; Il ne devroit pas permettre à la mediocrité de sa raison de passer outre, quand il a appris de vous, ou de moy, où elle en doit demeurer. Je ne doute point que vous n'admiriez jusqu'au tiltre de la lettre du petit Pere, & que *Balzac l'Orateur*, ne vous plaise extremement; bien qu'il ne me puisse donner cette qualité, sans faire un procés à Monsieur de Colomby, qui est Orateur du Roy, & sans l'usurper sur les Jacobins & les Cordeliers, qui sont vos treshumbles Orateurs. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Octobre, 1637.

LET-

LETTRE XXVII.

MONSIEUR,

Quoy que je n'aye pas les yeux fort sçavans, je connois bien que l'ouvrage de Mellan est plus noble & mieux conceû que celuy de l'autre Sculteur. Mais le bon Camusat fait bien de l'honneur à mes Escris, de les enrichir de si belles & de si ingenieuses figures. Que dites-vous particulierement de cette Pallas resveuse & melancholique ? Ne semble-t-il pas, qu'elle n'est à l'entrée du Livre avec une verge, que pour en donner sur les doigts au Sophiste Gorgias, & au Grammairien Palemon ? Ce que je vous ay envoyé est du caractere que les Romains appelloient Attique, & dont nos gens ne se sont point encore apperceûs. Ce caractere, neantmoins a esté celebre du temps mesme de l'Eloquence Oratoire, & a fait un party contre Ciceron, durant la vie mesme de Ciceron. Si je voulois, je vous envoyerois bien quelque autre chose, & je m'asseure que vous m'en remercierez ; Mais je veux estre prié pour cela. Je ne suis plus resolu de verser mes graces tout à la fois, outre que j'ay grand sujet de me plaindre de vostre avarice. Vous n'avez point de pitié de la pauvreté de ma solitude, & de la secheresse de ce Desert. Car combien y a-t-il que je n'ay rien receu qui vienne imme-

Immediatement de vous? Je ne sçay pas plus de nouvelles de vos Muses, que si j'estois le plus profane de tous les Barbares. Il faut souffrir un si grand mespris avec patience, & ne laisser pas de vous honorer tousjours avec passion. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Octobre, 1637.

LETTRE XXVIII.

MONSIEUR,

Je suis resolu de me despoüiller de toutes les fascheuses passions, tant pour le salut de mon ame, que pour le repos de ma vie & le bien de ma santé. J'ay protesté il y a long-temps, qu'il valloit mieux souffrir l'injustice que de la faire, & depuis peu j'ay fait grande reflexion sur le *qui dixerit fratri suo raca, &c.* C'est pourquoy je veux rendre à l'avenir le bien pour le mal, & commencer par Monsieur Bourbon, que je recherche le premier, sans me tenir sur le point d'honneur, ni me souvenir des choses passées. J'avois desia prié une Dame de nos amies de luy porter cette parole, quoy que j'ignorasse ce qui s'est passé dans l'Academie, & que je n'eusse point receu vostre lettre,

lettre, qui m'apprend les avances qu'il a faites, tant de son propre mouvement que par l'ordre de la Compagnie. Pour moy, je vous le dis encore une fois; Ce que je fais n'a pour fin que la satisfaction de ma conscience, & la soumission aux ordres de Dieu. Ce n'est ni le Poëte, ni l'Orateur que je recherche; C'est mon prochain, avec lequel je me veux reconcilier, & j'aurois traité Petrus Valens de la mesme sorte, si nous eussions esté ensemble dans les mesmes termes. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 21 Octobre, 1637.

LETTRE XXIX.

MONSIEUR,

Changez, s'il vous plaist, de langage, & ne parlez plus en termes si bas, & avec de si excessives humilitez de la plus glorieuse des Heroïnes. Il semble que vous la traittiez de petite fille, & que vous ne vouliez pas qu'elle monstre seulement le nez ni à la porte, ni à la fenestre. Je ne sçay si ce grand soin luy plaira, & si elle vous avouëra de tout ce que vous avez dit d'elle. La Pudeur est bien la vertu des Vierges; mais la mauvaise honte n'est pas bienseante

ſeante aux Amazones, &, comme vous ſçavez, celle qui fut trouver Alexandre ne parloit pas baſſement de ſon merite. Le *Car* de noſtre Amy eſt une fort jolie choſe, & il faut avoüer qu'il a le genie de la belle & de la noble raillerie. Je voudrois ſeulement qu'il travaillaſt un peu à purifier ſon ſtile. Dans ſes eſcrits la conſtruction eſt ſouvent embarraſſée, & ni les choſes, ni les paroles ne ſont pas tousjours en leur juſte place. Pour le Sonnet Acroſtiche, je me trompe fort s'il n'eſt de la façon d'un certain fou de l'Univerſité nommé ***, que j'ay veu autrefois chez l'autheur du *Car*, & qui fit le celebre Epitaphe, où ce vers ſe lit en gros caracteres,

Aux Manes bien-heureux de l'antique Voiture.

Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 28 Octobre, 1637.

LETTRE XXX.

MONSIEUR,

Que vous ſemble du choix qu'on a fait de noſtre nouveau Confrere avec lequel je viens de me reconcilier? Croyez-vous qu'il rende de

de grands ſervices à l'Academie, & que ce ſoit un inſtrument propre pour travailler avec nous autres Meſſieurs, au défrichement de noſtre Langue? Je vous ay autrefois monſtré de ſes Lettres Françoiſes, qui ſont eſcrites du ſtile des Bardes, & des Druydes: Et ſi vous ne croyez que *s'eximer des apices de droit*, que *l'officine d'un artiſan*, que *l'imperitie de ſon art*, & autres ſemblables deſpoüilles des vieux Romains, ſoient de grandes richeſſes en France, il a dequoy en remplir le Louvre, l'Arſenal, & la Baſtille. Apres cette plaiſante election, je ſuis d'avis qu'on employe noſtre cher Monſieur de Racan, à la correction du Dictionnaire de Robert Eſtienne. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 6 Novembre, 1637.

LETTRE XXXI.

MONSIEUR,

Le ſoin que vous prenez de m'eſclaircir des moindres circonſtances des choſes, me fait bien voir que mon contentement vous eſt cher, & que vous ne voulez pas que je perde rien par mon abſence. Faute de matiere il m'eſt impoſſible de vous rendre la pareille, & tout

tout est si sec & si sterile dans ce Desert, que je serois muët, si vous ne me fournissiez dequoy vous parler. L'Usage est pour *Muscardins*, bien que l'oreille soit pour *Muscadins*. Mais icy comme ailleurs, l'Usage doit tout regler, & de plus, l'origine du mot estant Italienne, quel droit avons-nous d'oster une lettre d'un mot qui n'est pas de nostre jurisdiction? Quoy que cette lettre soit rude; quoy qu'elle ayt esté appellée la lettre canine; quoy que, dans *Muscardins*, elle face mal à la petite bouche de Monsieur de ****, elle ne laisse pas de tenir tousjours son rang dans l'Alphabet; elle murmure, elle gronde, elle mord impunément depuis tant de siecles, elle entre dans plusieurs mots, où elle n'est pas moins rude, ni moins raboteuse que dans *Muscardins*, sans que personne s'en plaigne. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 17 Novemb. 1637.

LETTRE XXXII.

MONSIEUR,

Je suis bien-aise de l'estime que vous faités de Monsignor della Casa. C'est une de mes anciennes inclinations, & feu Monsieur de Ruccellai

cellai son petit Neveu, m'en avoit donné le premier la connoissance. Depuis, j'ay leû avec soin, tout ce qu'il a escrit en langue vulgaire, & me glorifie d'en avoir fait au hazard, le mesme jugement que vous en donnez par une science confirmée. Pour le Latin du mesme Autheur, je suis aussi tout à fait de vostre opinion. La Vie du Cardinal Bembe est une piece tres-nette, tres-judicieuse, & tres-Latine; celle du Cardinal Contaren est plus longue, mais non pas si achevée; & Victorius mesme confesse, qu'elle avoit besoin d'estre retouchée, pour estre en sa derniere perfection. La piece Italienne manuscrite, que je veux faire imprimer, ne doit rien en son genre, à la Harangue faite à l'Empereur, pour la reddition de Plaisance. Au moins est-ce l'avis de beaucoup d'honnestes gens de delà les Monts, & l'on croit qu'elle irrita de telle sorte les Espagnols, qu'ils s'en vengerent par le boucon qui luy fut donné. Celuy dont me parle vostre lettre est de ceux dont j'estime plus la personne que les Livres, & quand j'ay dessein de le trouver beau, je ne le regarde pas de ce costé-là. Est-il possible qu'un homme qui n'a pas appris l'Art d'escrire, & à qui il n'a point esté fait de commandement de par le Roy, & sur peine de la vie de faire des Livres, veüille quitter son rang d'honneste-homme qu'il tient dans le Monde, pour aller prendre celuy d'imperti-

nent

nent & de ridicule, parmy les Docteurs & les escoliers ? Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 23 Novemb. 1637.

LETTRE XXXIII.

MONSIEUR,

J'ay peur que la depesche du mois passé se sera perduë, & qu'il faudra la chercher dans les Registres de Totila. Ce n'est pas que ces sortes d'escritures vaillent la peine d'estre conservées, ni qu'il faille que mon oysiveté soit aussi exacte & aussi ponctuëlle qu'une Ambassade. Mais aussi pourquoy refuser de la besogne aux ouvriers qui la demandent, & espargner des mains qui ne se lassent jamais. Le Seigneur Totila veut estre employé, & ne se soucie pas sur quelle matiere, pourveu que ce soit moy qui la luy fournisse. Il est grand dommage qu'il ne soit aux gages de l'Academie, & qu'il ne se trouve derriere Messieurs, *cum stilo & pugillaribus* à costé de nostre cher Camusat. Si vous luy faisiez cet honneur, je vous respons qu'il ne se perdroit pas une Syllabe de toutes vos doctes conferences ; Je dis davantage ; Il sçauroit recueillir les cho-

ses mesmes sur lesquelles il n'y a point de prise; Comme qui diroit la bile jaune de Monsieur ***; la noire de Monsieur ***, les grimaces de Monsieur ***, la gravité de Monsieur ****. les branslemens de teste, & les sousris desdaigneux de Monsieur ***. Un homme qui peut faire tout cela, fera bien revenir au logis une despesche esgarée; & si ses Archives nous manquent, j'attens un miracle de sa memoire. Pour estre destrompé de mon erreur, j'avois besoin du dernier article de vostre Lettre. Vostre avis confirme ou redresse tousjours le mien. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Decemb. 1637.

LETTRE XXXIV.

MONSIEUR,

Qu'est-ce que ce Libelle contre les Espagnols, qui court sous mon nom aux Païs-bas? Ne sçavez-vous pas que je suis reconcilié avec la Maison d'Austriche, & avec tous les autres Souverains de l'autre Party? On m'a sceu si peu de gré de mes premiers combats, que je n'ay garde d'en entreprendre de nouveaux, & j'ay renoncé pour jamais aux Philippiques, & à toutes

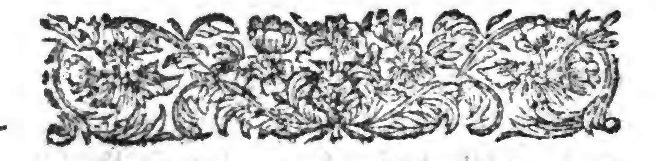
toutes les matieres querelleuses. C'est pourquoy vous pouvez refuter hardiment la nouvelle de Hollande, & dire, que je ne suis point Pere de l'Enfant qu'on me suppose en ce païs-là. Mais sans cette expresse declaration que je vous en fais, vous deviez estre asseuré de la verité, & croire que je devois estre innocent d'une action que je ne vous avois point communiquée. Ce n'est pas la premiere supposition qui a esté faite dans le Monde. Puis-qu'il y a eu des Pseudophilippes, des faux Agrippa, des faux Baudoüins &c. il peut bien y avoir un faux Balzac de la façon de quelque Declamateur oysif, qui fait des Libelles aux Païs-bas. Le bon est, que le veritable Balzac est sur pieds, pour fouëtter tous ses Singes, & dissiper tous ses Phantosmes. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Decemb. 1637.

Fin du Second Livre.



LETTRES FAMILIERES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN.

LIVRE TROISIESME.

LETTRE PREMIERE.



ONSIEUR,

Vos lettres sont les souverains remedes de mon chagrin. Celle que j'ay receüe du quatriesme de ce mois a fait l'effet ordinaire, & il me semble que vostre cœur me parle dans toutes les lignes que vous m'escrivez. L'excellente chose que c'est qu'un Amy de vostre merite,

merite, & que je suis riche de le posseder ! Le mal est que je suis toûjours esloigné de mes richesses : Je n'en jouïs qu'en esprit, & par la force de mon imagination, soustenuë, à la verité, de temps en temps de vos tres-sages, tres-agreables, & tres-obligeantes Lettres. La derniere a ces trois qualitez comme les autres, & se declare comme de coustume pour le bon Party. Vous avez plaidé la cause de Virgile admirablement, & je ne croy pas qu'apres cela, il y ait de Lucaniste qui ne se cache; qui ne soit honteux de son jargon, de ses rodomontades, de ses grimaces sur le papier. Car, en effet, il me semble que je voy dans leurs vers les mines qu'ils font en les composant, & la peine qu'ils prennent à ne suivre pas leur naturel. La pluspart de nos gens de Leyden sont de ce Peuple de Lucanistes, ou, pour le moins, de leurs Alliez & Confederez. S'ils n'imitent tous les mauvais exemples, ou, pour le moins, les exemples dangereux, ils donnent d'ordinaire à deviner ce qu'ils veulent dire ; & je ne les ay jamais encore bien entendus, quelque estude que j'aye apportée à les estudier. C'est peut-estre ma faute ; mais aussi ce pourroit estre quelquefois la leur ; & puisque j'entre dans la confidence de Lucrece, d'Horace & des autres honnestes gens de l'Antiquité, ceux-cy me pourroient bien faire part de leur secret, sans se faire tort. Ils

croyent que la netteté de l'expreſſion eſt le langage du peuple, & que pour ſe bien ſeparer de ce profane vulgaire, il faut parler en Prophete, & ne ſe communiquer aux pauvres Mortels, que par l'entremiſe des Grammairiens. Je ne ſuis pas de leur avis, & je m'aſſeure que le Pere Bourbon ſera du mien, quoy qu'à vous dire le vray, il ſoit tombé plus d'une fois dans les mauvais pas qu'il nous a marquez, & qu'il ait quitté ſon Virgile pour le Lucain & le Claudien des autres. Ce qui ſoit dit ſous le ſceau de la confeſſion civile. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 2 Janvier, 1638.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Ma curioſité eſt ſatisfaite, & vous m'avez fait grand plaiſir de me mander ce que vous ſçaviez de l'affaire des Priſonniers. On a eu peur, à mon avis, que l'Abbé vouluſt faire ſecte, & qu'il puſt devenir Hereſiarque. Je ne parle pas de ces Hereſies charnelles & desbauchées, comme celles de Luther & de Calvin; mais de ces Hereſies ſpirituëlles & ſeveres comme celles d'Origene & de Montanus. J'aurois

rois à vous dire beaucoup de choses sur ce sujet, si nos Lettres se pouvoient changer en conversation, & si vous estiez icy, ou moy à Paris. Je ne laisseray pas pourtant de vous dire quelque chose. Cet Homme est veritablement une personne extraordinaire; grand Theologien, grand Philosophe, & aussi abondant en belles pensées que j'en vis jamais. Il dit souvent des choses qui semblent luy avoir esté inspirées, & venir immediatement du Ciel. Entre autres, il m'asseura un jour qu'il voyoit les Mysteres de l'autre vie plus sensiblement que je ne voyois les affaires de celle-cy. Il est vray que la demonstration qu'il m'en voulut faire ne me satisfit pas; mais je creûs que c'estoit ma faute, & non pas la sienne. Si cet homme-là est trompé, je vous avouë que je le suis bien aussi; & c'est une grande pitié de nous autres pauvres Mortels, qui devrions nous humilier tousjours devant le Throne de Dieu. Je ne sçaurois me persuader qu'il pretende à la qualité de Chef de part, ni qu'il ait jamais eu dessein de dogmatiser. Car homme du Monde ne parut jamais plus respectueux envers le Saint Siege, ni plus persuadé que luy de la toute puissance de Rome. Il est, au reste, grand admirateur des Escrits de feu Monsieur le Cardinal de Berulle, & je ne trouve point ce qui l'a pû obliger de peu estimer ceux du Pere Seguenot son compagnon de fortune. Pour moy, je

 vous

vous avoüe que son stile m'a ravy, & laisse sa Doctrine à examiner, à qui il appartiendra d'en juger. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Janvier, 1638.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Nostre nouvel Amy est trop delicat, & ce qui l'a choqué n'a rien de rude ni de raboteux. Pourquoy trouve-t-il estrange que je die, que si j'estois né Suisse, je ne voudrois point d'autre gouvernement que celuy de mon païs, puisque c'est une supposition que je fais, qui va à l'avantage du Gouvernement du païs où je suis né? De plus, *Liberté*, & *Maistre*, sont deux mots opposez presque par tout, *non facile libertas & domini miscentur.* Et ailleurs, *res olim dissociabiles miscuit, libertatem & principatum.* Pour ce que je dis, qu'il est dangereux de changer mesmes les mauvaises choses, s'il considere bien les paroles precedentes, cela ne se peut entendre de la Religion. Je parle de choses purement civiles, & politiques. Et n'est-il pas vray que dans les Estats, il y a des pieces

pieces si caduques, & si esbranslées, que si on les touche, on les renverse? Il y a des corps qui ne peuvent plus souffrir les remedes, & qui ne sont plus capables de guerison. Il faut les laisser en l'estat où l'on les trouve, de peur de les briser en les remuant. Un petit effort, un mouvement mesme sans violence, le passage d'un lit à un autre, est quelquefois mortel à ces mauvais corps. Ils ne laissent pas pourtant de durer, pourveu qu'on ne les tourmente pas, & qu'on les remette aux soins & à la conduite de la Nature. Ils se conservent dans un repos de corruption, & parmy des maux connus & accoustumez. Et si on vouloit les resveiller; si on les tournoit seulement d'un autre costé qu'ils ne sont, leur vie estant enfermée dans leur assoupissement, ce resveil, ce changement leur seroit fatal. Voila comme quoy il y a des changemens dangereux; & quand nostre jeune Amy aura autant vescu que nous, il n'aura pas meilleure opinion que nous, de ceux qui veulent reformer le Monde. Qu'il lise les Histoires de tous les Siecles, il verra que ce zele de reformation a tousjours fait naistre de nouveaux desordres, au lieu de faire cesser les anciens. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Janvier, 1638.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Il faut avouër que Monsieur **** a de l'esprit, & qu'il n'escrit pas en Déclamateur, comme font la plus part de nos Escrivains. Mais il faut avouër aussi, qu'en quelques endroits son expression est un peu foible, & que souvent ce qu'il dit de bon, pourroit estre beaucoup mieux dit par un homme qui sçauroit escrire avec ornement. Je luy pardonne cette foiblesse, mais non pas celle qui le fait desfier de la fidelité mesme, & qui luy travaille l'esprit de soupçons. Il me semble pourtant que vous ne devez pas laisser vieillir ces soupçons dans son esprit. Comme le plus sage, vous devez commencer le premier, & faire les avances de l'esclaircissement necessaire. Puisqu'il est malade, il faut que vous soyez son medecin, & que vous guerissiez un homme qui merite d'estre conservé. J'ay icy, depuis trois ou quatre jours le Docteur ***, que j'ay fait venir pour voir s'il me pourra soulager en mes estudes. De cette sorte j'augmente mon train d'un Philosophe, qui a de l'appetit, & qui ne se contenteroit pas pour son ordinaire de trois dattes & de quatre olives. Je porte tousjours mon esprit au dessus de ma fortune. Je fais le Seigneur, quoyqu'il y ait des Seigneurs qui

ont des valets ſans comparaiſon plus riches que moy. Teſmoin le petit Pourceau de **** qui a plus de dix mille eſcus de rente, pour faire proviſion de gland, & pour s'acheter du ſon tous les ans. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 10 Fevrier, 1638.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Vous avez eſté obeï. Pour ne pas contrevenir à vos ordres j'ay eſcrit une lettre à Monſieur l'Abbé de Saint Nicolas : Mais j'ay grand peur qu'elle ſera de la nature des Harangues de Gaſcoigne, c'eſt à dire courte & mauvaiſe. Je ne doute point que la troiſieſme partie de l'Hiſtoire de Flandres qu'il m'a fait la faveur de m'envoyer, ne ſoit du merite des deux premieres. Mais à vous parler franchement, je commence à m'ennuyer de la Guerre. Une Hiſtoire qui ne fait qu'aſſieger, que camper, & que ſe battre, ne peut pas tousjours contenter un homme qui a peu d'inclination pour les vertus militaires. C'eſt dommage que ce grand eſprit n'ait choiſi la France pour ſon Theatre, pluſtoſt que les Païs-bas. La varieté

de son Ouvrage eust esté plus grande. De la Campagne il fust quelque-fois revenu au Cabinet : Nous eussions veu des Renards de Cour, parmi les Lions des Armées. Et à vous dire le vray, le rugissement perpetuël de ces Lions n'est pas une musique qui me soit fort agreable. Les renards, les singes, & les autres animaux plus fins que farouches, me feroient bien mieux passer le temps avec leurs sauts & leurs gambades. Les Marionnettes mesmes ont leur usage dans la Republique; vous le sçavez bien. Mais vous sçavés aussi, que quand un singe danse sur la corde, on prend ce temps-là pour couper la bource aux plus attentifs des Spectateurs. Expliquez cet Enigme, apres m'en avoir donné tant d'autres à expliquer. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Fevrier, 1638.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Je vous donne avis que Monsieur tel s'est ennuyé de moy, ou que je me suis ennuyé de Monsieur tel. Je l'avois fait venir sur la parole de mon Libraire: Mais il s'est trouvé,

par

par malheur, qu'il n'est pas si bien purifié, que la lettre de recommandation me l'avoit voulu persuader. Il sort des ruines de son nez, certaines vapeurs qui gastent les plus belles & les plus sçavantes conversations. Outre qu'à vous parler franchement, c'est le plus sauvage de tous les Mortels, & beaucoup moins capable de discipline, que ne sont les rats & les hirondelles qu'on ne peut jamais apprivoiser, s'il en faut croire l'Histoire de Pline. Je n'ay pas laissé de le traiter humainement à nostre separation, & de retrancher quelque chose de ma pauvreté pour le soulagement de la sienne: Avec promesse, neantmoins, faite solennellement à nos Dames, de ne leur plus mettre devant les yeux un animal de si mauvaise rencontre; un Pedant de cette humeur, & de cette odeur. Ces gens-là, à proprement parler, sont les pestes de la Republique. Catilina, Cethegus, & les autres, appellez ainsi par Ciceron, ne l'estoient qu'en figure, & par metaphore. Malheur à ceux qui s'aprochent d'eux sans estre munis de preservatifs! Leur infirmité est redoutable, & ils tirent cet avantage de leur defaut, qu'encore qu'ils ne soient pas vaillans, ils font fuïr tout le Monde. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Angoulesme, le 6 Mars, 1638.

LET-

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Si la Sagesse escrivoit des lettres, elle n'en escriroit pas de plus sensées, ni de plus judicieuses que les vostres. La derniere que j'ay receuë est bien, à mon gré, de ce nombre-là, & je ne me puis lasser de la lire, apres l'avoir leuë une douzaine de fois. Que vous eussiez bien reüssy dans les raisonnemens politiques, & que c'est dommage que vous n'ayez voulu estre veritable, comme vous voulez estre menteur! Nostre Histoire toute entiere ne vous eust pas donné tant de peine, que vous en donnera cette petite partie que vous avez entrepris de falsifier, & vous eussiez enseigné la Posterité, au lieu que c'est un à sçavoir si vous aurez le temps de la divertir. Je veux esperer, pour la satisfaction de mon esprit, que vous pourrez faire l'un & l'autre; Et je vous demande, à tout le moins, quelque Conjuration de Catilina, quelque Guerre Jugurthine, ou un autre membre considerable, s'il n'y a pas moyen d'avoir tout le corps. Le Paquet pour Rome n'est point pressé. Il se presentera peut-estre un second Abbé de Rets, qui nous fera une seconde faveur. Je vous prie de l'attendre avec patience, & de ne pas croire cependant que mon amour me face

malade. Vous sçavez ce que j'entends par là. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 16 Mars, 1638.

LETTRE VIII.

Monsieur,

Le Docteur qui fit chez vous l'Hercules Furens, & le flageolet que vous luy ordonnez pour moderer l'impetuosité de son action dans la dispute, sont veritablement des pieces rares & que j'ay quelque envie de vous derober, pour un des chapitres de mon Barbon. Mais est-il possible que le cher **** soit un denonciateur de crimes, soit un demandeur de confiscations, & qu'il veüille vivre de la mort d'autruy? Il faut qu'apres cela, le sucre devienne amer, & que les moutons se fassent loups, & que toute la Nature se change. Il a beau alleguer pour sa justification,

—— quid non mortalia pectora cogis
Dira fames, durisque urgens in rebus egestas?

Je ne sçaurois approuver ces sales moyens d'allonger la vie, & ce n'est pas manquer de Philosophie, comme vous dites, c'est manquer d'hu-

d'humanité. Mais il n'y a point moyen de guerir les maladies confirmées. Ces miserables ont fait leur dernier vœu de coyonnerie à la Cour, & ne sont plus capables ni de vertu, ni d'honneur, ni de liberté. Dites donc, je vous prie, au cher ****, que je n'ay garde de le vouloir servir en cette rencontre, & que j'ay receu avec horreur la proposition que Monsieur l'Official m'en a faite de sa part. Il vaudroit bien mieux qu'il allast manger du fromage & des chastaignes dans les Montagnes d'Auvergne, que de courir apres semblables avis pour subsister à la Cour. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 May, 1638.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

La lettre du Seigneur Jean-Jaques m'a plû extraordinairement, & vous estes trop bon de me fournir ainsi de ces divertissemens agreables. Sa gueuserie me fait souvenir de celle de Paule Jove, qui demandoit encore plus ouvertement, & plus laschement que luy. J'ay leû certaines lettres de sa façon, qui sont admirables en ce genre. Dans quelques-unes il proteste,

teste, que si le Cardinal de Lorraine ne le fait payer de sa pension, il dira qu'il n'est plus de la race de Godefroy, qui donna l'Archevesché de Tyr à un Pedant. En d'autres, il demande deux chevaux au Marquis de Pescaire, & le prie, pour cet effet, de frapper la Terre un peu plus fort que ne fit Neptune: En d'autres, il voudroit bien qu'une Dame de ses amies, luy envoyast des confitures de Naples, parce qu'il commence à s'ennuyer de l'usage des œufs frais, &c. Encore m'avoüerez-vous, que nostre Amy ne mendie pas en tant de façons, & qu'apparemment il sera satisfait, si celuy à qui il escrit, luy procure une Chanoinie de Verdun. Mais faites-moy raison de l'Illustrissime qu'il luy donne: Est-ce à cause qu'il a affaire de luy, & que la Politique Italienne luy a dit, en ce cas-là, *tratta-lo di Messer Domene dio* &c? Le Poëte Martial, qui estoit pour le moins aussi pauvre que l'Orateur Jean-Jaques, appelle une Dame Romaine *sa Reyne*, parce qu'elle luy donnoit de bonnes Estrennes une fois l'an & presque tous les jours à disner. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Avril, 1638.

LET-

LETTRE X.

MONSIEUR,

Le Discours du Gentil-homme François m'a surpris, & je vous avouë que je ne l'ay reconnu, qu'apres avoir rappellé de bien loin la memoire des choses passées. Si j'avois fait un sacrilege, ou quelque autre plus grand peché, s'il y en a quelque autre de plus grand, je ne vous le cacherois pas; & partant, je n'ay garde de vous nier celuy-cy, qui est plus remissible, & de moindre consequence. Il est vray que je suis l'Autheur du Discours, qui ne craint pas assez les foudres de Rome, & qui traite la sainte Inquisition avec trop peu de respect. Mais il est vray aussi, que je le composay en Hollande, sans dessein de le rendre public par l'impression, & dans la chaleur d'un âge qui excuse bien de plus grandes fautes. Puis donc que vingt-cinq ans entiers ont passé sur celle-cy, il me semble qu'il y a prescription legitime contre toute sorte d'accusateurs. Depuis ce temps là, la Chrestienté a changé plusieurs fois de face: Toute la Terre s'est renouvellée: Le Monde d'alors n'estoit pas le Monde d'aujourd'huy: Et, en verité le grand Heinsius devroit avoir honte, de s'acharner si cruëllement sur la personne du petit Balzac; de vouloir triompher en cheveux gris, d'un garcon de

de dix-ſept ans, & qui n'avoit point encore de barbe. Son action a eſté blaſmée de l'un & de l'autre party; & bien que cette perpetuité d'antitheſes, que je viens de voir dans le Diſcours du Gentil-homme François, pûſt eſtre ſupportable dans la compoſition d'un Eſcolier tel que j'eſtois en ce temps-là, & que les poupées dont je me joüois, ne doivent point faire de tort aux armes dont je me ſuis ſervy depuis, je ne veux point me mettre en peine de plaider la cauſe de mon enfance. J'ay fait une folie, eſtant jeune, & le bon homme Heinſius l'a publiée vint-cinq ans apres que je l'ay eu faite. Qui eſt le plus coupable de cette folie, de luy ou de moy? J'ay taſché d'abolir & de ſupprimer le mal, & il veut le renouveller & le perpetuër, s'il luy eſt poſſible. O violateur du ſepulchre d'un enfant à demy né, ou pour le moins qui n'eſtoit pas venu à terme! O malheureux qui deſenterre les Morts! Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 15 Octobre, 1637.

LET-

LETTRE XI.

MONSIEUR,

Ne parlons jamais de *** ? C'est la honte & l'ignominie du nom François. C'est une journée que les Romains eussent appellée *scelerata*, & que nous devons appeller maudite. Il faut que la Posterité la deteste, ou plutost, il faut qu'elle l'ignore, & que nous l'effacions s'il y a moyen de l'année mille ***

Que ce jour soit rayé des choses avenuës
Jupiter le commande aux trois Filles chenuës
Qui tiennent Registre des Temps.

Il y a des gens à qui la Fortune veut mal, entre les mains desquels les plus belles occasions se gastent & se corrompent. Quand on a dessein de lever des Sieges & de perdre des armées, il ne faut que les employer : A l'heure mesme toutes les Places deviennent des Acrocorinthes, & tous les ennemis des Alexandres. Concluons, qu'en tout païs & en toutes occasions, il vaut mieux estre heureux que sage, & sçavoir gaigner sans sçavoir joüer, que de perdre en bien joüant. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 May, 1638.

LET-

Lettre VII.

Monsieur,

Le Pere Petau m'a envoyé ſon Genethliaque, & j'ay receu auſſi une *Action de graces* ſur meſme ſujet, prononcée à Charenton. Elle n'eſt ni du caractere de Monſieur le Faucheur, ni de celuy de Monſieur Daillé, & n'a rien de bon que les ſeuls termes de l'Eſcriture, dont elle eſt rappiecée depuis le commencement juſques à la fin. Je ne doute point que Monſieur de Graſſe n'entonne quelque admirable Cantique à l'ombre de ſes Orangers, & que s'il reſte encore une goutte de bon ſang dans la veine du Pere Bourbon, il ne l'employe pour Monſeigneur le Dauphin. Il ne faut pas qu'il ſouffre que les Jeſuites ayent avantage en cecy ſur les Peres de l'Oratoire, ni que la Societé ſoit meilleure Françoiſe, que la Congregation ſa rivale. Les prouëſſes de l'Abbé dont vous me parlez, me ſont connuës il y a long-temps. Je ſçay juſques où l'emporte la chaleur de la diſpute, & depuis qu'il menaça de coups de baſton un Preſident au mortier qui m'eſtoit venu voir avec luy, je l'ay touſjours extremement redouté. Je ſuis,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 19 Octobre, 1638.

L E T-

LETTRE XIII.

MONSIEUR,

Si le Roy ne prend pas plaisir qu'on die que Monsieur le Dauphin est un Enfant de miracle; trouvera-t-il bon, à vostre avis, que nostre Amy parlant à la Reyne, l'appelle *sa Reyne*; & cette familiarité n'est-elle point capable de luy donner de la jalousie? Il est admirable, quand il dit, que le Tage & le Rhin seroient à sec, sans les larmes que nous leur faisons tomber des yeux; & quand il prie Monsieur le Dauphin de venir voir Monsieur le Chancelier. Je ne doute point que si Monsieur le Surintendant, voire mesme Monsieur Cornuël, luy avoit donné une ordonnance de deux cens escus, il ne fust aussi un de ceux que Monsieur le Dauphin viendroit voir. Voila un homme bien reconnoissant des faveurs qu'il a receuës, & qui n'espargne point les visites des Princes naissans, quand il est question de remercier ses bien-faicteurs. Mais lors que les Espagnols devorent la France en imagination, où a-t-il esté chercher le Quercy pour estre un des principaux objets de leur appetit, qui n'est qu'un des membres du Gouvernement de Guyenne? C'est, sans doute, affin de rimer à Nancy; & cette derniere syllabe a esté cause que les Espagnols n'ont point voulu de la

la Bourgoigne, de la Picardie, &c. pour se jetter sur un petit coin de la Gascoigne. Il ne s'est pas souvenu, en un autre endroit, que les fleuves de vin estoient aussi bien du siecle d'or, que les fleuves de lait, & que Jupiter, qui regna apres Saturne, *passim rivis currentia vina repressit*. Mais c'est pour faire une pointe qu'il a voulu changer la Fable; ce qui n'est pas plus permis aux Poëtes, n'en doutez pas, qu'aux Theologiens de falsifier la Sainte Escriture. Il est, au reste, fort galant-homme, & fait de beaux vers, par-cy, parlà. Mais à vous dire le vray, je n'ay rien veû que de mediocre sur ce grand sujet. Et quoy que j'aye pris d'abord le Poëme de ****, pour les Tables de la Loy, & que Dieu n'escrivoit pas en plus grosses lettres, je vous avoüe, neantmoins, que tout cela ne m'a point donné de devotion & qu'apres l'avoir leu je me suis trouvé le mesme qu'auparavant. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Novembre.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

J'ay dit mon avis de quelques vers, mais

vous avez jugé du Versificateur tout-entier, & vos arrests sont tousjours des effets de vostre souveraine intelligence. Vous connoissez les hommes comme si vous les aviez faits; & si Monsieur de Saint-Blancat escrit nostre Histoire je voudrois bien que vous luy prestassiez vostre connoissance, si fine, si subtile, si penetrante, pour les Eloges qu'on met d'ordinaire à la fin de chaque Livre. Cet Historien-Poëte ne m'est pas inconnu. J'ay veu, il y a long-temps, de sa prose & de ses vers, où il se propose deux exemples extremement dangereux; je veux dire celuy de Tacite, & celuy de Stace. Je vous croy pour sa Leucate; mais si je me veux croire moy-mesme, pour un commencement d'Histoire de nostre temps, il faut bien qu'il se change, & qu'il se reforme avant que de ressembler à Tite-Live. Son nouveau Poëme est tel que vous m'escrivez, & dans l'idée du genre sublime; si ce n'est qu'il va quelquefois au delà, & tombe dans l'extremité vicieuse; Comme par exemple en ces deux vers qui m'estonnerent la premiere fois, & me firent rire la seconde,

Ille ore horrendum lituis respondet aperto,
Obscuratque tubas vagitu & tympana terret.

Bon Dieu! quelle representation de Monsieur le Dauphin au berceau! Il me semble plustost d'y voir Pantagruël, ou Gargantua, qui

qui espouvante sa pauvre nourrice. Quelle voix, bon Dieu ! qui fait plus de bruit que les tambours, & qui est plus esclatante que les trompettes ! Voila, à dire vray, un joly commencement pour parler un jour par la bouche des Canons, *quod solum orationis genus Principi concedit beatissimæ memoriæ Theophilus.* J'ay bien leu dans Silius Italicus, quelque chose d'aprochant, quand il parle du Petit Hannibal, & qu'il fait dire à son Pere, il crie, avec quelque sorte de gravité : Je reconnois sur son visage mes haines & mes coleres, qui renaissent & qui recommencent.

Vagitumque gravem, atque irarum elementa mearum.

Silius Italicus en dit beaucoup. Mais Monsieur de Saint-Blancat en dit beaucoup davantage. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Decembre.

LETTRE XV.

MONSIEUR,

J'approuve fort l'idée que vous-vous estes formée de vostre austere & tétrique Historien, & je n'ayme point tant les ornemens que je veuil-

veüille qu'ils effeminent la virilité. Mais vous m'avoüerez pourtant, que c'est une idée purement spirituëlle qui s'est apparuë à vous en vostre cabinet, & qui ne se trouve point en la nature des choses. Donnez-m'en un seul exemple en toute l'Antiquité Romaine; Car je ne considere point *quicquid Gracia mendax audet in historia.* Vous ne sçauriez le faire, Monsieur, & je viens presentement de relire tout Tite-Live, qui m'a semblé, s'il se peut, encore plus eloquent que Ciceron. Pour Saluste, il peche visiblement contre vos maximes, & ne se contente pas d'avoir de belles paroles, mais il en preste mesmes à Marius, c'est à dire à Jean de Wert, & employe toute sa Rhetorique à faire haranguer un ignorant. A tout cela, on pourroit opposer les Commentaires de Cesar, & les Vies de Suétone. Mais on ne les appelle pas Histoires; & s'il vous plaist aussi vous n'appellerez point Controverse ce que je vous dis; parce qu'en effet, je suis de vostre opinion, & voudrois escrire l'Histoire comme vous la desseignez, quoy que je sois bien aise de la lire comme Tite-Live l'a escrite. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Juillet, 1638.

LET-

LETTRE XVI.

Monsieur,

Il faut que je me sois mal expliqué sur le sujet du Poëme Gascon. Je n'eus jamais dessein de le mespriser, & moins encore Stace ni Tacite. Car quoy que je sois du party contraire au leur, je les estime comme braves & magnanimes ennemis. Je sçay que ces Messieurs ont de hautes & de courageuses pensées; que plus de la moitié du Monde est pour eux, & que n'estant coupables que du vice de leur temps, ils sont coupables d'un vice qui ressemble fort à la vertu. Il est vray que Naugerius fit un sacrifice au Dieu Vulcain, des Sylves qu'il avoit plantées à l'imitation de celles de Stace: Mais je n'approuve pas sa mauvaise humeur, ni ne conseillerois à Monsieur de saint Blancat de faire la mesme chose des siennes, que j'ay veuës de l'impression de Thoulouse. Outre leur merite que je considere, j'y ay quelque sorte d'interest, parce que j'y suis nommé *magni Balzacius oris*, si, toutefois, il entend par là que j'aye l'eloquence de Ciceron, & non pas la gueule de Gargantua. Je suis pour *Enfant de mille vœux*. Toute la France a pris la chose par ce biais: C'est un mot formé par la voix universelle, & à moins que de faire un Edit expres là-dessus, il y aura

de la peine à nous faire changer de langage. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Janvier.

LETTRE XVII.

MONSIEUR,

Je vous renvoye la Comedie d'Annibal Caro, que je viens d'achever de lire. Elle me semble bonne & judicieuse; mais je pense qu'il y en a de meilleures. J'ay approuvé un peu plus le moral que le ridicule, & son fou ne m'a pas diverty si agreablement que j'eusse voulu. Pour les Comedies d'Arioste dont vous me parlez, je les ay leuës à mon voyage de Rome, & volontiers je souscris au favorable jugement que vous en faites. Celuy qui me les fit voir, ne les tenoit pas si cheres que vostre Amy de Paris: Et certes, si cet Amy est marié, il y a de l'apparence qu'il ne perd point sa femme de veuë, & qu'il la meine luy-mesme rendre ses visites. Mais aussi un homme jaloux à ce point-là, merite que sa femme le face cocu, & que son valet mette le feu à sa Bibliotheque, afin de luy apprendre à ne pas tant estimer ce qui est à luy. Je ne sçaurois croire

croire que nos Amis ſoient de cette humeur; & ſi cela eſtoit, je ſerois bien faſché d'avoir fait amitié avec eux, & de leur en avoir donné des teſmoignages, que j'eſtime plus que tous les Livres. Je ne parle que de l'ancre, du papier, & de la couverture, ſans toucher au merite des Autheurs, qui ne tombent point ſous le commerce. Je ſuis,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 19 May, 1638.

LETTRE XVIII.

Monsieur,

Je ne ſuis pas ſi Grec à Florence, que je puiſſe voir diſtinctement l'Atticiſme d'Annibal Caro. Je m'en doute, neantmoins, & mes ſoupçons confus ne s'eſloignent pas de voſtre parfaite connoiſſance. Il y a dans ſa Comedie quelque choſe de moral qui me plaiſt extremement, & dont il ne me ſouvient plus. Du reſte, je m'en rapporte à vous; & vous dis ſeulement, qu'il faut que le Cavalier Marin l'eſtimaſt de fantaiſie, car je ne vis jamais deux eſprits ſi differens que le ſien & celuy-là. L'un eſtoit tout imagination, & l'autre tout

 juge-

jugement. Dans les vers d'Annibal Caro, il me semble que je voy la grandeur modeste & le bon mesnage de la Republique; dans ceux du Cavalier Marin, je me represente les desbauches, le luxe & la profusion de Neron. Pour Victorius, c'est un homme à qui je veux beaucoup de bien, quoy qu'il n'en ait gueres dit d'Ovide, & qu'il ne soit pas mesmes entierement satisfait de la Latinité de Virgile. Une autrefois nous examinerons cette affaire, & péserons le merite des raisons qui l'ont pû obliger à la remuër. Vous sçaurez, cependant, que j'attens le volume in folio, & que je ressens comme je dois l'obligation que j'ay à Messieurs du Puy. Vostre Amy jaloux consulteroit à cette heure les Devins, sur le sujet du voyage de son Livre, & seroit en plus grand' peine que la desolée Alcyone, s'il avoit fait làdessus un mauvais songe. Ne trouvez-pas mauvais, je vous prie, que je me mocque de ces gens là. Le plus grand honneur que je leur fais, c'est de les mettre au nombre de ceux qui sont malades de la maladie des Tulipes, ou de celle des Poules, ou de celles des Pigeons. Encore ces derniers malades font quelquefois des presens, & il y en a qui m'ont fait manger de leurs pigeonneaux, & qui m'ont donné de leurs bouquets. Pour moy, je prendrois plaisir à perdre mes Livres de cette sorte, & sans vanité, de ceux que j'ay baillez depuis que je suis

suis au monde, il s'en pourroit faire une mediocre Bibliotheque. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 May, 1636.

LETTRE XIX.

Monsieur,

Mes nuits sont mauvaises, & les vostres ne sont pas bonnes: Ce n'est pas le moyen de me consoler. Mais je vous avertis de plus, que mes jours ne valent rien, & que je n'ay que de passables momens. Que c'est un grand mal, Monsieur, qu'une vie de cette sorte, & qu'il y a de peine à soustenir un corps si ruineux que le mien! Les veilles sont quelquesfois sans douleur, mais quand les douleurs ne dorment point, c'est estre veritablement entre les mains des Carthaginois. C'est endurer le martyre sous les Tyrans, dont me parle vostre Lettre; C'est vivre comme je vis. Il me fasche bien qu'en cecy il n'y ait pas un seul mot de Rhetorique, & mes plaintes sont beaucoup plus historiques que je ne voudrois. Elles partent d'une cause si sensible & si presente, que je ne puis pas mesme les continuër; & il m'est force, pour cette fois, de reduire toute ma matiere à ce

ce peu de lignes, qui vous asseureront que je suis tousjours de toute mon ame,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 Juin, 1638.

LETTRE XX.

MONSIEUR,

Ayant osté le jugement au Poëte imaginatif, je ne luy ay rien laissé qu'un instrument à faire des fautes. Vous sçavez que quand le Cyclope fut aveugle, sa grande force luy fut incommode, & qu'il en tomba plus lourdement. Nous sommes donc de mesme opinion, bien que nous-nous soyons expliquez differemment; & il me semble que l'imagination toute seule, en quelque degré de perfection qu'elle puisse estre, ne peut estre fertile qu'en monstres, ni aller droit que par le benefice de la Fortune. Victorius n'est pas, à la verité, si agreable, ni si ajusté que ceux que vous me nommez; mais il a une certaine simplicité Romaine qui me plaist infiniment, & sa negligence mesme ne laisse pas d'avoir quelque grace. C'estoit, au reste, un homme de fort bonne naissance, & qui a anobli la pedanterie. Il employa toute sa vie à l'instruction de la

Jeu-

Jeunesse, & lisoit tous les jours en public dans l'Escole de Florence. Il nous a laissé sur Aristote, Ciceron, Demetrius Phalereus, &c. quantité de bonnes & de judicieuses observations. Monsignor della Casa le reconnoist pour son Maistre; Annibal Caro le consultoit comme l'Oracle de son païs, & deçà les Monts, le superbe Scaliger l'a traité presque tousjours de *clarissimus Senex*, & de *doctissimus Victorius*. Pour conclusion, il recevoit des visites des Princes de Medicis, & le Roy Henry troisiesme luy escrivit une lettre, par laquelle il luy demande son amitié. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 Juin, 1638.

LETTRE XXI.

MONSIEUR,

Quoy que vous ait dit autrefois l'ennemy du *Car*, je vous prie de croire que mes affections ont de la constance. J'ay tousjours beaucoup d'amitié pour Victorius, bien que je sois contraint de vous avoüer que j'ay peu d'estime pour les Lettres, & les Oraisons que je viens de lire. C'est du vin qui veritablement n'est pas gasté, mais qui n'est qu'à huit deniers

 lé

le pot, pour uſer des termes du feu bonhomme Malherbe. Il ne fait point de ſolecismes. Il n'eſt point barbare: Il eſt meſme Citoyen Romain; mais il eſt de la lie du Peuple, & n'a rien qui le face valoir, que le lieu de ſa naiſſance. Vous ne ſçauriez croire combien il faut de reſolution, pour aller quelquefois d'une page à l'autre; Lire tout le Livre, n'eſt pas un moindre travail, que de paſſer toutes les Landes de Bordeaux à pied, & ſans compagnie. Je ne m'eſtonne donc point qu'il ſoit rare, je m'eſtonnerois bien plus, s'il s'en eſtoit fait deux editions. Quelques-unes de ſes Prefaces m'avoient donné gouſt pour ſes Lettres, qui m'ont deſgouſté de telle ſorte, que j'ay peur d'en eſtre malade, ſi les voſtres ne me remettent en appetit. Je ne veux point qu'on jette le ſel & le poivre à plaines mains; mais auſſi de vouloir mal à toutes ſortes de ſauſſes, & de vivre tousjours en malade, quelque infirme & confiſqué que je ſois, je ne puis approuver ce regime ſuperſtitieux. C'eſt une miſerable ſanté que celle qu'on doit à l'abſtinence de toutes les choſes agreables; & Ciceron ſe mocque en plus d'un endroit, de ces Orateurs languiſſans, qui n'ont ni force ni vertu; qui ne meritent ni peine ni recompenſe. Celuy-cy eſt de ce nombre. Vous diriez qu'il rend l'ame à la fin de toutes les periodes, & qu'il n'a de vie que pour mourir. En un mot, il n'eſt nullement

ment Orateur en ses Oraisons: Mais cela n'empesche pas qu'ailleurs il ne soit docte & judicieux, & en cecy mesme, bien que je sois las & harassé d'une si ennuyeuse lecture, je prefere sa bassesse & son petit pas, à l'orgueil & à l'impetuosité des Ciampoli, des Malvezzi, & de plusieurs autres fanfarons de delà les Monts. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Juillet, 1638.

LETTRE XXII.

MONSIEUR,

Vous avez voulu que la sainte Hospitalité passast sur toute autre consideration, & j'ay fait ce que vous avez trouvé bon que je fisse. J'ay receu Monsieur Costar le mieux & le plus civilement que j'ay pû. Il a esté icy prés de quinze jours, & durant ce temps-là, vous avez esté le plus cher & le plus ordinaire sujet de nos entretiens. Je suis obligé de rendre tesmoignage à la verité. Je ne vis jamais homme mieux persuadé que luy de vostre merite. Il desire passionnément vostre amitié, & si vous ne rejettez la sienne, je m'offre à estre sa

caution & son respondant. Apres l'avoir examiné avec soin, & avoir tourné son esprit par tous les endroits, j'ay conclu, qu'aux choses qui se sont passées, il y avoit eu plus de gayeté que de malice, & plus de rencontre que de dessein. Je vous puis asseurer, neantmoins, qu'il a une extreme douleur du passé, & qu'il avoüe, que l'innocence mesme seroit coupable si elle avoit despleu à une vertu pareille à la vostre. Tant y a qu'il m'a satisfait si pleinement là-dessus, que je luy ay promis que vous l'aymeriez, & n'ay pas jugé à propos qu'il vint aux esclaircissemens dans la Lettre qu'il a voulu de luy-mesme vous escrire. Vous la recevrez par cét ordinaire, & ne serez pas fasché, je m'asseure, d'estimer plustost un Amy qu'un Ennemy. Il est, en effet digne d'estime, & a de tres-excellentes qualitez naturelles & acquises. Mais il ne faut pas si-tost passer de l'Apologie au Panegyrique, & je ne le sçaurois louër de bon cœur, que quand il sera en vos bonnes graces. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 Aoust, 1638.

LET-

LETTRE XXIII.

MONSIEUR,

Je ne m'estonne de rien : mais veritablement je ne m'attendois pas à la subite retraite de Monsieur le Maistre. Je ne vous fais point de questions là-dessus, ni ne vous demande pas s'il a esté inspiré immediatement du Saint Esprit. Les causes secondes n'ont aucune part en cette conversion ; comme vous diriez un mauvais succés en amour, un rebut des Superieurs, ou quelque autre disgrace de cette nature. Sa pieté n'est point un desgoust, ni une lassitude d'esprit, un abbattement de courage, ou faute de force. D'ordinaire on se desgouste des choses dont on s'est remply trop avidement. On se lasse d'une profession qu'on a embrassée d'abord avec trop de violence. Les forces manquent quand on ne les a pas bien mesnagées, & le courage s'en va avec les forces. Mais icy, il n'y a rien eu de semblable à craindre. La continuation d'un mestier si penible pouvoit faire peur à quelque autre, voire mesme à un homme courageux. Mais celuy-cy estoit confirmé dans sa belle reputation ; & avoit au delà de ce qu'il faut pour respondre à ces grandes actions qui avoient estonné tout le Barreau. Une si estrange resolution pourra estre diversement interpretée. Pour

moy

moy je n'en sçaurois juger que favorablement. Je veux croire qu'il n'a pu resister à la violence de la Grace qui l'a enlevé du Monde, & que Dieu a esté le Vainqueur dans le combat qui s'est fait entre luy & l'homme. Mais pourquoy parle-t-il tant de ses infidelitez & de ses crimes, dans la lettre qu'il a escrite à Monsieur le Chancelier ? Je sçay bien que c'estoit le stile de Saint François ; Mais ce stile ne peut pas estre tiré en exemple, & nous sçavons vous & moy, qu'il n'a jamais fait d'exces qu'à estudier, & que toutes ses desbauches ont esté honnestes & vertueuses. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Septemb. 1638.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

Les jours que je reçois vos Lettres, sont remarquez de ma petite famille par la serenité de mon visage. Je ne suis plus joyeux que quand il vous plaist, ni n'ay de belle humeur que celle que le Courrier m'apporte en m'apportant vostre Paquet. Vous estes trop bon, & trop charitable, de satisfaire si ponctuellement à mes importunes curiositez, & de prendre tant

de

de soin d'une personne qui vous est si inutile. Encore ne pensez-vous pas en faire assez; Vous-vous plaignez de ce qu'il me reste un peu de conscience, de ce que je ne vous acheve pas apres vous avoir accablé. Car que seroit-ce que de vous demander les Nouvelles de l'Hostel de Ramboüillet, comme vous avez cru que je le faisois, si ce n'est de vous obliger à estre le plus grand Historien de ce Siecle, & à m'envoyer des Relations d'une infinité d'excellentes choses qui se disent tous les jours en cette belle partie du Monde? Vous sçavez que *dies unus ex præceptis sapientiæ traductus, peccanti immortalitati anteponendus est*. C'est à dire en la langue vulgaire, qu'un jour de l'Hostel de Ramboüillet, vaut mieux que plusieurs Siecles d'ailleurs. Et par consequent, à bien peser l'importance & le merite des choses, les Actes d'une semaine de ce Païs-là embrasseroient plus de matiere, qu'il n'y en a en plusieurs Decades des autres Histoires. J'entens de matiere digne d'estre sceuë; instructive toute ensemble, & divertissante. Cela estant, je n'ay garde de vous vouloir charger du plus precieux, mais aussi du plus pesant fardeau que je sçache dans le Monde. Je ne demande qu'un Article, que la moitié d'un Article, qu'un petit mot de Madame la Marquise de Ramboüillet, au recit duquel il soit difficile de dire, si la Mere des Gracques estoit plus Romaine qu'elle,

du

du costé de l'esprit & de la vertu. L'Eloquence de celle qui n'est plus, a esté assez loüée par ceux de son temps: Avoüons, à la gloire du nostre, que non seulement la saine raison & le bon sens, mais qu'aussi la pudeur & l'honnesteté forment toutes les paroles de celle-cy. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 18 Fevrier, 1638.

LETTRE XXV.

MONSIEUR,

C'est à mon gré, une belle chose que ce Senat feminin qui s'assemble tous les mécredis chez Madame ***: Mais Caton diroit que c'est une maladie de la Republique, à laquelle il est besoin de remedier, & en pareille occasion les premiers Romains eussent envoyé à l'Oracle de Delphes, pour sçavoir ce qu'eust signifié un si grand prodige. Si la Presidente de l'assemblée a fait, comme on m'a mandé, un certain Roman qui se nomme ***, elle n'a gueres moins fait que d'avoir couru les champs, & il ne luy reste rien à faire, que d'espouser en secondes nopces l'Empereur des Petites Maisons. Il y a long temps que je me suis

ſuis declaré contre cette pedanterie de l'autre ſexe, & que j'ay dit, que je ſouffrirois plus volontiers une femme qui a de la barbe, qu'une femme qui fait la ſçavante. Il faut bien que la docte *** ſoit pour le moins Procureur General en cette Cour ſouveraine, & qu'immediatement aprés *****. Tout de bon, ſi j'eſtois moderateur de la police, j'envoyerois filer toutes les femmes qui veulent faire des livres; qui ſe traveſtiſſent par l'eſprit; qui ont rompu leur rang dans le Monde. Il y en a qui jugent auſſi hardiment de nos vers & de noſtre proſe, que de leurs poins de Gennes & de leurs dentelles: Elles ſeroient bien faſchées d'avoir dit un Poëme Heroïque; elles diſent tousjours un Poëme Epique. On ne parle jamais du Cid, qu'elles ne parlent de l'unité du ſujet, & de la reigle des vint-quatre heures. O Sage Artenice! que voſtre bon ſens & que voſtre modeſtie valent bien mieux que tous les argumens, & que toutes les figures qui ſe debitent chez Madame la ***: Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le dernier Septembre, 1638.

LETTRE XXVI.

MONSIEUR,

Pour les nouvelles du grand Monde que vous m'avez fait sçavoir, en voicy de nostre village. Jamais les bleds ne furent plus verds, ni les arbres mieux fleuris. Le Soleil n'agit pas de toute sa force, comme il fit dés le mois d'Avril de l'année passée, quand il brusla les herbes naissantes. Sa chaleur est douce & innocente; supportable aux testes les plus malades. La fraischeur & les rosées de la nuit viennent en suitte, & resjouïssent ce qui languiroit sur la Terre sans leur secours: Mais ayant plustost abbatu la poussiere, que fait de la boüe, il faut avoüer qu'elles ne contribüent pas peu aux belles matinées dont nous jouïssons. Je n'en perds pas le moindre moment, & les commençant justement à quatre heures & demie, je les fais durer jusques à Midy. Durant ce temps-là, je me promene sans me lasser, & en des lieux où je puis m'asseoir quand je suis las. Je lis des livres qui n'obligent point à mediter, & je n'apporte à ma lecture qu'une mediocre attention. Car en mesme-temps, je ne laisse pas de donner audience à un nombre infini de Rossignols, dont tous nos buissons sont animez. Je juge de leur merite, comme vous faites de celuy des Poëtes au lieu où vous estes.

estes. Et en effet, si vous ne le sçavez pas, je vous apprens qu'il y a autant de difference de Rossignol à Rossignol, que de Poëte à Poëte. Il y en a de la premiere & de la derniere Classe. Nous avons quantité de Maillets & de * * *; mais nous avons aussi quelques Chapelains, & quelques Malherbes. Le reste à une autre fois. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 May.

LETTRE XXVII.

Monsieur,

Le Pere Narni est un Orateur que j'ay admiré en chaire, mais que je n'admire pas sur le papier. Dans le peu que j'ay leu de son Livre, j'y ay remarqué beaucoup de locutions poëtiques, beaucoup de froides allusions, & certaines fables qui ne me plaisent en aucun lieu, mais que je condanne absolument dans l'Eloquence Chrestienne. Outre cela, quel moyen de souffrir qu'il allegue devant le Pape & le sacré College des Cardinaux, Alexander ab Alexandro, Cœlius Rodiginus, Pierius Valerianus, & autres semblables Autheurs, si peu dignes de l'honneur qu'il leur fait, si esloignez de

de la matiere qu'il traite; en un mot, qui n'ont rien de commun avec la grandeur de Jesus-Christ, & la Majesté de l'Evangile? Je voy par-là, que le Pere Narni estoit bien-né, mais qu'il avoit esté assez mal instruit; que ses defauts venoient de ses maistres & de ses livres, mais qu'il se devoit son Eloquence presque toute entiere. En effet, il a de l'Eloquence, quelquefois de la plus sublime, dans le Livre mesmes où il y a tant de froides allusions, tant de locutions Poëtiques, & où Pierius Valerianus est allegué, il se trouve des endroits incomparables. A quelque prix que ce soit, il faut que j'en aye un exemplaire, & je l'auray quand je le devrois demander au Pape Urbain, qui m'a fait l'honneur autrefois de me caresser. On ne doit pas trouver estrange que j'aye de l'inclination pour un Orateur de ma connoissance. Mais il y a encore quelque chose de plus particulier qui justifie ma passion: Et qui est-ce, je vous prie, qui se douteroit icy d'interest domestique? Il est vray pourtant ce que je vay vous dire: Ce bon homme ressembloit si fort à mon Pere, que la premiere fois que je le vis, je crus que mon Pere, s'estoit desguisé en Capucin. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Octobre, 1638.

LET-

LETTRE XXVIII.

Monsieur,

Ne me delivrerez vous jamais de cet Importun qui me vient tourmenter de temps en temps ; qui m'assassine de Paraphrases & de Sermons ; qui ne me permet pas de joüir de l'avantage qu'il y a d'estre esloigné de luy de cent lieuës ? Si vous n'avez point d'exorcisme pour le chasser d'autour de moy, je medite un acte d'effronterie dont il sera parlé : A tout le moins, la qualité de Predicateur & de Paraphraste : voire mesme celle de Psalmiste, & de Prophete, ne m'empeschera pas de luy faire sçavoir en termes exprés, que j'estime bien son amitié, mais que j'ayme encore plus mon repos. Pour Monsieur le Comte, je ne suis pas si injuste de l'honorer moins que je ne faisois, pour ce que je n'ay pas sujet de me louër de Monsieur son frere. Ce sont deux personnes non seulement distinctes & separées, mais aussi opposées & contraires presque en toutes choses. L'un est le plus courtois & le plus civil de tous les hommes : L'autre n'a point son pareil en brutalité, & si la vertu de leur Mere estoit douteuse on ne croiroit jamais qu'ils fussent freres. Je suis,

Monsieur, *Vostre, &c.*

A Balzac, le 30 Octobre, 1638.

LET-

LETTRE XXIX.

MONSIEUR,

Je vous remercie de la bonne justice que vous avez renduë, dans vostre derniere lettre, à nos Amis de l'Antiquité. Pour moy j'en ay tiré de l'instruction, comme de toutes les precedentes. Je n'en attendois pas moins que j'en ay receu : mais je vous avouë que ce que vous me mandez de Monsieur ***, m'a un peu surpris. Il sçait plus de mes nouvelles que moy-mesme, & il faut qu'il soit le tres-grand, & le tres-bon tout-ensemble, puis qu'il me beatifie de mon vivant & de son authorité privée. Je suis tout-matiere, tout-terre, & tout-corps : &, neantmoins, on me debite à Paris pour un homme quintessencié. C'est une faveur que me fait mon Gazetier, & une vertu qu'il m'a prestée. Je ne croy pas pourtant qu'il die que j'allonge jamais ma barbe, ni que j'accourcisse mon colet. Jusques icy la singularité m'a si fort desplu, que bien que je revere le dernier Caton, je ne puis luy souffrir dans la politesse de Rome, ni ses mains crasseuses, ni sa robe sale & deschirée, ni ses cheveux mal peignez. L'action de Monsieur le Maistre est un mouvement Heroïque, qui ne doit point estre tiré en exemple, & qui est au delà de ma portée. Je n'ay garde de viser si haut, ni d'entre-

treprendre une si difficile imitation : Mais aussi, comme je ne suis pas de ces Parfaits qui n'ont pour objet de leurs pensées, que les felicitez du Ciel, je vous prie de croire que je suis encore moins de ces Hypocrites, qui veulent trafiquer sur la Terre de leurs mines & de leurs grimaces. Je n'ay point assez de lascheté pour cela. Je n'ay jamais voulu paroistre meilleur que je ne suis, parce que j'ay tousjours moins aymé ma reputation que la verité. Si j'eusse esté capable de cette devote coyonnerie, j'eusse esté plus favorisé de la Fortune que je n'ay esté, & le Seigneur Jean Jaques me traiteroit aujourd'huy de Monseigneur. Mais je prefere de bon cœur la liberté au commandement, & mon repos à la dignité des autres. Vous en verriez une belle preuve, si on se ravisoit pour moy à la Cour, & si on offroit à mon silence, ce que tant de Docteurs briguent tous les jours par leurs Sermons. Ce seroit ce jour-là, que le Monde connoistroit que je ne fais point le Fansaron de Philosophie, & que vous auriez le plaisir d'avoir un Amy qui refuseroit tout de bon les Eveschez. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Novembre, 1638.

LETTRE XXX.

MONSIEUR,

Je n'entreprens pas de vous guerir. Il me suffit de vous dire que je souffre aveque vous, & que vos douleurs me sont aussi cuisantes que les miennes propres. L'homme que vous regrettez est mort en Heros, & avec la glorieuse consolation de cet ancien vers,

En mourant il osta l'ame à son ennemy.

Mais c'est, à mon avis, ce qui vous oblige à le regretter davantage. Ce qui augmente la gloire qu'il s'estoit acquise, agrandit la perte que vous avez faite, & une moindre valeur vous auroit laissé une moindre affliction. Il faut pourtant icy, comme ailleurs, escouter la Raison Superieure, & se souvenir que dans la ruine du Monde, qui se dissout piece à piece, il n'y a point d'apparence de pleurer une petite partie qui a cessé un peu plustost que les autres. Coloredo eust tousjours fini, sans l'ayde de Monsieur de la Trousse; & Monsieur de la Trousse aussi, sans la rencontre de Coloredo. On trouve Saint Omer & Versel en quelque lieu qu'on se trouve. La mort est une consequence necessaire de la naissance; & c'est nostre commencement qu'il faudroit pleurer, dans lequel est enfermée nostre fin. Mais quelle effronterie de vouloir prescher devant le

Pere

Pere Narni? Neantmoins, le Pere Narni preschoit bien devant le Pape, c'est à dire devant celuy qui a tout le droit Canon, & toute la Theologie dans l'estomac. Je veux grand mal à cette canaille si bien armée, qui abandonna son Chef au besoin, & il me semble qu'il se devoit bien trouver quatre Cavaliers François, pour le couvrir des quatre Cavaliers Alemands. Il me semble encore que la Nymphe du Bureau d'Addresse ne luy rend pas bonne justice, ni ne chante assez hautement une si haute valeur que la sienne. Je suis en peine de nostre Monsieur de Chaudebonne, que vous appellez le sage malade: Mais la Sagesse n'est non plus privilegiée que la Vaillance. Il faut mesmes que les Saints meurent, avant que d'estre canonisez. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Decembre, 1638.

Fin du troisiesme Livre.



LETTRES FAMILIERES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN.

LIVRE QUATRIESME.

LETTRE PREMIERE.



MONSIEUR,

Ce n'est pas aujourd'huy que vous me faites du bien. Tout ce que j'ay d'Annibal Caro je le tiens de vous, & la mesme main qui me régala autrefois du volume de ses Lettres, m'a estrenné cette année de sa Traduction d'Aristote. Tellement que nous faisons vous & moy ce que nous avons coustume de faire : vous

vous donnez & je reçois. Benit soit mon bien-facteur, ou mon bien-faicteur, puisque Monsieur de Vaugelas le veut ainsi, & que pour si peu de chose il ne faut pas se mettre mal avec ses Amis. L'Eneïde Italienne vous sera renduë aussi saine & aussi entiere qu'elle est partie de vostre cabinet, & quand telles hostesses sejournent chez moy, elles n'y reçoivent aucun mauvais traitement. Des deux Epitaphes que vous m'avez envoyez, l'une, à mon advis, est moins mauvaise que l'autre, mais ni l'une ni l'autre ne sont bonnes, & cela ne s'appelle pas escrire en Latin. Vous avez veu cette verité avant moy, mais vous ne l'avez pas declarée si franchement. Vous sçavez pourtant bien, que comme il y a des foux furieux, & qui sont habillez en sages, il y a aussi des sottises sentencieuses, & qui ont l'apparence d'Aphorismes. Le Monde se laisse piper le plus souvent à ce faux éclat, & je ne sçay si pour n'estre point du Monde pipé, il suffit d'estre de l'Academie. Je me resjouïs, Monsieur, de la nouvelle acquisition qu'elle a faite du Philosophe * * * *, qui en effet est un galand homme, & ne laisse pas d'avoir de l'esprit, quoy qu'il se serve la plus part du temps de celuy d'autruy. Je ne vous parle point de l'autre reception, qui s'est faite en mesme jour, de peur de choquer le jugement des Superieurs, & de donner trop de liberté au mien. Il y a certains Livres & cer-

tains Esprits qu'il ne peut souffrir. Il voudroit supprimer les deux tiers des Bibliotheques, & la moitié des Academies. Un si sauvage melancholique ne doit jamais songer à sortir de sa retraitte, & le plaisir qu'il a de mespriser tout, luy doit oster l'envie qu'il pourroit avoir d'estre quelque chose. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Janvier, 1639.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Que direz vous de Monsieur *** qui conçoit de temps en temps des pensées ambitieuses pour moy, & vous fait de belles propositions? Pardonnez à la chaleur de son zele, & riez, s'il vous plaist, de tout ce qu'il vous propose. C'est sans doute, un vieux parchemin qu'on nomme Brevet, qui me fut baillé il y a pres de dix ans, & la suscription de plusieurs lettres, quelques-unes mesme de Ruël, qui sont cause qu'il s'est laissé emporter à ce mouvement extraordinaire. Il s'est imaginé que je pouvois esperer avec justice une grace qui a esté faite à un Advocat de Picardie, qui n'est pas capable de rendre de grands services.

Mais

Mais en cecy, je ne suis pas de l'opinion de mon Amy. J'ay appris, il y a long-temps, qu'il n'y a point de Robe plus séante à un Philosophe que sa vertu. C'est pourquoy, Monsieur, apres vous avoir remercié de la bonne volonté que vous m'avez tesmoignée en cette rencontre, & de vostre sollicitation commencée, je vous supplie de ne la point continuër, & de faire sentir à Monsieur l'Abbé de *** que je n'ay pas gousté le desir de mes Amis. Je me trouve si foible & si accablé de differens maux, qu'un nom mesme me peseroit, adjousté au mien, & que je serois incommodé d'un simple tiltre, sans aucune charge. Je voudrois de bon cœur avoir escrit à Monsieur ***, mais il n'y a point moyen que j'escrive. Je ne sçaurois rien obtenir, sur ces sortes de matieres, de ma Rhetorique, ni de mes Muses: & si je sçavois un Faiseur de Complimens & d'Epithalames, j'en acheterois de luy à une pistole la ligne, quoy que les pistoles ne se fassent point en mon village. C'est à dire, Monsieur, que je n'en puis plus, & vous m'avouërez d'ailleurs, qu'il n'y auroit guéres d'apparence que je fisse des civilitez sur le sujet d'un mariage, puisque je manque aux devoirs de l'humanité, & ne donne rien à mes vieilles passions sur le sujet de la mort de ***. Il faut donc, pour mon honneur, que de long-temps il ne se lise de mes lettres, de

 peur

peur d'offenſer des gens que je reſpecte, & il m'importe que perſonne ne doute de mon indiſpoſition, afin que perſonne ne ſe plaigne de mon ſilence. J'envoyeray demain à Monſieur l'Official la lettre que vous luy eſcrivez. Je l'ay ouverte, & l'ay trouvée tres-judicieuſe, & tres-ſage : Mais la ſageſſe eſt le charactere univerſel de tous vos Eſcrits, vous eſtes circonſpectiſſime dans les moindres actions de voſtre vie. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 27 Janvier, 1639.

LETTRE III.

MONSIEUR,

A ce que je vois, Monſieur de la Broſſe ne m'a pas ſeulement obligé, il a voulu encore m'obliger de bonne grace. C'eſt d'une faveur m'en faire deux, & entendre l'art qu'enſeigne Seneque. Mais il entend bien d'autres choſes ; & je ne ſçay ſi je vous dis eſtant à Paris, qu'autant de fois que j'eus l'honneur de l'entretenir, je fus esbloüi des lumieres qui ſortoient de ſon eſprit. En ce temps-là j'en parlois ſans intereſt ; Il faut maintenant que j'adjouſte ma reconnoiſſance à mon eſtime, & je vous ſupplie,

plie, Monsieur, de le vouloir asseurer de l'une & de l'autre. Je vay travailler tout de bon pour nostre incomparable Marquise, & vous luy pouvez dire, d'avance, que j'espere luy conter merveilles de sa Rome, & de ses Romains. Il y aura peut-estre un petit Livre qu'il faudra diviser par Chapitres, afin d'en mieux considerer toutes les parties. Cela fait, il faudra songer à autre chose, & j'ay en teste un Ouvrage que je veux appeller Entretiens, qui seront d'un stile plus concis, & moins oratoire, mais qui ne sera ni moins pressant, ni moins agreable. Pour legitimer le tiltre que je luy veux donner, j'ay l'authorité de deux Autheurs qui ont passé devant moy, à sçavoir, de feu Monsieur l'Evesque de Geneve, & de nostre cher Monsieur Bardin, qui ont donné ce nom à quelques-unes de leurs Oeuvres. Il siéra fort bien à mon Livre, puis qu'en effet ce sera l'extrait & le resultat des conversations que j'auray eües avec vous, & avec d'autres personnes choisies. Là dedans, je parleray à mes Amis, ou je parleray d'eux, & il me semble que ce souvenir desinteressé leur doit bien plaire davantage que les Lettres de compliment, qui disent presque tousjours la mesme chose. J'y renonce encore solennellement, & pour la derniere fois. Obligez-moy donc, mon cher Monsieur, de ne me plus presser là-dessus, & de

vous souvenir, que pour tout autre que pour vous, je suis en Jerusalem; mais passionnément à Balzac,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 Fevrier, 1639.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Je ne me suis point effrayé de la Digression que vous appellez espouventable. Les billets des autres me paroissent longs; mais si vous m'escriviez des volumes, je les trouverois courts, & je n'ay garde de me plaindre que vous me versiez les graces à pleines mains. Tout ce que vous dites est considerable. La pluspart des Posthumes de l'esprit, ou sont bastards, ou peu dignes du nom de leurs Peres, à qui d'ordinaire on rend des offices injurieux, sinon contre leur ordre, pour le moins contre leur intention. Cela n'excuse pas pourtant la foiblesse ou la langueur de Victorius; car ses Oraisons, qu'il n'a pas escrites sans les avoir meditées, sont, s'il se peut, plus debiles & plus mortes, que ses Lettres, où vous ne voyez pas qu'il ait apporté de meditation. La Harangue funebre de Cosme ne devoit-elle pas

estre

estre quelque chose d'excellent ? Neantmoins, je ne la trouve pas supportable, & sans doute, il fait tort à la reputation de ce grand Prince, pour ne pas dire qu'il offense sa memoire ; & il meritoit qu'on luy dit, à la sortie de la Chaire, *O indignum fatum tui Principis! bis mortuus est, semel per morbum, iterum per te.* Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Fevrier, 1639.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Vous m'escrivez les plus jolies choses du monde, sur le sujet des Grands & des Petits Dieux ; Et la distinction que Varron en fait, dans Saint Augustin, n'approche point de la vostre. Je l'estime, sans en vouloir profiter: Et puisque toutes les calamitez que nous sçauroient envoyer ces moindres Dieux, sont des calamitez metaphoriques, je demeure dans les termes de ma derniere Lettre, & suis resolu d'estre impie, plustost que d'adorer toute sorte de Dieux. Il me semble de plus, Monsieur, qu'il y a un milieu entre l'Impieté de la Devotion, & qu'on peut s'abstenir des Blasphemes,

 sans

ſans pour cela compoſer des Hymnes. Outre que le ſilence fait quelquefois, comme vous ſçavez, partie de la Religion, & qu'on crioit, *favete linguis*, au milieu des Sacrifices. J'ay choiſi cette partie de la fauſſe Religion, & deſire m'y tenir. Plus pour tout de commerce avec les beaux Eſprits, & meſme que celuy que j'ay avec vous ſoit ſecret, de peur que les **** ne ſe veüillent meſurer aux Chapelains. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 20 Fevrier, 1639.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Pour juger en Maiſtre de la Comedie que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, il faudroit n'eſtre pas Eſcolier, & avoir plus de connoiſſance que je n'ay des ſecrets d'Ariſtote, & des voſtres. J'appelle ainſi cette nouvelle Doctrine que vous deſcouvrez à vos favoris, & dont nos Poëtes ne ſçavent qu'autant qu'il vous plaiſt de leur en apprendre. Je ne laiſſeray pas pourtant de vous declarer mon opinion, en attendant voſtre Arreſt, & de vous dire, qu'il me ſemble que les *Suppoſez*, ne font

font point de deshonneur à Roland leur frere aisné. A mon gré, il ne se peut voir de fable plus ingenieuse, plus nette, ni mieux desmeslée que celle-cy, & la France n'a encore rien veu en ce genre qui merite de luy estre comparé. Il est presque impossible de plier la gravité de nos vers & de les abaisser jusques à la familiarité de la conversation ordinaire. La prose, d'ailleurs, ne me plaist guere sur le Theatre, & les vers sans rime sont morts pour jamais avec nostre Amy de la Tournelle. Outre cela, Monsieur, il n'y a point d'Arioste parmy nous, si vous ne voulez faire de Comedie. Je vous advouë, neantmoins, que je n'ay veû celle-cy qu'en gros, & sans dessein de l'examiner à la Guyette. Vous me ferez donc sçavoir si ma premiere veuë m'a trompé, & si je vay d'abord où il faut. Quoy qu'il en soit, je ne m'en dois pas beaucoup soucier. Bien ou mal, vray ou faux, c'est presque aujourd'huy la mesme chose, & tout le Monde se mesle de juger, quoy qu'il n'y ait rien de si rare que le Jugement. Une periode nous aura cousté une journée; nous aurons distillé tout nostre esprit dans un discours qui sera peut-estre un Chef-d'œuvre de l'art, & on croira nous faire grace de dire, qu'il y a de jolies choses dedans, & que le langage n'en est pas mauvais. Il vaudroit mieux dormir, que de s'amuser à des veilles si ingrates, & je pardonne volontiers à ce ga-

lant-homme, le ressentiment qu'il tesmoigna contre les Muses en pareille occasion,

Ite leves nugæ, sterilesque valete Camœnæ,
Ite, sat est, primos vobiscum assumpsimus annos.

Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Mars, 1639.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Ce mot n'est que pour accuser la reception de vostre lettre du huitiesme de ce mois, & pour vous dire que je souscris universellement à tout ce que vous m'escrivez. La conference que vous avez euë avec Monsieur le Marquis de Montauzier, me donne bien de la gloire. Il a trop de bonté pour moy, & les nouvelles preuves qu'il luy a plu de m'en rendre me sont trop avantageuses. Un jour, peut-estre, je luy en pourray tesmoigner mon ressentiment, & j'espere qu'il n'aura point de regret d'avoir honnoré de son amitié une personne qui revere sa vertu au point que je fais. Il faut que j'adjouste à ce Billet, l'advis qu'on vient de me donner, qu'il court un Libelle à Paris, dont

dont quelques-uns pensent que je sois Autheur. Vous pouvez jurer, si on vous en parle, sans crainte de faire un faux serment, que je ne me mesle point de ce mauvais mestier. Vous sçavez combien j'ayme mon repos, & combien je hay toute sorte d'Escriture. Bien-loin de me faire de feste, je manque souvent à mon devoir. Je ne preste, ni mes paroles, ni ma colere à personne; Et celuy qui mesprise ses propres injures, n'a garde de venger celles d'autruy. La declaration que je vous en fais est, à mon avis, fort inutile, mais *ad majorem cautelam*, j'ay creû estre obligé de vous la faire. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 17 Novembre, 1637.

LETTRE VIII.

Monsieur,

L'affaire de l'Arioste a donc fait rumeur; & on prend party en cette occasion? De moy, j'ay suivy celuy que j'ay estimé le meilleur, sans penser que ce fust le vostre, & vous ne devez point me sçavoir gré de ce que j'ay esté de mon advis. Je n'ay eu d'objet que la Verité, pour laquelle il a esté dit qu'il faloit

loit quitter Socrate & Platon, & combattre les opinions de ses Amis, & mesme les siennes propres. C'est ce qui me fait bien esperer de la conversion de nostre cher Monsieur de Voiture, qui sçait que saint Augustin a fait des Retractations, qu'il y a des loix qui ont esté abrogées par d'autres loix, & que l'infaillibilité n'appartient qu'à nostre saint Pere le Pape, quand il parle *ex cathedra*. Il faut donner gloire à Dieu, qui seul possede la verité, & n'est sujet ni aux fautes, ni au repentir. Si les estoilles & les cedres tombent, qui est-ce qui se peut asseurer de sa fermeté ; & y a-t-il de personne si parfaite qui ne se sente quelquefois de l'infirmité humaine ? Cette confession ingenuë est presque aussi belle que la Victoire. En tout cas, un accommodement vaut bien un duël, & j'aymerois mieux me reconcilier avec l'Arioste, que de me battre contre son Chevalier. C'est un dangereux homme que cet Astolphe, & malheur à ceux qui ne sont pas en ses bonnes graces. Pour moy je mets son amitié au nombre des meilleures fortunes, & suis tout glorieux du nouveau tesmoignage qu'il m'en a rendu. Mais que cette Sœur qui escrit si elegamment & de si bon sens, est digne de luy & qu'elle est à mon gré une personne excellente ! Prestez-moy, Monsieur, une douzaine, de vos paroles, pour luy faire le compliment que je luy dois, & dites-luy, de plus, s'il vous plaist,

que

que si j'estois le legitime distributeur de cette Immortalité dont vous parlez, elle seroit asseurée d'en avoir sa part. Je seray bien-aise, cependant, qu'elle voye avec Monsieur son Frere la premiere partie de ma relation à Ménandre. Il n'y aura point de mal aussi de la communiquer au sçavant Monsieur de la Motte, afin de sçavoir de luy, si toute nostre Eloquence Françoise n'est qu'un arrangement de mots, & une harmonie de periodes. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Avril, 1639.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

Il se pourra faire un Discours qui ne sera pas desagreable, de vostre different avec Monsieur de Voiture; & nous l'appellerons, si vous le trouvez bon, le Proces d'Arioste. Le Cartel mesme de nostre Amy y pourra entrer, dont l'invention n'est pas une chose vulgaire. Cela estant, il faudra, s'il vous plaist, que ma lettre demeure entre vos mains, & qu'il ne s'en donne point de copie. Au reste, il y a bien de l'excez en vos diligences, & vostre bonté m'accable de faveurs & d'obligations. Qu'est-ce que cela, Monsieur? Recevoir une lettre à neuf heures

heures du ſoir, & y reſpondre à meſme temps, & ſi ſagement, & ſi ponctuëllement ! J'avouë que vous avez ſur moy toute ſorte d'avantage, & que je ne ſuis pas capable de ſi grandes choſes. Je vous renvoyeray bien-toſt voſtre admirable Italien ; & il faut que je vous avouë, cependant, que je ſuis ravy de ſa Traduction de l'Eneïde. Il me ſemble qu'il faut juger par-là principalement, de l'eſprit d'Annibal Caro, & de la beauté de ſa Langue. Quand je la conſidere dans ce Livre, la noſtre me fait pitié, & ce ſeroit, certes, fort peu de choſe, *niſi quod ei deeſt, de ingenio, ut ille ait, adderemus*. J'ay beaucoup de choſes à vous dire ſur ce ſujet ; mais il ſera mieux de les reſerver pour un Chapitre de nos Entretiens : auſſi bien ne ſuis-je guéres en eſtat de m'eſgayer, laſſé & abbatu d'une des plus cruëlles nuits que j'aye paſſées il y a long-temps. C'eſt,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 29 Avril, 1639.

LETTRE X.

MONSIEUR,

Si je revoy le galant-homme dont vous me parlez, & qui ſçait faire de ſi bons tours de

de passepasse, quand il faut excroquer un Benefice de cinq cens escus de rente, je m'empescheray bien de le prendre pour Phocion, ni pour Aristide. Le jugement de Monsieur de *** *pace tanti viri dixerim*, est tantost droit & tantost tortu. L'intelligence de Monsieur *** a des bornes fort estroittes & comme d'ordinaire le premier defere trop à soy-mesme, le second, le plus souvent, defere trop au premier; soit qu'il luy doive quelque petite somme, dont il luy paye la rente de cette sorte; soit qu'un autre interest moins materiel le fasse entrer dans ses sentimens. Ils sont estrangers l'un & l'autre, dans une contrée où je pense estre naturalisé, & le peu de connoissance qu'ils ont des Anciens, est cause qu'ils s'equivoquent facilement sur le sujet des Modernes. S'ils avoient seulement pris la peine de lire l'Apologie d'Apulée, & celle de Saint Hierosme contre Rufin, ils sçauroient que toutes les matieres ne sont pas capables de la mesme force ni de la mesme beauté: Ils y auroient bien veu d'autres inegalitez que dans mon Discours. Je ne veux rien dire de ces habiles Dames, qu'ils ont attirées à leur opinion, si ce n'est que je pensois estre assez fin pour les pouvoir tromper, à tout le moins la premiere fois que mon Escrit leur a esté leu, comme ont fait tant de mauvais Poëtes de Theatre. Je vous avouë que je ne me fusse jamais
avisé

avisé de les prendre pour mes Juges; C'est pourquoy elles ont fait si brieve justice à un homme qui ne plaidoit point encore. C'est vous, Monsieur, qui estes la reigle de la Verité, & je n'ay garde de douter de la certitude de vos resolutions. Tant qu'elles se declareront pour moy, je ne songeray jamais à rabiller une besoigne où quelque * * * * trouvera du deffaut. Celuy-cy me fait plus de charité, que je ne luy en demandois; & je ne croyois pas qu'au païs de la dissimulation, il y eust tant de franchise. J'admire aussi comme le plus complaisant de tous les Mortels a voulu perdre sa complaisance pour moy seul, & n'a pu dire en faveur de son Amy, que la seconde moitié estoit aussi forte que la premiere. Quoy qu'il en soit, je n'ay pas grand mal au cœur de tout cecy. Le Monde est si delicat, & je pourrois dire si desgousté, qu'il rejetteroit de meilleures choses que les miennes. Pour vous en dire davantage, il me faudroit Totila qui n'est point icy. O que ses mains, Monsieur, me sont necessaires, & que je suis une infirme creature!

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 May, 1639.

LET-

LETTRE XI.

Monsieur,

Vous ne devez pas douter que mon imagination ne souffre avec la vostre, & j'avale une partie de la poussiere dont vous me parlez. Mais je ne laisse pas, outre cela, d'avoir des maux qui me sont propres, & je ne manque point de belles nouvelles à vous mander. Pour l'histoire de vostre demesnagement, vous recevrez celle de trois chevaux qui me sont morts, & du quatriesme qui est bien malade. Il faut que la Deesse Hippona soit estrangement irritée contre moy, ou que quelque autre Demon malfaisant & envieux de mes promenades, ait eu dessein de me mettre à pied, pour m'oster le seul plaisir de la vie qui me restoit. Cela me fâche beaucoup plus que la perte que j'ay faite, & quoy que, peut-estre, elle ne seroit pas indifferente à un homme qui auroit grande & petite escurie, je n'en considere, neantmoins, que mon incommodité presente, & la peine que j'auray à me remuër jusqu'à ce que j'aye refait mon pauvre equipage. En l'estat où je suis, je ne puis plus me passer de carrosse, & si la Philosophie le met au nombre des choses superfluës, mon infirmité le met en celuy des necessaires. Oserois-je vous dire, apres cela, que j'ay un plaisir plus sen-

ſenſible d'eſtre eſlevé de cette ſorte, que par les loüanges des Beaux Eſprits, & de ces deux deſirs de Virgile,

—— qua me quoque poſſim
Tollere humo, victorque virûm volitare per ora.

J'explique le premier du carroſſe, lequel il met, comme vous voyez, devant la grande reputation. Ne vous imaginez pas pourtant, Monſieur, que je ſois piqué, ni que mon reſſentiment de la ſemaine paſſée me face parler. Quoy que je vous aye eſcrit, je vous ſupplie de croire que je ſçay recevoir avec docilité tout ce qui vient de la part de mes Amis. Il me ſemble ſeulement que la liberté de l'amitié n'en doit pas exclurre la diſcretion, & que les avis fideles ne ſe donnent gueres en public. Monſieur * * * ſe fuſt donc bien paſſé de s'eriger luy-meſme en Monſieur le Juge, & euſt mieux fait de croire qu'il avoit eſté moins attentif à la ſeconde Partie, que de dire que la ſeconde Partie eſtoit la moins forte, l'accuſant, par ce moyen, aſſez civilement de foibleſſe. Il a eu le deſplaiſir d'eſtre contredit de vous, & de Monſieur Conrart, qui n'y avez pas remarqué d'inegalité, & il faut par conſequent, qu'il n'y en ait pas. Mais quand nous demeurerions d'accord de ſon objection, affligé continuellement comme je ſuis, je demande pluſtoſt conſolation que conſeil.

Pour-

Pourveu qu'il n'y ait ni heresie, ni incongruité dans mes Escrits, je trouve que tout le reste ne vaut pas la peine d'estre reformé. Je prefere en effet besoigne faite, à besoigne à faire.

Prætulerimque parum fortis doctusque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
Quam sapere & ringi.

J'ay veu que je n'estois pas de cette humeur, mais l'âge & les maladies ont bien fait en moy d'autres changemens. Je m'apperçois mesme que je commence d'estre dur contre les injures, & croy que c'est plustost un de leurs effets que de la Philosophie. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 24 May, 1636.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

Il se peut faire que Scaliger se soit mespris pour la Quadrature du Cercle. Mais Casaubon a fait de belles observations dans ses Exercices contre le Cardinal Baronius. Heinsius aussi nous descouvrira peut-estre d'excellen-

cellentes choses sur le Nouveau Testament, quoy qu'il ne soit pas Docteur de Sorbonne. Le bon jugement, l'intelligence des Langues, & la connoissance de l'Antiquité, sont les seules pieces necessaires pour son dessein ; & pourveu qu'il les employe de bonne foy, nôtre party en tirera plus d'avantage que le sien. C'est, à mon avis, une autre affaire de traitter des sciences Mathematiques, qui n'ont rien de commun avec les choses Morales, & dont le secret, ne depend ni du Grec ni de l'Hebreu. Il y faut apporter une speculation si abstraitte, & suivre des lumieres si deliées, & marcher dans des chemins si peu tenables, que je ne croy pas qu'il soit difficile de s'y esgarer. Mais il me semble, qu'un homme sçavant & judicieux, qui a leû tous les anciens Peres, & sçait toutes les Langues Orientales, peut debiter avec succes ce qu'il est allé querir si loin, & qu'il a pris en tant de divers endroits. Pour le ridicule ** on souffre un peu trop de luy. Il ne faudroit pas le laisser regner si absolument, que de temps en temps on ne le fist souvenir de la Berne, & il en seroit peut-estre plus sage. Monsieur *** verra si sa charité voudra aller jusques-là, & la crainte du chastiment en destournera peut-estre l'effet. Au reste, Monsieur, quel prodige me mandez vous ? Est-il possible qu'avec une goutte de sens commun on puisse preferer les Poëtes Espagnols aux Ita-

Italiens, & prendre les Visions d'un certain Lope de Vega pour de raisonnables compositions? Voila qui me persuade que quelquefois on juge mal, dans les plus celebres Cabinets, & que le Hazard se mesle des ouvrages de l'Esprit comme des affaires du Monde. J'appelle de cette injustice devant nostre excellent Marquis, qui ne prendra jamais l'apparent pour le veritable. Mais seroit-il vray que ce brave Marquis ne fust pas traitté comme il merite, & qu'on voudroit l'exposer à toute la fureur du Septentrion, sans luy donner les choses necessaires pour la soustenir! J'apprehende, certes, pour ce grand courage, s'il est mal assisté d'hommes & d'argent. Ce luy seroit peu de n'avoir en teste que l'Ennemy: La Necessité dans les entrailles est bien plus redoutable, & il n'y a point de valeur qui luy resiste. Plust à Dieu que tous les Espagnols fussent aux Indes, & tous les Imperiaux aux Antipodes! Nos Amis auroient veritablement moins de matiere de gloire, mais nous ne serions pas aussi en crainte perpetuelle pour eux. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 Juin, 1639.

LETTRE XIII.

MONSIEUR,

Je suis bien fasché de vous avoir parlé de mes pertes, puis qu'elles vous sont si sensibles; Mais je ne suis pas fasché d'avoir receu de si belles marques de vostre affection, & de pouvoir attendrir, dans mes interests, une ame qui est de diamant dans les siens propres. Cette tendresse n'est point indigne de la force des Heros, & s'ils ont pleuré autrefois un Chien qu'ils avoient aymé, vous pouvez bien plaindre un Amy pour avoir perdu quatre chevaux qui luy estoient necessaires. Ils auroient merité, en ce temps-là, quatre Epitaphes: Mais ils sont trop bien traittez en celuy-cy, d'estre regrettez de vous; & les Larmes veritables, dont vous me parlez, leur valent une Bucephalie, & tout ce que la vanité Grecque pourroit inventer pour flater la memoire des choses mortes. J'espere d'en avoir bien-tost d'autres en leur place, pource que je ne puis m'en passer, & que ma Caducité est encore plus veritable que vos Larmes. Quand je vous parle de mes maux, je ne suis point Orateur qui exagere les choses; je suis Historien qui narre fidelement. Je ne demeure point d'accord avec vous que l'exercice du Carrosse ne soit qu'une image d'exercice. A la verité, on n'y est pas agité

agité violemment, mais on ne laisse pas de s'y remuër, & ce mouvement est assez grand pour contribuër à la digestion ; Outre qu'y prenant l'air de tous les costez, mes yeux se deslassent dans la varieté des beautez de la Campagne, & j'y puis lire & mediter commodement. Je voudrois quelqu'autre Voiture plus douce, tant je suis infirme, & la *Gestatio* des anciens Romains est justement ce qu'il me faudroit. Si je n'apprehendois de faire parler le Peuple, je me servirois d'une chaise, & me ferois porter par des hommes, au lieu de me faire traisner par des chevaux. L'homme dont je vous ay parlé, & dont vous m'avez si bien fait le charactere, est party de cette Province avec la malediction de tout le Monde. Si la Taxe a lieu, de tout ce Païs il n'aura fait qu'un Hospital. En mon particulier, j'ay tout sujet de me loüer de sa courtoisie, & il a extremement consideré tous ceux que je luy ay recommandez. Mais j'ay peur qu'un de ces jours, il faudra se recommander soy-mesme, & que les Orateurs & les Poëtes ne seront plus personnes privilegiées. Vous-vous souvenez bien du Champ qui fut osté au pauvre Virgile, & des plaintes qu'il en fait dans ses Eglogues. Si un homme que je connois eust deviné cecy il y a six ans, ses Lettres seroient datées de delà la Mer, & il auroit mis en seureté son *Peculium*. Quoy qu'il en soit,

j'exhorte tout le Monde à la patience ; mais je trouve tout le Monde dans le desespoir, & je ne voy point de remede aux maux presens, si Dieu ne fait des miracles, pour seconder les bonnes intentions du Roy. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Juin, 1639.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

Je n'ay garde de prendre querelle pour les Rabins, & beaucoup moins contre vous que contre tout autre. Ce sont gens que je ne connois point, & que, quand il vous plaira, je croiray encore plus fous que vous ne me les figurez par vos lettres. Mais il me semble, Monsieur, que ce n'estoit pas sur cette creuse lecture que je fondois principalement la doctrine de Monsieur Heinsius. Outre, les Langues d'Orient qu'on dit qu'il possede, il a grand Esprit naturel, grande connoissance de la bonne Antiquité, & de l'ancienne Philosophie; & d'ailleurs, une telle sagacité en matiere de Critique, que quelquefois ses conjectures approchent de la divination. Il se peut, neantmoins qu'il decline sur ses vieux jours, & c'est un

un mot commun parmy ses Orientaux, *le vinaigre est le fils du vin*, & que le Temps gaste les choses apres les avoir perfectionnées. Mais laissons Messieurs les Rabins, & trouvez bon que je vous demande des nouvelles de nos Amis. Que je sçache, s'il vous plaist, à quoy s'occupe maintenant Monsieur d'Ablancourt, & s'il ne veut pas parler de son chef, apres avoir fait parler les autres si excellemment. C'est un homme capable de tout ce qu'il voudra entreprendre, à qui j'ay donné mon cœur & mon estime, & qui ne sera pas oublié en nos Entretiens. Monsieur ** acheve-t-il le Traitté du Conseil de guerre, dont vous m'avez parlé? Y ayant aujourd'huy un Prince d'Orange & un Duc de Veymar dans le Monde, n'apprehende-t-il point le malheur de ce Docteur qui traitta de la mesme matiere devant Hannibal, & employa toute sa Rhetorique à se faire mocquer de luy? Ces Princes sont plus polis que n'estoit le Barbare, & nostre Amy plus habile que le Sophiste. Et partant, je conclus à la continuation de son Ouvrage. Je vous baise tres-humblement les mains, & suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Juillet, 1639.

LETTRE XV.

MONSIEUR,

Il y a plaisir de vous voir philosopher sur la matiere de l'Amitié. Vos subtilitez ne sont pas moins solides, que delicates. Vous avez fait l'anatomie des plus secrettes parties de vostre Ame, il faut que vous vous soyez bien estudié, pour estre si sçavant en la connoissance de vous-mesme. O que vous connoissez un excellent homme, & que je suis malheureux d'en estre separé par tant de Villes, & tant de Campagnes! Ne nous verrons-nous jamais?

Nec dabitur veras audire & reddere voces?

De temps en temps, il me prend de ces envies violentes, & je serois satisfait, n'en doutez pas, si on pouvoit aller à Paris sans s'approcher de la Cour. Mais je vous avouë mon infirmité. La grande lumiere m'aveugle, & ce grand Monde m'estouffe. Je ne vous mande rien de la desolation de mon Village, qui a esté mangé depuis peu, par le Regiment du Seigneur * * *. Monsieur l'Abbé de Bois-Robert vous en pourra dire quelque chose. Pour moy, je vous diray seulement, que cette injure faite aux Muses meriteroit bien une Eglogue de la façon de l'Amy Colletet. Si vous luy offrez cette matiere, il la traitte com-

comme il faut, & me prestera volontiers ses ressentimens. Il m'a obligé en d'autres choses, & il n'y a rien que je ne doive attendre de son amitié. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Aoust, 1639.

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

Depuis le dernier ordinaire, j'ay receu ce que vous aviez donné au Messager, & je vous en remercie de tout mon cœur. Quel homme est-ce que vostre Jesuite? Quelle hardiesse d'esprit? Quelle magnifique expression? De quel enthousiasme est-il possedé? Sans doute, c'est un de vos grands Amis, ou, au moins, de vos grands Imitateurs; Et je m'asseure que vostre Ode pour Monsieur le Cardinal a esté sa premiere inspiration. Je ne vous dis point ce que j'ay trouvé de plus foible, ou de plus fort dans les siennes, ni ne veux me servir aujourd'huy de ma Critique. Je vous dis seulement, que je ne vis jamais une plus heureuse naissance, & vous dis de plus (mais je veux que cela passe pour Oracle) que si Monsieur Chapelain est le conseil du Pere le Moine, le Pere

le Moine reüssira un des grands personnages des derniers Temps. Je vous parlay il y a peu de jours de la Lettre que j'ay escrite à Monsieur l'Abbé de Bois-Robbert, sur le sujet de Monsieur * * *. Je vous en envoye une copie, car il m'importe que vous sçachiez l'Histoire de Balzac, dans laquelle je ne puis douter que vostre affection ne vous interesse. Aussi suis-je plus parfaitement qu'homme du Monde,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 18 Aoust, 1639.

En fermant ma lettre je viens d'apprendre que Monsieur * * * avoit recommandé à ses gens de ne point loger à Balzac: Mais ou sa recommandation n'a pas esté assez forte, ou ses Capitaines ne se sont pas souvenus de ses ordres. Tant y a que mon Village a esté pillé, dont personne ne s'estoit encore approché. Il faut pourtant oublier cette injure, & beaucoup d'autres, & se satisfaire pour peu qu'on nous en donne de moyen.

LET-

LETTRE XVII.

MONSIEUR,

J'ay leû avec beaucoup de consolation les deux lettres de nos chers & incomparables Amis. J'eusse dit avec beaucoup de joye, si, en l'estat où je suis, j'estois capable de ce doux chatoüillement de l'ame. Mais depuis trois jours, je me la trouve si languissante, & le corps si abbatu des mauvaises nuits que j'ay passées, qu'il n'y a point d'assez bonnes nouvelles pour reveiller ma melancholie. Vous voyez bien que sans cela je me dispenserois aujourd'huy de mon serment, & ne me servirois point de vos paroles, quoy qu'elles soient plus eloquentes que les miennes, pour faire sçavoir à ces Excellents Amis que je mets leur amitié au nombre des choses qui me sont les plus cheres en cette vie. Qu'il y a de sagesse & de bon sens en Monsieur Hobier ! Que sa diction est chaste & reiglée ! Il me semble, Monsieur, que la definition de *vir bonus dicendi peritus*, a esté faite expres pour luy, & que tous ses mots sont marquez du charactere de la Vertu. Je n'ay pas esté plus avant que sa Preface, qui merite d'estre considerée avec soin, à laquelle je me suis arresté avec plaisir. Nous parlerons donc une autre fois de la vie d'Agricola. Mais, cependant, pour passer d'une

d'une partie de Tacite à Tacite tout-entier, Monsieur d'Ablancourt sçaura, s'il vous plaist, que j'ay une si haute opinion de son François, que je suis prest de parier contre le Docteur Heinsius, & le Jesuite Strada, qu'il vaudra beaucoup mieux que le Latin, dont ils ont tant affecté l'imitation. Si j'avois un voisin de sa force, que nous remuërions ensemble de belles matieres; que nous ferions de sçavantes promenades; que nostre Critique s'employeroit utilement! Mais il ne faut pas qu'un pauvre solitaire conçoive de si hautes pensées; & mes maux font peur à tout le Monde. Ils sont grands, certainement, & souvenez-vous qu'on vous impose toutes les fois qu'on vous dit que je me porte assez bien. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Aoust, 1639.

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

Vous me reprochez ma Poltronnerie de fort bonne grace; & vostre François traduit en Latin, semble me crier,

Syde-

Sydera quis mundumque velit ſpectare cadentem
Expers ipſe metus? Quis cum ruat arduus æther,
Terra labet miſto coeuntis pondere Cæli,
Comploſas tenuiſſe manus? Solus ne remotus
Otia ſolus ages?

A cela je vous reſpondray, que me ſentant une des plus foibles & des plus inutiles parties de la Republique, je ne ſçay pas à quoy je ſerois bon dans la preſente neceſſité. Que toutefois, ſi je vous voyois en peril au bout du Monde, je courrois à l'heure meſme, ou pour vous ayder, ou au moins pour perir avec vous. Prenez donc, Monſieur, une Compagnie de Cavalerie, ſi vous n'aymez mieux la Lieutenance Colonelle du Régiment de noſtre excellent Marquis. Je ſuis preſt à m'enroller ſous voſtre Drapeau, & ſi vous m'en voulez empeſcher, je feray le vaillant en la meſme Langue qui me vient de reprocher que je ſuis poltron, & vous diray,

Utrumne juſſi perſequemur otium
Non dulce; ni tecum ſimul?
An hunc laborem mente laturi, decet,
Quâ ferre non molles viros
Feremus? & vel Alpium juga
Inhoſpitalem & Caucaſum,
Vel Occidentis uſque ad ultimum ſinum

Forti sequemur pectore?
Roges tuum labore quid juvem meo
Imbellis ac firmus parum?
Comes minore sum futurus in metu
Qui major absentes habet.

Vous voyez comme j'emprunte l'enthousiasme d'un autre, & me fais Poëte de vers qui ne sont pas à moy. C'est à cause qu'ils m'expliquent mieux que je ne me sçaurois expliquer moy-mesme, & qu'ils vous descouvrent à nu mes pensées. Je n'ay rien à y adjouster, si ce n'est que vous-vous mocquez bien de parler de la Constance que vous avez prise dans mes Escrits; vous qui en avez plus dans le cœur que Seneque, Boëce, Lipse, & le Garde des Sceaux du Vair n'en ont debité dans tous leurs Volumes. Un Amy de ce prix me console de toutes les injures du mauvais temps. Je n'ay donné ce nom là au temps que depuis peu de jours, & sans Monsieur * * * * qui m'a entamé, je serois encore en mon entier, & pourrois vous dire,

D'ogni oltragio e scorno
La mia famiglia, e la mia greggia illese
Sempre qui fur; ne strepito di Marte
Ancor turbò questa remota parte.

Je suis contraint de changer maintenant de langue, & si mes ressentimens estoient aussi vifs & aussi delicats qu'au temps passé, quoy que, comme je vous ay desja dit, on me veüil-

le

se persuader que ce soit une mesprise, je mediterois là-dessus une vengeance de galant-homme, & qui donneroit à rire. Mais il faut se consoler dans la multitude des malheureux, & admirer les Heros des autres Siecles, qui ont pris soin des gens de lettres, & les ont garantis de la desolation generale. Peut-estre se trouvera-t-il quelqu'un une autre fois, qui nous jugera dignes de cet honneur, & qui nous prendra vous & moy pour objet de son Heroïsme. Vous voyez comme je sçay flater mon mal, & ainsi

Dum careo veris gaudia falsa juvant.

Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 Avril, 1639.

LETTRE XIX.

MONSIEUR,

J'ay receu aujourd'huy une Lettre de Monsieur *** de laquelle je vous envoye copie. J'eusse bien voulu moins de loüanges de sa Rhetorique, & plus de faveur de ses Capitaines. Mais puis qu'il n'en a pû estre le Maistre, & que l'exemple de Monsieur le Duc de la Rochefoucaut, aussi mal traitté que moy, peut satis-

satisfaire la plus haute vanité de cette Province, il est à propos d'arrester le ressentiment & les plaintes dont je vous ay tant de fois ennuyé. Apres vous avoir fait si bonne part de ma disgrace, il est bien juste que vous sçachiez la bonne fortune que le Courrier m'a apportée. C'est une Lettre de Monsieur Conrart, qui me rend le plus glorieux homme du Monde; & s'il me reste quelque apparence d'humilité, je triomphe pour le moins à huis-clos, & il est feste dans mon Cabinet. A vous dire franchement la verité, je ne vis jamais Lettre plus galante, plus ingenieuse, ni plus fleurie. Et parce que vous m'en parlez comme ne l'ayant pas leuë, j'ay cru estre obligé de vous en envoyer une copie, afin qu'elle soit le sujet de nostre commune admiration. Cet homme, Monsieur, ne vous fait-il pas souvenir des premiers Neveux de Remus, qui estoient riches sans avoir pillé l'or de l'Asie, & sçavans sans avoir apris la Langue des Grecs; qui estoient, dis-je, riches de leurs propres biens, & sçavans de leurs propres connoissances? Il ne faut pas que la Posterité ignore ce Miracle de nostre Siecle, & si mes Escrits passent jusques aux gens de ce temps-là, comme il veut se l'imaginer en ma faveur, il doit croire que ce ne sera pas sans leur faire porter des marques de l'estime que je fais de son grand merite, & de l'amitié dont il a voulu m'honorer.

rer. Le Pere Pallavicino ne me satisfait point sur les Comedies de l'Arioste, & je n'entends point ce *grande positivo*, dans lequel il veut qu'on le croye. Je ne trouve pas le grand Poëme meilleur en son genre, que les Comedies le sont au leur ; & pour la regularité, vous sçavez qu'il n'y a point de comparaison. Il se peut donc que Pallavicino soit un grand homme de Lettres, mais non pas de celles-cy ; Et ce n'est pas à dire qu'il suffise d'estre Italien, pour estre Dictateur de la Republique des Lettres. Tesmoin ce Poëte de Lucques dont Camusat a imprimé un Livre de vers, qui, à mon gré, ne valent pas le papier de l'impression. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Septemb. 1639.

LETTRE XX.

De M. Conrart à M. de Balzac.

Monsieur,

Je vous advertis d'abord que ce n'est pas icy une excuse de ce que je ne vous ay point escrit, mais c'est plustost une protestation de ne vous vouloir point escrire, & de vous laisser travailler en repos à l'immortalité de vostre

vostre propre gloire, & de celle de vos Amis. J'ay cru, neantmoins, qu'apres un silence de plus d'un an, je pouvois vous obliger à lire quelques lignes, pourveu que je vous obligeasse en mesme temps à ne m'y faire point de responsе; & c'est une faveur que je vous demande avec autant de passion que j'en eusse eu autrefois pour recevoir de vos Lettres. Je les ayme autant que jamais; mais je me contente de celles que vous escrivez à Monsieur Chapelain, comme si vous me les escriviez à moy-mesme, & j'ay trouvé le secret de m'imaginer que vous me les adressez toutes, & que je vous fais aussi toutes les responses que vous recevez de luy. Ainsi, Monsieur, sans que vous perdiez du temps pour moy, & sans que je vous importune, nous avons un commerce ensemble, qui ne vous donne point de peine, & qui me donne beaucoup de plaisir. J'ay eu communication de ces celebres Arrests, que vous avez rendu sur le different des *Supposez de l'Arioste*, & j'y trouve sujet d'admirer tout ensemble vostre equité & vostre addresse, vostre jugement & la delicatesse de vostre esprit. Il ne se vit jamais de Juge si bien instruit & si peu preoccupé, ni de Sentence plus juste & mieux appuyée. Vous n'avez point esté en peine de decerner de contraintes pour la faire executer: Chacun y a acquiescé sans resistance, & sans estre rigoureux ni severe, ceux-là mesme qui

fai-

faiſoient gloire de n'avoir jamais cedé, ſe ſont cru obligez de conſentir à ce que vous avez ordonné. Je n'ay pas leû avec moins de contentement cette belle Apologie dont Monſieur Chapelain eſt auſſi le depoſitaire. Elle a eſté la matiere de pluſieurs conferences Academiques, & tous ceux qui l'ont veuë, apres en avoir admiré les perfections n'y ont trouvé qu'un ſeul defaut, qui eſt celuy de la brieveté. Je voudrois, Monſieur, que vous ſceuſſiez combien de fois cette lecture a fait dire à vos Amis : Quand verrons-nous des Volumes de Diſcours comme celuy-là! Et que ne pouvons-nous augmenter la vie de cet Homme incomparable qui en eſt l'Autheur, auſſi aiſément qu'il immortaliſe le nom de ceux qui meritent place dans ſes Ouvrages ! J'avois reſolu de finir icy ma lettre ; mais ce dernier mot m'oblige à vous exhorter de nous faire voir bien-toſt ces riches Meſlanges, où nous verrons, ſans doute, toutes les beautez de l'Art & de la Nature en leur plus auguſte ſplendeur : où la grace de la naïveté, & la pompe des ornemens s'accommoderont ſi bien enſemble, qu'il n'y aura rien que de naturel & de ſurnaturel en meſme temps, ſans toutefois, qu'il s'y rencontre ni de deſordre ni de contradiction ; & où l'Eloquence aura ſi bien caché tous ſes reſſorts, que ſans en faire voir aucun, elle les fera tous agir pour donner

à cet admirable Corps le mouvement & l'action qui doivent ravir tout le Monde. Ne differez pas davantage nostre bon heur, & croyez, s'il vous plaist, qu'entre tous ceux qui en desirent l'accomplissement, il n'y en a point qui soit plus veritablement que moy.

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Septemb. 1639.

LETTRE XXI.

MONSIEUR,

Vous ne serez pas mieux obeï que le fut Virgile lors qu'il condamna l'Eneïde au feu: Je n'ay garde de brusler vostre lettre, non pas mesme quand vous me l'ordonneriez par une clause de vostre Testament. Bien vous responds-je, que je ne la publieray pas, & que le Sage pourra faire encore une folie sans qu'il sçache l'opinion que nous avons de celle qu'il a desja faite. Vostre clairvoyante raison a trouvé la vraye cause de sa prodigieuse inegalité, & l'article, que vous m'en escrivez, merite d'estre inseré en bon lieu. Cela se pourra facilement *suppresso Authorum & Paraphrastorum nomine*, & fiez-vous en, Monsieur, à ma discretion; Je ne descendray point de la The-

Thefe à l'Hypothefe. Je fçay, il y a long-temps, que l'homme eft un animal compofé de pieces toutes contraires, que tel eft raifonnable aujourd'huy qui n'eft pas affeuré de l'eftre demain : Que quelqu'un, tefmoin le Marefchal * * *, a de la conduite en fes actions qui n'a point de fens en fes efcrits, & quelqu'autre, tefmoin le Seigneur Madelenet, fait des Odes Latines comme Horace, & des vers François comme Du Monin. Voftre faifeur d'entre-chats confirme authentiquement cette verité, &, à ce que je voy, il y a beaucoup plus de difference, entre luy & luy-mefme, qu'il n'y en a entre luy & un autre. Je ne parle que de fa Poëfie, n'ayant veu que d'une feule facon de fa profe ; fur le fujet de laquelle je vous diray, que s'il m'a choifi pour fon Exemple je fuis auffi malheureux que celuy dont il fut dit que *multas fecerat fimias, nullos filios*. Je fuis,

MONSIEUR,

Voftre, &c.

A Balzac, le 4 Octobre, 1639.

LET-

LETTRE XXII.

MONSIEUR,

Je ſuis bien faſché de voſtre perte, mais voſtre gain n'euſt pas achevé la Guerre, & puiſque Briſac n'a rien operé, je ne croy plus que la Paix ſoit en la puiſſance des hommes. Il faut de neceſſité que Dieu s'en meſle, & que ce ſoit ſon ouvrage & non pas le noſtre. Cependant, ne nous abandonnons point à la douleur; ne deſeſperons point de la Republique, non pas meſme apres une bataille de Cannes, & au pis aller, ſauvons nous dans l'Aſyle, que la Philoſophie nous a baſty contre les diſgraces de ce Monde. Je parle, Monſieur, de la Philoſophie de Platon, puis que vous ne gouſtez pas celle de Chryſippe, & qu'en effet je n'approuve pas plus que vous cette cruëlle Maraſtre des Paſſions (ainſi que quelqu'un la nomme) qui dans le deſſein qu'elle a eu de faire un veritable Sage, c'eſt à dire vivant & animé, n'en a fait que la morte & inſenſible repreſentation. Ces ſortes de Statuës ſont pour l'ornement du Portique, & non pas pour l'uſage de la vie: & il me ſemble qu'entre la dureté & la molleſſe il y a un temperament qui s'appelle fermeté. Vous verrez quelque choſe ſur ce ſujet dans la piece que je vous envoye par cet ordinaire, & que je vous avois pro-

promise il y a huit jours. Les Principaux qui l'ont veuë me veulent persuader qu'elle est belle ; Toutefois, Monsieur Chapelain n'a pas encore prononcé ; & par consequent je ne sçay pas bien ce qui en est. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Octobre, 1639.

LETTRE XXIII.

MONSIEUR,

Laissons les Morts enterrer les Morts, & trouvez-bon que je me resjouisse avec vous de vostre nouvelle connoissance. Je ne vis jamais le visage de Monsieur l'Ambassadeur de Suede, mais il y a long-temps que j'estime son esprit, & s'il n'avoit point mis les Institutes en vers, & debité quelques autres pieces de mesme nature, je l'estimerois encore davantage. Pour son humeur d'Estranger, c'est ce qui ne me choque gueres ; Nous sommes tous Barbares les uns aux autres, & il y a certaines douceurs à Paris dont je suis plus desgousté que de toutes les rudesses du Septentrion, Le Poëte Lucquois, que vous ne connoissez pas, est un * * * qui a fait une infinité de vers à cent pour un sou, comme disoit vostre Marin,

rin, & tous *de communi*, comme dit l'Université. Je n'ay pas trouvé un ſeul grain de ſel dans deux ou trois grands Poëmes que j'ay eu la patience de lire. Apres cela, je luy ay dit Adieu pour jamais. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 4 Novembre, 1639.

LETTRE XXIV.

MONSIEUR,

Je vous avoüe que j'euſſe eſté bien faſché ſi Paris n'euſt pas eſté de l'opinion des Provinces, & je vous appelle Paris, comme cet autre diſoit que Solon eſtoit ſeul la Grece, & Athenes. Ainſi je borne ma gloire par voſtre eſtime, & le Public me le pardonnera, s'il luy plaiſt; lors que j'eſcris, je ſonge à vous beaucoup plus qu'à luy. Pour *Beſoigne* j'acquieſce, à mon ordinaire, & ſuis obeïſſant, bien que je ne ſois pas perſuadé, veu meſme qu'*Ouvrage* eſt à trois lignes de là, & qu'il eſt aſſez remarquable, pour devoir eſtre eſpargné dans un ſi petit eſpace. *Beſoigne*, dont je me ſers metaphoriquement en cet endroit, a une ſignification plus eſtenduë qu'*Ouvrage*, ni que *Travail*, le dernier ſe pouvant dire à la guerre, d'une

d'une trenchée ouverte, & d'un peu de terre remuée. Que si on fait scrupule de se servir de *Besoigne*, à cause de sa bassesse, par la mesme raison, il faut s'abstenir de *Tasche*, de *Boutique*, & d'*Artisan*; qui, à mon advis, ne sont pas plus relevez. Il ne faut plus appeller une telle ville *Belli officinam*, ni un tel excellent homme *fortunæ suæ fabrum*, & bien moins faut-il souffrir ce Vers du Poëte Manile.

Æthereusque Plato, & qui fabricaverat illum.

Ces translations ne font pas tousiours descendre les mots; elles les font quelquefois monter, & les Poëtes qui sont si magnifiques, & si curieux des ornemens, nomment bien le Ciel une *Maison*, & le *Soleil* une *Lampe*. Mais, sans nous esloigner de *Besoigne*, ne dit-on pas le Mestier des Armes, & le Mestier de la Guerre? Ce mot, toutefois, n'est pas de meilleure maison que l'autre, & les Peintres s'en offensent (tesmoin du Montier) mais les Generaux d'Armées le reçoivent à honneur. Il est donc bas quand on parle de Maistre Pierre le Cordonnier, mais il ne l'est pas quand on parle du Prince d'Orange, parce que la Metaphore anoblist tantost les termes, & tantost les choses, & n'a pas moins de droit de dire *le Mestier de la Guerre*, que les *Armes* des *Artisans* & des *Laboureurs*, ni les *Yeux* du Firmament, que les *Astres* & les *Soleils* du visage. Cela estant,

estant, que veulent dire vos gens qui s'arrestent en si beau chemin, & vos Docteurs Palatins, qui president dans les assemblées des Dames? Ils feroient mieux (comme je pense vous l'avoir dit en pareille occasion) de nous en croire vous & moy, que de se fier à leur propre sens. Vous sçavez, Monsieur, les necessitez & les miseres de nostre Langue, & vous souffrez que ces Messieurs facent choix des viandes dans la pauvreté, & qu'ils soient tout ensemble gueux & delicats. Voila qui n'est pas supportable, & vostre complaisance est en partie cause de ce desordre, parce que vous estes accommodant, jusqu'à complaire à des Magistrats illegitimes, & qui, *ut levissime dicam, vitio creati sunt, & sine consensu populi in angulis Dictaturam exercent*. N'ayez pas peur que ce Nom qui leur desplaist tant, se convertisse jamais en Verbe dans mes Escrits, ni qu'il m'arrive de donner lieu à l'Equivoque, ni à aucune pensée deshonneste. La Cour en a usé jusques icy dans les plus hautes & plus importantes matieres. Et il me souvient qu'un Orateur fut loüé de toute l'Audience qui l'escoutoit, pour avoir dit d'un grand Personnage qui faisoit sans effort les grandes choses: *A le voir si peu empesché à l'entour de sa besoigne, on diroit que c'est un autre qui en est l'entrepreneur*. Mais Malherbe qui est le seul de nos Autheurs, qui merite d'avoir de l'authorité, a fait

fait à ce terme le dernier honneur qu'il peut recevoir. Il ne l'a pas trouvé si bas qu'il ne l'ait appliqué à celuy qui est plus haut que le Ciel, & qu'il n'ait traduit *intentus operi suo Deus : Dieu estant attentif à sa Besoigne*. Il y a bien de la difference, Monsieur, entre Dieu & un Cardinal, & la conduite de l'Univers est bien autre chose que les affaires de Piedmont. *His animadversis*, quoy que je ne sois pas extremement affligé de l'injustice qu'on a fait à ce pauvre mot : neantmoins, si la Piece s'imprimoit jamais, je vous supplierois de luy vouloir donner la vie, & de consentir à son restablissement, quelque opposition qu'il y eust au contraire de la part des Esprits doux, qui sont si rudes & si severes en cette rencontre. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Octobre, 1639.

LETTRE XXV.

MONSIEUR,

Je tomberois en vaine gloire si je voulois croire vostre Relation. Mon Escrit ne merite point les loüanges qu'il a receuës à l'Hostel de Ramboüillet, & il y a de l'apparence que c'est à Monsieur le Cardinal de la Valette, &

non pas à moy, qu'on a fait honneur. Mais où estoit cependant le cher **** ce constant, & ce perpetuël admirateur de F. N. C., cet Esprit si doux, qu'en comparaison le miel & le sucre sont amers.

* * * * * * *
* * * * * * *

La gravité de nostre autre Amy est encore une chose fort rare; & je suis trompé si l'Areopage vit jamais rien de plus composé ni de plus rassis. Au reste, Monsieur, pour l'amour de moy, appellez Discours ma Consolation; car outre que vous parlerez proprement, & que c'est *Oratio ad Cardinalem*, y en ayant de bien plus courtes dans les Livres des Anciens, & particulierement des Anciens Grecs, vous sçavez que je hay le nom de Lettre *cane pejus & angue*. Il faut pourtant que la Muse du Marais en ait une, puis que vous l'ordonnez ainsi, & que je ne puis vous desobeïr. Mais ce sera, s'il vous plaist, sans tirer à consequence, & vous trouverez-bon une autre fois, que quand *la signora Principina, ò la Signora* *** m'auroit escrit, je ne luy face point de response. Quelle pitié d'estre obligé de louër tous les livres imprimez nouvellement, c'est à dire d'estre de pire condition en prose que n'estoit *Auratus Poëta Regius* qui faisoit de bonne volonté ce que je fais en forçat & en condamné! J'ay appris avec douleur la mort du pau-

pauvre Monsieur Arnaud. Il est certain qu'il valoit beaucoup, & je plains bien fort Messieurs ses freres, qui valent infiniment, & pour lesquels j'ay tousjours une tres-sincere affection, mais pleine de respect & de reverence. Ne verrons-nous jamais un temps plus heureux que celuy-cy, & ne mettra-t-on jamais à la chaisne ce meschant Mars? *Quem das finem, Rex magne, laborum?* Je parle au Roy Catholique, car pour le Tres-Chrestien, nous sçavons qu'il desire la Paix au milieu de la Victoire. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 8 Novembre, 1639.

LETTRE XXVI.

Monsieur,

Je ne donne jamais de Jugement, mais je dis quelques fois mon avis. Vostre Sonnet me semble beau en perfection, & cette Ordonnance de la Renommée que cent Peuples executent à l'heure mesme qu'elle est prononcée, est sans doute une Inspiration dont vous avez sujet de remercier vos Muses. Et cela soit dit sans prejudice de ce que nous en dirons une

autre fois. Mais, Monſieur, à quoy ſonge le Seigneur Jean Jacques avec ſon eſpouventable tiltre de *Pangloſſie ?* Pour aller juſqu'à quarante, il faut qu'il y en ait vingt-trois que Scaliger ignoroit, & que l'Ame du Parnaſſe ſoit louée en Baſque & en bas Breton. Voila dequoy faire une Muſique enragée ſur voſtre Parnaſſe. C'eſt introduire les Barbares dans ce lieu ſacré, & n'eſtre pas moins coupable que ceux qui ouvroient les portes d'Italie aux Predeceſſeurs du Roy de Suede. Obligez moy de ſçavoir de Monſieur Conrart, ſi depuis peu Monſieur Du Moulin n'a pas fait imprimer quelques Sermons, car de temps en temps je ſuis bien-aiſe de voir ſa façon d'eſcrire. J'ay tousjours grande paſſion pour le merite de cet excellent Monſieur Conrart, & vous demande ſes bonnes graces comme biens eſſentiels, & abſolument neceſſaires à la conſervation de ma vie. Ne trouvez pas mauvais auſſi, mon cher Monſieur, qu'à tout le moins une fois l'an, je vous demande des nouvelles de Monſieur de Saint Cyran, de Monſieur le Maiſtre, & de l'infortuné * * *. Je regrette extremement noſtre pauvre Camuſat, & c'eſt un Article oublié dans mes Precedentes. Il avoit de l'honneur & de la vertu, & s'il euſt vieilly dans ſa Profeſſion, il luy pouvoit rendre ſa premiere gloire. Mais un jour les Livres periront auſſi bien que les Libraires. *Debemus*

mor-

mortinos nostraque. Je vous baise tres-humblement les mains, & suis

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Novembre, 1639.

LETTRE XXVII.

Monsieur,

Quoy qu'aujourd'huy je manque de l'assistance de Totila, je ne laisseray pas de vous escrire le plus nettement qu'une mauvaise main & une mauvaise plume le permettront, & de vous faire voir mes intentions les moins barboüillées qu'il me sera possible. Souffrez donc, Monsieur, qu'avec ma vilaine escriture je vous remercie du beau present que vous m'avez fait. Je parle de la Robe de Consolateur qu'il vous a plu me donner, & de la Tribune que vous avez voulu me bastir, dans laquelle je me trouve, de vostre grace, vis à vis de Senecque & de Plutarque. Ce sont des faveurs qui me sont bien cheres, parce qu'il y a grand plaisir d'estre estimé d'une personne qui possede souverainement la raison, & qui par consequent n'erre point en ses Jugemens. Est-il possible que vous ayez descouvert à Paris vne *Vittoria Colonna*, & que cette Marquise, dont on n'avoit point encore parlé, soit du merite de

de la Romaine? Il faut le croire sur vostre parole, reverer à l'avenir ses excellentes qualitez; & luy sçavoir gré de la justice & de la faveur qu'elle nous a faite dans l'affaire de Phylarque. Pour la confirmer dans son opinion, je voudrois qu'elle eust mon Apologie de la sorte que je l'ay retouchée. Mais mon ambition principale, Monsieur, est de vous satisfaire tout seul; les moindres scrupules qu'il semble que vous ayez, me donnent plus de peine que ne feroient les oppositions declarées de tous les Docteurs & de toutes les Academies de la Terre. Jugez par-là si je vous estime, & si j'approuve la curiosité de Monsieur de Scudery qui vous veut avoir parmy ses Illustres. Je desirerois seulement qu'il ne vous donnast point de Compagnons indignes de vous. Car outre le grand Poëte que je reconnois en vostre personne, j'y trouve encore un grand Conseiller d'Estat, Secretaire, Ambassadeur, bref tout, en toutes choses, & je n'en parle jamais autrement à ceux qui me demandent qui est ce parfait Amy que j'ay à la Cour, & cet homme de qui je fais toute ma gloire. *Et hæc non animo adulatorio & ad aulicas artes composito dicta sint. Jure tuo habes testem qui si sciens fallat, &c.* A une autre fois le reste; car pour celle-cy je n'en puis plus. Je suis,

MONSIEUR, *Vostre, &c.*

A Balzac, le 1 Decembre, 1639.

LET-

LETTRE XXVIII.

Monsieur,

Que je suis mal edifié du Parasite Italien ! Les Muses Balzacides n'en sont gueres moins desgoustées que les Puteanes. Ces devoirs de Pieté qu'il rendit à la memoire de son Amy, me plurent infiniment ; & j'en ay rendu tesmoignage. Mais je ne puis souffrir qu'il en veüille faire un trafic. Il faut bien, au reste, qu'il ait peu de connoissance de nostre Cour, puis qu'il s'adresse à des Escoliers pour y estre ses solliciteurs, & luy rendre office aupres d'un homme qu'ils ne voyent jamais. Il peche encore estrangement en l'election de son sujet, car vous pouvez croire que quand on ne se moqueroit point de sa Panglossie, on ne luy en sçaura pourtant aucun gré. Monsieur le Cardinal souffre volontiers ses Panegyriques, & en paye quelques-uns ; mais il n'a que faire d'Oraison funebre pour des gens qui ne le touchent en façon quelconque. Il y a de l'apparence que le fameux Yvrongne est revenu boire à Paris, & qu'il n'est pas si long-temps hors du centre de la belle Desbauche. Je vous supplie, Monsieur, que par son moyen nous puissions sçavoir où se trouve Monsieur Maynard, pour lequel ma curiosité ne cesse point. Si vous aviez aussi communica-

tion avec Monsieur de la Pigeonniere, vous m'obligerez infiniment de luy demander les Oeuvres manuscrites de feu du Vivier qu'il a entre les mains. Je ne pense pas qu'il vous les refuse, & si vous me les faisiez voir, je vous les renvoyerois en diligence, & avant qu'il sceust qu'elles fussent venuës jusques icy. Ce du Vivier avoit je ne sçay quoy d'assez bon pour le ridicule, & parce qu'il semble que j'ay eu quelque part à sa mort, je croy estre obligé de rendre quelque devoir à sa memoire. Il m'escrivit par le Messager de Blois à Paris qu'il avoit perdu son Pere, & qu'il mourroit infailliblement, si je ne le consolois de cette perte. Je fus paresseux, à mon ordinaire, & ne luy rendis pas à point nommé l'office qu'il exigeoit de moy. Pour luy, il me tint parole, & le Messager suivant à qui je voulus donner ma responce, me dit que celuy à qui je l'addressois n'estoit plus au Monde. Voila une paresse bien fatale, & qui devroit faire peur aux gens qui m'escrivent de la sorte; car enfin je connois que je seray incorrigible. C'est,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Decembre, 1639.

LET-

Lettre XXIX.

Monsieur,

Vous avez veu par mes lettres precedentes que j'ay receu toutes les vostres, & que l'Eloge de vostre Marquise ne s'est point perdu. Si c'estoit elle qui envoyast les Billets, il les faudroit souffrir en patience: Mais la persecution de l'autre n'est pas supportable, & je vous jure que je n'aurois jamais dit de bien d'elle, si j'eusse sceu qu'elle vous assassinast ainsi de ses escritures. J'aurois par là essayé de vous plaindre. La **** se voulut autrefois jouer à moy de cette sorte; mais je fus plus vaillant que vous, & me desfis d'elle courageusement. Elle tira mille fois à faux, & je receus un plein boisseau de billets, sans perdre pour cela ma muëtte gravité. C'est ainsi qu'il faut traitter cette espece de Dames, soit qu'elles soient Fées, soit que vous aymiez mieux qu'elles soyent Sibylles. Vous voyez mon ancienne façon d'agir, & je suis tout prest de faire encore pis, en cas de besoin. Ce n'est pas que je sois fort occupé, c'est que je suis extremement las, & de plus si chagrin, à cause de mes maux, que je ne sçay à qui m'en prendre. Je tremble pour le Piedmont, c'est à dire pour vous, & pour un petit Neveu que j'y ay, qui pourroit bien estre assommé dans la foule. Nos

Amis valent beaucoup, mais les Princes de Savoye ne sont point à mespriser, & la valeur estant grande de part & d'autre, j'apprehende un grand carnage, si le Ciel ne le destourne. Je suis bien glorieux de la bonne opinion qu'a de moy Monsieur Spanheim, car c'est un homme que j'estime infiniment. S'il y a quelque chose de luy, outre les deux Livres que j'ay desja veus, je vous supplie de le dire à mon Libraire, afin qu'il me les envoye. Au reste, je ne fais jamais de priere incivile, ni ne desire voir ce qu'on tient secret. C'est pourquoy je mortifie ma curiosité par ma discretion, & me contente de sçavoir que Monsieur le Maistre ne peut faire que des choses excellentes. Vous ne me mandez rien de mes Amours, je veux dire de Monsieur Conrart, & de Monsieur Menage. Au moins, qu'ils sçachent, s'il vous plaist, l'ardeur que j'ay pour eux, & ne doutez jamais que je ne sois plus qu'homme du Monde,

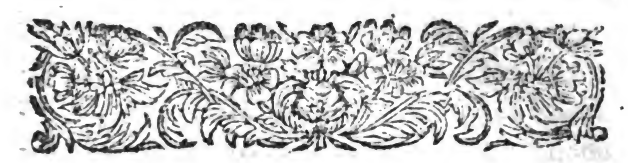
MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Decembre, 1639.

Fin du quatriesme Livre.

LET-



LETTRES FAMILIERES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN.

LIVRE CINQUIESME.

LETTRE PREMIERE.



ONSIEUR,

Je vis hier Monsieur le Duc de la Rochefoucaut, qui me dit beaucoup de choses, & entre autres, que vostre *Signora Vittoria* tient le petit Homme que nous connoissons pour un petit fou. Cela pourroit estre, puisque le nombre en est assez grand ; & peut n'estre

pas aussi, puisque la Cour condanne souvent un homme sur une simple grimace. J'ay appris du mesme Autheur que Moïse sauvé estoit la passion de Monsieur & de Madame de Liancourt, & qu'on a fait une Metamorphose chez Monsieur le Chancelier. Il s'est estonné que je n'ay rien veu de tout cela, & m'en a parlé avec estime; Mais je n'ose vous les demander, de peur de vous importuner si souvent. Il me suffit d'avoir receu nouvellement les trois Volumes de l'affaire du Caro, que je vous rendray avec fidelité, & dont je vous remercie cependant de tout mon cœur. J'ay receu de plus, le Livre de Holstenius, & l'Amour Tyrannique de M. de Scudery, de la lecture duquel je vous confesse que je suis encore tout-emeu, & tout-agité. Il y a bien quelques petites choses dans cette piece que je voudrois qu'il reformast, & il pourra s'en aviser de luy-mesme, mais le reste à mon gré est incomparable; qui remuë les passions d'une estrange sorte; qui m'a fait pleurer en despit de moy; qui a fait que le *Cid* & le *Scipion* ne sont plus mes delices. C'est peut-estre qu'on juge ordinairement en faveur des choses & des personnes presentes, & qu'il ne me souvient pas bien du passé. Quoy qu'il en soit, je ne seray pas marry que Monsieur de Scudery sçache qu'il a fait de moy ce qu'il a voulu, & m'a tiré du lieu où la Philosophie m'avoit mis pour

pour me ranger parmy les Badaux, & dans la foule du menu Peuple. Mais qui est, je vous prie, ce galant-Homme que vous m'avez nommé Sarrasin, & qui se nomme Monsieur d'Arbois? Le nom m'en plaist, aussi bien que les Remarques, & j'honore encore la memoire de cette precieuse liqueur que j'ay preferée autrefois à celle d'Espagne, & des Canaries. Raillerie à part, Monsieur Sarrasin est un Docteur excellent, & qui debite beaucoup de choses d'une maniere tres-agreable. Vous me direz le reste, s'il vous plaist, & je sçauray de vous

Qui genus, unde domo, quibus aut mihi venit ab oris?

Je voudrois de bon cœur qu'il eust pour moy les mesmes sentimens que j'ay pour luy. Peu s'en faut que je ne luy demande tout à cette-heure son amitié, moy qui ne cherche point autrement connoissance. Mais cela arrivera un jour, le cœur me le dit, & je chercheray volontiers l'occasion de luy tesmoigner l'estime que je fais de son Esprit. Croyez vous, au reste, que Monsieur de la Rochefoucaut n'avoit jamais ouï parler de nostre Monsieur de Peiresc, & que force autres personnes qui ne sont ni barbares, ni ignorantes, ne le connoissent non plus que luy? Vous voyez par-là, que sa reputation estoit bonne, mais que c'est le Seigneur Italien qui a entrepris de la faire

faire grande, & que sa Panglossie est plustost un effet de ses sollicitations, qu'un devoir volontaire dont les Peuples se soient avisez. Je voudrois que le Duc de Weymar trouvast un aussi bon Amy, & qui eust autant de soin de sa memoire. Ce seroit celuy-là, Monsieur, qu'il faudroit celebrer en quarante Langues, & qui merite le nom de Heros que nous avons mis à si bon marché, & que de nostre grace, tant de gens portent indignement. Je ne parle point de ses premieres merveilles, ni ne veux faire icy son Histoire. Mais je vous demande si l'Histoire mesme d'Alexandre a une plus belle année, que celle dans le cercle de laquelle il a gaigné trois batailles, pris trois Villes, & fait prisonniers trois Generaux? Il a eu tort, neantmoins (mes Muses me l'ont revelé), de faire tant de choses en si peu de temps. Il est cause, par là, que la Mort s'est equivoquée, & la creu beaucoup plus vieux qu'il n'estoit. Elle a pris les derniers quinze mois de sa vie, pour une vie tout entiere, parce qu'au lieu de conter le tems, elle a conté les Victoires. Vous voyez comme j'ay un peu eslevé mon stile sur la fin de cette Lettre, & que je me suis oublié du simple & familier, que nous avons fait protestation de garder en nostre secret. Mais vous-vous en oubliez bien plus souvent que moy, & me dites par tous les Courriers des choses qui semblent fort estudiées.

diées. Si elles tombent negligemment ſur le papier, elles ſont recueillies avec grand ſoin, & l'Art de voſtre expreſſion n'eſt pas moindre que voſtre grand ſens. Souffrez cet aveu que je rens icy entre vous & moy, & ſçachez qu'il n'y a homme dans le Monde que j'eſtime tant que vous, comme il n'y en a point qui ſoit ſi parfaitement que moy,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 8 Janvier, 1640.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Ne vous preſſez jamais de reſpondre à mes Queſtions & à mes Doutes: Je ſerois bien marry ſi l'honneur & le profit que je reçois vous incommodoit. Ne m'eſcrivez, s'il vous plaiſt, qu'un Monoſyllabe, & traittez-moy auſſi ſuccintement que les Lacedemoniens traitterent Philippe. Il me ſuffit pourveu que vous ſigniez ce Monoſyllabe, & que je ſçache de vos nouvelles. J'en ay eu abondance par voſtre Lettre du 21 du mois paſſé; Je vous en remercie de toute mon affection, & vous pouvez croire, Monſieur, que puiſqu'un peu de bien ſeroit capable de m'obliger, j'ay une

une parfaite reconnoiſſance des profuſions que vous m'en faites. Le Tombeau du Duc de Weymar eſt digne de luy & de vous ; & des trois Verbes marqués je ſuis, comme vous, pour le dernier contre les deux autres. *Je traçay* me ſemble plus de la guerre que *j'esbaucheray* ; Il eſt moins hiſtorique *je fonday* : Il en dit aſſez, & l'autre peut-eſtre en diroit trop. La penſée, au reſte, eſt incomparable. Dire que la derniere Victoire du Roy de Suede a eſté emportée par le Duc de Weymar, & qu'il eſt mort traçant un Empire, c'eſt conſacrer ſa memoire par quatre paroles, & c'eſt luy donner la plus courte & la plus belle loüange qu'il puiſſe jamais recevoir. Puiſque vous croyez que la lecture de l'Apologie ne ſera pas deſagreable à voſtre excellente Marquiſe, j'en feray faire une nouvelle copie, & vous l'envoyeray quand elle ſera faitte. Je vous ſupplie que je ſçache au vray ce que c'eſt de cette ridicule Mode de certaines gens, qui en plein jour, & lors que le Soleil n'eſt obſcurcy d'aucun nuage, ſe font ſervir aux flambeaux. Dites-moy auſſi, s'il vous plaiſt, lequel vous trouvez meilleur de *la pointe du jour* ou *du point du jour* ; & ſi vous approuvez la prononciation de Paris, qui couppe en deux le Monoſyllabe *eü* ; j'ay eü, il a eü, & qui rend *Rome*, *Lionne*, comme ils ſont eſcrits ; au lieu que toute la France prononce Roume & Lioune.

Au

Au reste, Monsieur, ne vous estonnez point du jugement que j'ay fait de la Piece qui a causé tant de bruit. Je l'ay leuë une seule fois à la haste, mais je vous avouë qu'elle m'a touché sensiblement. Et pourtant, je persiste en mon opinion, que *** est un grand Poëte, & **** un Grammairien d'importance. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Janvier, 1640.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Que vostre bonté & vostre justice sont grandes, & que vous m'avez fait plaisir de ne pas signer la condannation de l'Homme de Champagne ! Ce que vous m'escrivez sur ce sujet, est tiré de la plus fine raison, *& ex ipsius visceribus veritatis*, ainsi que parlent Messieurs nos Maistres. Il est certain que nos gens de Cour se donnent un peu trop de licence, & qu'ils estendent leur jurisdiction plus loin qu'ils ne doivent. S'ils ne peuvent souffrir nostre jeune Docteur, qui a sacrifié aux Graces, de quelle façon traitteroient-ils le farouche Heinsius, s'il luy prenoit envie de faire

faire son entrée dans les Cabinets? Avec combien de huées en auroient-ils chassé le vilain Crassot, & l'indecrotable Demsterus? Qui pourroit sauver des coups d'espingles Federic Morel, & Theodore Marcile, ces deux celebres Anti-courtisans, qui tomboient tousjours du Ciel en Terre, & parloient une Langue qui n'estoit ni humaine, ni articulée, bien-loin d'estre commune, & intelligible. Ces gens-là estoient rudes & sauvages, & neantmoins, ils avoient leur prix, aussi bien que les Diamans bruts. La dureté de leur escorce couvroit quantité de bonnes choses, au lieu que la belle monstre de nos Polis est d'ordinaire creuse & pleine de vent. Dites-moy en conscience, estimez-vous davantage ce qui reste du debris de la Cour de la Reyne Marguerite, ou de la Princesse de Conty, que ce qui est sorty de l'Escole de Scaliger ou de Lipse? Et est-ce un si grand Personage que ce **** qui regente avec un Empire si absolu? Pour moy, j'ayme encore mieux les Pedans en Grec, que les Pedans en François, & la sçavante jeunesse de nostre Homme doit estre preferée à la vieille suffisance de ****. Il s'en faut bien, Monsieur, que je sois si prudent que vous. Je mets les noms tout du long, & ne cherche point de chiffres pour les desguiser. Avec la mesme circonspection, je vous diray que je me passeray aisément des Vers que

que je vous avois prié de me faire copier, & que pour cela, il n'eſt point beſoin de laſſer la main de voſtre Copiſte. Ce n'eſt pas que le Poëte ne ſoit bon, mais c'eſt que le Lecteur eſt deſgouſté, & peu curieux aujourd'huy d'Elegies, de Paraphraſes, & de Metamorphoſes nouvelles. Je ſuis,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 4 Fevrier, 1640.

LETTRE IV.

Monsieur,

Vous avez retouché heureuſement le Tombeau du Duc de Weymar. Il vaut une des Pyramides d'Egypte, & l'Aigle qui alloit tomber ſous ſes coups n'eſt pas un changement de peu d'importance. N'eſtes vous pas d'avis, Monſieur, que ce Heros entre dans nos Entretiens? Cela ſe pourra ſans violence, & ſans le faire venir de loin, puis que les nouvelles du Temps ſont les plus ordinaires ſujets des converſations, & qu'il n'eſt pas neceſſaire que toutes nos matieres ſoient Didaſcaliques. On m'a envoyé la Traduction du Paraſite, qu'il a barricadée d'un ſi grand nombre de mauvais Vers,

Vers, que j'ay failly à m'arrester là, sans passer outre. Il est certes admirable de s'estre choisi luy-mesme pour soustenir l'honneur de la France, & pour humilier la presomption de l'Italie:

En cor Zenodoti, en jecur Cratetis.

Je suis tres-persuadé du merite de Monsieur de Pyresc, mais c'est de sa reputation que je vous parlois, & vous sçavez qu'il y a un *Donum famæ* que tous les Doctes ne possedent pas, & qui fait connoistre ceux qui le possedent, non seulement du Senat & de l'Ordre des Chevaliers, mais encore du menu Peuple & des Artisans. Je n'ay point releû le Livre que vous m'avez envoyé, mais je ne pense pas que mon premier Jugement ait esté precipité. Quoy qu'il en soit, j'ay de l'inclination pour l'Autheur; & à vous dire le vray, il me semble qu'on ne le considere pas assez. Il a je ne sçay quoy de noble & de grave qui me plaist. Je parle de sa personne, & non pas de ses premiers Escrits, où j'avouë qu'il fait un peu trop le Capitan. Mais qui est-ce qui n'a ses taches, & qui n'a eu ses Jeunesses? Il n'est rien dans le monde qu'on puisse louër sans exception, & tous les hommes generalement ont besoin de grace. Ne verray-je rien de nostre cher Monsieur Silhon pour me remettre en appetit;& ne sçauray-je point que la Fortune a eu à la fin quelque remors de mal-traitter

sa

ſa vertu ? J'attens cette nouvelle avec impatience, & les occaſions de vous faire connoiſtre que je ſuis paſſionnément,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 16 Fevrier, 1640.

LETTRE V.

Monsieur,

Je prens part aux loüanges que l'Allemagne vous a données, & me resjoüis extrémement du bon ſuccés de voſtre Sonnet. Je ſuis reſolu de l'alleguer tout-entier dans un Chapitre que je medite : & afin que vous ſçachiez que voſtre Amy eſt Weymarien auſſi bien que vous, je vous apprens que ce Heros, peu de temps avant ſa mort, s'eſtoit enquis de moy & de mes Eſtudes, avec des ſoins qui teſmoignent qu'il en attendoit quelque choſe. Monſieur Feret ſon Secretaire, qui eſt un homme de beaucoup d'eſprit, & de la Categorie de nos illuſtres Palatins, a eſcrit la-deſſus à Monſieur de Borſtel, qui me donnant cet avis, me l'explique de la ſorte que vous pouvez vous l'imaginer. Je n'ay point veu la Conjuration Italienne de Jean Loüis de Fieſque, je n'en admire du tout point la Traduction Françoiſe,

ſe, & en trouve l'Epiſtre tres-mal plaiſante; Que veut dire *Fontenay-ſainte Geneviéve?* Eſt-ce nom de Seigneurie ou de Guerre, ou de Myſtere? J'ay peur que les Rieurs ne ſeront pas de ſon coſté, & qu'il ſe pourra faire quelque Epigramme *in Polyonymum*, qui le rebutera de noſtre Cour, & luy dira ſur le ſujet de ſes pretentions en l'Egliſe, qu'on n'a garde de donner de tiltre à un homme qui en a pris desja plus d'une douzaine, & qui s'erige luy-meſme en ce qu'il luy plaiſt. Je ſuis bien avant dans la Querelle d'Annibal Caro, mais je ne change point de paſſion, & l'eſtime tousjours plus honneſte-homme que ſon Adverſaire, quoy que, peut-eſtre, ſon Adverſaire ſoit plus grand Docteur que luy. Je n'ay guéres veu de Grammairien de la force de ce Modénois, ſoit icy, ſoit dans ſes Commentaires ſur la Poëtique d'Ariſtote. Il faut avouër, pourtant, qu'il péche quelquesfois par trop de ſubtilité, & qu'au reſte, c'eſtoit un ennemy public, qui ne pouvoit ſouffrir le merite ni la reputation de perſonne. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 1 Mars, 1640.

LET-

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Il eſt du Païs des * * * * & des * * *, & a eſté nourry ſous la diſcipline d'autres gens de bien de cette ſorte. Mais quelque inclination qu'il ait à la meſdiſance, je ne laiſſeray pas de le trouver gentil-garçon, & meſme galant-homme, parce que je voy à preſent qu'il a de la barbe. Que ſi je ne l'ayme pas de cette amitié ſainte & ſacrée que j'ay pour vous, j'auray une paſſion pour luy qui ne m'incommodera point, & dont il demeurera aſſez ſatisfait. Je le mettay au nombre des Charlatans, Violons, Parfumeurs, Faiſeurs de ragouſts, & de tous ces Artiſans de volupté, qui ſont *virtuoſi* en Italie, & comme vous ſçavez,

Delectant, Capelane, non amantur.

Ces gens là eſtoient chaſſez de la Republique de Sparte, mais on leur faiſoit entrée en celle des Sybarites; & pour moy, je les cherche, pource que j'ay beſoin de joye, & ne ſuis point faſché qu'ils ne m'obligent pas à les aymer, parce que je veux aymer peu de gens. Ils me ſoulagent par là de beaucoup de peine; Ils ſont cauſe que je ne ſouffre pas hors de moy-meſme, & m'eſpargnent, à tout le moins, les alarmes qui tourmentent d'ordinaire la vraye amitié. Pour Monſieur de Voiture, il eſt

tous-

tousjours luy-mesme, c'est à dire tousjours excellent-homme; Et s'il a esté dit, que la Nature n'estoit jamais plus grande que dans les petites choses, tournons cela à l'avantage de ses Billets, & preferons-les aux Volumes des Autheurs Asiatiques. Je vous demande la continuation de ses bonnes graces, & vous prie de l'asseurer de mon service. Il y a peu de choses dans le Monde que j'estime tant que luy, ce peu que j'excepte, n'est pas loin de vous. On m'a envoyé la Metamorphose, que j'ay leuë, sans l'avoir considerée. Je n'ay pas laissé pourtant, dans cette lecture tumultuaire, de remarquer quantité de belles choses, & peut-estre que l'obscurité qui m'a paru en certains lieux, ne vient que du peu d'attention que j'y apportois. Je ne vous parle point de l'invention de la Fable. Pour l'expression des pensées, elle m'a semblé quelquefois bien raffinée, & m'a fait souvenir de cet ancien Orateur, qui ne vouloit pas dire sans figure, *je vous donne le bon jour*. Mais que voulez-vous dire de l'autre, qui veut que je lise une Piece beaucoup plus longue, & qui n'a garde d'estre du merite de celle-là? Qu'on m'envoye aux carrieres plustost que de m'y obliger. Vous sçavez le reste, & je demeure

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Mars, 1640.

LET-

LETTRE VII.

Monsieur,

Vostre Sonnet est veritablement de ces bonnes choses qui veulent estre considerées, & qu'on estime plus la dixiesme fois que la premiere. Je ne l'avois point encore trouvé si excellent qu'aujourd'huy; Et bien-loin d'approuver la comparaison du charbon, dont vous le voulez noircir, j'ay peur que je n'auray point d'assez riche matiere pour le pouvoir enchasser. Je ne laisseray pas pourtant de le mettre en œuvre; quand ce devroit estre dans du plomb; & sans pretendre de remercîment, sçachez, Monsieur, qu'il ne se verra jamais de Livre de moy, où vous ne vous voyez à droite, & à gauche. L'Eschantillon que vous m'avez envoyé est exquis; & cette façon d'escrire me plaist bien davantage, que celle d'une infinité d'autres Dames si celebres d'ailleurs par leurs Escritures. Elles preschent & declament la pluspart du temps; Et leurs grandes Lettres, ne sont que de grands Corps mal animez. Au lieu qu'icy tout est esprit, & rien n'y sent l'estude ni l'impression: *Quod ne quid tibi dissimulem in ipsa Cornelia Gracchorum matre abominarer. Principis enim Fœminæ est eleganter atque etiam acutè scribere, non autem anxiè & ad oratoriam pompam.* A

ce que je voy, nostre Homme de Rome changera son nom en autant de sortes que Tabarin changeoit son Chapeau, & par consequent, il sera tousjours *idem & alter*. Il vaudroit presque autant courir nu par les ruës, que de faire une pareille folie; & s'il eust eu un Amy charitable aupres de luy, il devoit se mettre à la porte, & le prendre au collet, plustost que de le laisser sortir ainsi bigarré de noms & de Seigneuries. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 Mars, 1640.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Demeurons d'accord que Castelvetro est un Grammairien Philosophe, qui cherche la verité avec adresse, & se sert fortement de la raison. Quelquefois, neantmoins, il veut la porter plus-loin qu'il ne faut, & je pourrois le reprendre en certaines choses plus justement qu'il n'a repris mon Amy. C'est le Seigneur Annibal que je nomme ainsi, & je vous conjure d'employer vos Agens de la Ruë Saint Jacques pour me faire recouvrer son Eneïde in quarto, avec les Dialogues de Speron

Spe-

Sperone, pour ce que j'ay besoin de l'un & de l'autre Livre. Monsieur le Duc de la Rochefoucaut m'a parlé de quelque nouveauté de Monsieur Des-Cartes. Je suis en peine de luy, n'en ayant rien appris il y a long-temps, & le Pere Mersenne a tort de ne vous informer pas de ce qu'il en sçait. Feu Monsieur le Mareschal de Schomberg m'a monstré autrefois des lettres de Madame de Liancourt qu'il arrosoit de ses larmes en me les lisant. Je ne m'avisay pas de luy en demander copie. Il eust esté ravy de me faire ce present, & nous les confererions à cette heure avec celles de Vittoria. Je dis plus, Monsieur, dans le dessein que j'ay de parler de nostre Langue, de nostre Prose, & de nos Vers; de nos Honnestes gens & de nos Femmes de bon esprit, je serois bien-aise d'alleguer quelque mot ou quelque ligne de celle-cy, & ce seroit peut-estre la seule façon honneste de faire connoistre son esprit au Monde avenir. *Apage enim Authores fœminas, ipsa quamvis Divum Regina ita de se loquatur apud divinum Poëtam, Author ego, &c.* Les Vers que faisoit le Duc de Weymar estoient-ils Allemans, François, ou Latins? J'en attens l'esclaircissement, & demeure cependant,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Avril, 1640.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

Le rare Monsieur de la Thibaudiere ne fait que de partir d'icy, où il a demeuré toute la semaine. Durant ce temps-là j'ay receu vostre lettre du vingt-sixiesme du Mois passé, de laquelle je vous prie de n'estre point en peine, car il n'a ni veu la suscription du dehors, ni n'a senty le moindre mot du dedans: Je ne suis pas de ceux qui font mystere de tout; mais je suis encore moins de ceux qui divulguent les Mysteres: Et quoy que ma liberté soit directement opposée à la servitude des Courtisans, je desire, neantmoins, qu'elle soit discrete; & ne face tort ni à mon Amy, ni à moy. Cela soit dit, s'il vous plaist, une fois pour toutes; vous devez dormir en asseurance de ce costé-la, & si vous ne me considerez à l'avenir comme un Confesseur de Robecourte, en vous desfiant de mon esprit, vous doutez de la puissance qu'a la Philosophie sur les esprits. Au reste, Monsieur, vous m'avez envoyé un si beau pourtrait, que je me passerois aisément de l'Original, s'il ne vouloit point prendre la peine de venir icy. Il est à present à un quart de lieuë de Niort, avec Monsieur l'Abbé de Lavardin. Monsieur de la Thibaudiere dit qu'il a des montagnes de Recueils,

cueils, & qu'il ne lit aucun Autheur ancien ou moderne, sur lequel il ne face des Observations. Ayant de l'esprit & de l'addresse infiniment, je ne doute point qu'il ne nous face voir un jour les plus belles choses du Monde. Les Metamorphoses de la Couronne Imperiale & de la Lionne celeste ont fondement & rapport, & la premiere ne peut estre faite pour un autre que pour le Roy de Suéde, ni la seconde que pour Mademoiselle Paulet. Mais l'invention dont il s'agit n'est pas si juste qu'on pourroit s'imaginer; Le Soleil peut estre Rival de tous les Bergers, de la mesme sorte que de Daphnis, & Amant de toutes les Bergeres de la mesme sorte que de Philis. Je ne m'explique qu'à demy, parce que je n'ay pas le loisir d'en dire davantage. Je croy pourtant que vous m'entendez assez, & que nous ne serons point de differente opinion. Je suis sans reserve,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 Avril, 1640.

LETTRE X.

MONSIEUR,

Les faveurs de Monsieur le Comte de Fiesque ne me sont pas des choses nouvelles. Il y a long-temps qu'il prend plaisir à m'obliger, & ç'a esté un des premiers Protecteurs de mes Escrits. A Rome mesme, où la faction Fratesque exerce sa tyrannie, & menace de l'Inquisition ceux qui ne sont pas de son avis, il se declara ouvertement pour la verité opprimée, contre la calomnie triomphante. Il est donc par-là interessé dans ma Cause, & comme dit un de nos Amis du temps passé,

Me pariter servat judiciumque suum.

Je ne laisse pas de luy estre extremement obligé de cette noble constance, & de vous supplier Monsieur, de luy en tesmoigner de ma part un extreme ressentiment; à quoy vous adjousterez, s'il vous plaist, que je fais une estime tresparfaite de sa valeur. Je prens icy, valeur, en sa plus large & plus estenduë signification, & enferme sous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & aquises, civiles & militaires. Mais ce n'est pas icy où il faut faire son Eloge: Nous trouverons un jour quelque lieu plus esclatant pour luy faire voir nostre gratitude. Je suis aussi tres-obligé à Monsieur Luillier, *in cujus sanctissi-*

ma

ma memoria, exul aut etiam damnatus ad bestias, libenter acquiescerem. Je me console, en effet, presque de tous mes desplaisirs, quand je songe aux bontez que ce cher Amy a pour moy. Il me fait l'honneur de m'aymer & il se peut asseurer qu'il n'a point au Monde un plus fidele & plus passionné serviteur que moy. Monsieur l'Abbé de la Rochefoucaut a un de Messieurs Esprit aupres de luy, qui m'a fait la faveur de me venir voir, & de demeurer trois jours en ce lieu. J'y ay trouvé encore plus de bien qu'on ne m'en avoit dit; & je ne trouve guéres de gens de sa force, tant il est sçavant & judicieux. Au reste, grand admirateur de vostre vertu, & qui parle de vous comme il faut, pour estre escouté de moy favorablement, quand d'ailleurs il ne me diroit pas les plus belles choses du Monde. Je ne connois personne qui soit plus digne que luy d'estre l'Aisné de ce Frere qu'il a aupres de Monsieur le Chancelier & dont le merite est aussi generalement approuvé de toute la Cour. Madame la Marquise de Rambouïllet m'oblige tousjours beaucoup plus que je ne merite. Il me souvient bien que je luy dois, mais je demande un peu de respit à cause que je suis accablé d'ailleurs. Je pleure tousjours la mort de Monsieur le Cardinal de la Valette, & la Philosophie n'a point de remedes pour m'en consoler. Le Temps mesme n'y pourra rien

 faire,

faire, parce qu'il va trop lentement en besoigne, & ainsi je passeray en deüil & regrets ce qui me reste de vie. C'est,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 May, 1640.

LETTRE XI.

MONSIEUR,

Je ne pense pas que la pudeur de cette Madame de Liancourt que vous loüez tant, soit plus grande que vostre humilité. Peu s'en faut que vous n'en parliez comme font les jeunes novices. Cela seroit bon dans une Confession generale, aux pieds d'un Pere de l'Oratoire; Mais de m'escrire que vous n'avez point de merite, & que c'est moy qui vous fais valoir, prenez garde que ce ne soit donner un dementy au Public en flatant un particulier. Dieu vous le pardonne, mon bon Monsieur. Il faut encore, pour cette fois, souffrir la superfluité en vos complimens, quoy qu'au jugement de Monsieur de * * *, il ne la faille souffrir qu'à la table, où je suis d'accord avec luy que les entremets sont de l'essence de la bonne chere. Je vous avouë que la compagnie de ce Gentil-homme me plaist merveilleusement,

ment, elle est meslée du Monde & des Livres: Il y fait entrer du Serieux & du ridicule ce qu'il en faut justement pour tenir l'esprit entre la desbauche & l'estude, dans cet agreable milieu qui participe de l'une & de l'autre. Si j'eusse sceu que sa Lettre vous eust esté incommode, je l'eusse empesché de vous escrire: Mais je m'imaginois que douze lignes de vostre stile à tous les jours, ne vous donnoient pas beaucoup de peine; outre qu'à vous dire le vray, l'envoy des gans d'Espagne à Monsieur de Voiture m'agréa si fort, que j'avois envie de voir encore un Billet de ce mesme air. Monsieur de Thou a envoyé à Monsieur Girard la Relation de la mort de Monsieur le Cardinal de la Valette. Il a voulu estre enterré à Thoulouse, dans une Eglise où reposent les Corps de trois Apostres, & de plusieurs Saints. J'y remarque encore beaucoup d'autres sentimens d'une veritable pieté, & je vous avouë que c'est en cela où je trouve quelque sujet de consolation. Pour le moins, est-ce la seule dont je veüille me servir dans une si grande perte. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

Le dernier Courrier m'a fait riche, & vous avez esté liberal, tant de vos presens que de ceux d'autruy. La Lettre de Monsieur Silhon à Monsieur le Cardinal Bentivoglio, est toute pleine de belles, & de bonnes choses. Elle ne m'a pas seulement diverty, elle m'a instruit; & ses judicieuses reflexions sur les endroits plus illustres du Livre Italien, sont les chef-d'œuvres d'un Ouvrier consommé. De liberal vous deviendriez magnifique, si vous me pouviez faire souvent de pareils presents; & ils seroient bien mieux receus icy, que le Plan du Bastiment de Monsieur ****. Quelle vision est-ce que celle-là? Et que veut dire ce Republiquain de tirer vanité de la structure de sa Maison, sçachant que ce fut un crime à un autre d'avoir eslevé la sienne une toise plus haut que celle de son voisin? Madame Desloges m'avoit desja annoncé cette importante nouvelle, & m'avoit mandé de plus, que ce Bastisseur estoit en grande consideration en son Païs, & tout-puissant aupres de son Maistre. Nous verrons ce qu'il desire de moy, car il doit y avoir une Lettre avec le pacquet, & il proteste à Madame Desloges, qu'il m'en a escrit plusieurs autres que je n'ay pourtant receuës.

ceuës. Vous me surprenez estrangement, de me dire que le vieux Docteur que nous avons tousjours tant aymé, n'est qu'un fourbe raffiné. Il ne presche que bonne foy, que franchise, que sincerité. Je sçay que souvent on trompe par-là, & que certaines gens loüent la verité, afin de mentir plus seurement. Je sçay qu'il y aura tousjours des Pharisiens dans le Monde, tousjours des Salustes & des Seneques, qui sous de beaux Sermons, cacheront de mauvaises mœurs.

O vita fallax, abditos sensus geris !

Ou si vous voulez, avec Ciceron, *frons, oculi persæpe mentiuntur, oratio vero sæpissime.* Il faudra observer ce Galant-homme à l'avenir, & ne point donner lieu à ses finesses, de prendre avantage sur nostre naïveté. Mandez-moy, s'il vous plaist, quelle opinion vous avez d'un Autheur Italien nommé Davila, qui a escrit l'Histoire des Guerres civiles de France. Est-il comparable aux Anciens, comme on m'a dit? Sa langue est-elle pure? Son esprit desinteressé? sa Politique solide &c. Tout cela, Monsieur, dans la familiarité de vostre stile ordinaire, & sans aucune meditation. J'ay receu des nouvelles de nostre bon Monsieur Maynard, qui sera icy dans peu de jours, s'il est homme de parole. Obligez-moy, cependant, de luy faire tenir une Lettre que Monsieur l'Official luy escrit. De plusieurs

 vers

vers dont il nous a regalez, en voicy dix, qui ne sont pas veritablement dans le genre magnifique, mais dont le charactere me semble bien doux & bien naturel.

A PHILIS AFFLIGÉE.

Ne pensez pas, Philis, que je me lasse
De voir durer l'exces de vostre deüil;
Quelle Artemise a de si bonne grace
Lavé de pleurs le marbre d'un cercueil?

Que vos souspirs sont d'aymables orages!
Je voudrois mal à la raison des Sages,
Si vostre esprit en estoit consolé.

Tous ces regrets ont je ne sçay quels charmes,
Par qui mon cœur se sent ensorcelé;
Tant la Douleur est belle dans vos Larmes.

Je vous baise tres-humblement les mains, & suis de toute mon Ame,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 May, 1640.

LET-

LETTRE XIII.

MONSIEUR,

J'ay receu par le Courrier tout ce que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, & vous en suis extremement obligé; mais principalement de deux Lettres tres-sages, tres-exactes, &, à vostre ordinaire, tres-obligeantes. Ce don d'Urbanité dont vous felicitez Monsieur de la Thibaudiere, luy plaira bien fort. Je luy ay envoyé vostre Lettre; mais je m'estois oublié de vous en remercier de ma part; Et je le dois, Monsieur, puisqu'elle m'appartient autant qu'à luy, & que vous y amplifiez mon peu de merite avec vos exagerations accoustumées. Ces marques d'estime me touchent sensiblement, parce que ce sont aussi des marques d'Amour, & que la chaleur dont vos paroles sont animées, est trop naturelle pour ne pas venir du cœur. Au reste, Monsieur, que veut nostre cher Monsieur Esprit? Ses civilitez me couvrent de confusion. Ou il me joue, ou il est bon & genereux jusqu'à l'excés, aussi bien que Monsieur son Aisné, qui ne se contente pas d'excuser la pauvreté du Village, mais qui abuse encore de son bien-dire à louër la mauvaise chere qu'il y a faite. Je ne l'ay traitté qu'à la mode du Bon-homme des Georgiques

--- *Qui dapibus mensas onerabat inemptis.*

& ne luy ay point fait d'autre compliment que celuy-cy, qui se trouve dans le mesme Autheur,

Aude hospes contemnere opes & te quoque dignum, &c.

Cependant, il veut que toute la famille soit chargée de toutes ces faveurs si creuses & si legeres, & ausquelles sa reconnoissance donne quelque corps. O qu'il est aisé d'obliger des gens qui agissent par des principes si nobles! C'est moy, Monsieur, qui leur suis infiniment obligé de leur genereuse affection, & qui ne pouvant leur rendre aucun acte de ma gratitude, vous conjure d'asseurer les deux Freres qui sont à Paris, que je les ayme, estime, & honore tous trois parfaitement. Je vous renvoye le Catalogue des Livres Italiens, où je n'ay rien veu qui vaille. Est-ce là cette Libraire si riche, & ce Libraire si curieux? Je plains bien fort l'infortune de sa Veufve, si elle est telle qu'on me l'escrit; Et si j'estois de ces grands Messieurs, qui ont tant aimé le Mary, je ne la laisserois pas perir faute de secours. Mais ce sont-là des gens qui pensent tout donner, quand ils donnent les apparences; Et ils aiment bien mieux aller aux obseques du Mort, que de resusciter sa Famille. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 May, 1640.

LET-

LETTRE XIV.

Monsieur,

J'estime parfaitement le merite de Monsieur * * * ; Mais je vous avouë que son Livre m'a semblé moins bon la seconde fois que la premiere. Vous sçaurez pourquoy, si nous-nous voyons une fois en nostre vie; Et ce sera dans la ruelle de ce beau Lit semé de Tulippes, où il se traittera de cette matiere & de plusieurs autres, si le Ciel exauce mes prieres,

Et me fata unum patiantur degere mensem
Auspiciis, Capelane, meis.

Je suis bien asseuré que les Bulles, dont vous me parlez, ne seront pas la cause de ce voyage; quoy que celuy qui donne aujourd'huy les Brevets ait dit il y a vingt ans, que je n'estois pas indigne des bien-faits du Roy : *sed hæc fuere*. Et il m'oblige trop de me laisser mon repos & ma liberté, que je prefere à tout ce que la Faveur me pourroit donner. Je verifie tous les jours ce que vous m'escrivez de Davila, & mon avis n'est presque jamais different du vostre, dont je suis bien glorieux. J'y adjouste seulement, que c'est une grande honte à nostre Nation d'estre instruitte de ses propres affaires par un Estranger, & que la Fran-

ce

ce n'ait point encore produit un Historien François. J'ay veu un second Tombeau du Duc de Weimar ; & ne l'ay point approuvé, quoy qu'on l'attribuë à un homme que nous aymons. Ce que vous me dites de l'autre, est tres-veritable. Son Eloquence s'appuye toute sur ses Lieux communs, & n'a rien du tout de Ciceron. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Juin, 1640.

LETTRE XV.

MONSIEUR,

Je ne me connoistrois point en esprits si je n'estimois extraordinairement ces Messieurs qui portent ce nom par excellence. Mais de plus, leur ayant l'obligation que je leur ay, si je ne les aymois autant que je les estime, permettez-moy de vous le dire en Latin, *mihi robur & æs triplex circa pectus esset* ; & la force que nous donne la Philosophie n'estant pas contraire à la tendresse dont l'humanité nous amolit, je fais gloire d'estre de ces tendres & de ces sensibles qui ont tousjours le cœur blessé & l'ame esprise de l'excellente vertu. Lors que je l'ay descouverte en quelque

lieu,

lieu, les offices & les complimens sont inutiles pour m'y retenir. Quand on voudroit, il n'y a plus moyen de se desfaire de moy; & ce m'est une necessité d'aymer qui m'attache inseparablement à la chose que je tiens aymable. Nostre Monsieur Esprit de Verteüil, & le vostre de Paris, ne douteront point de cette verité, & ils verront un jour que je ne me contente pas d'un ressentiment secret, mais que je professe ma gratitude. Vous avez dont monstré à nos Amis & à nos Amies la Lettre de Monsieur ***. Il se tromperoit s'il s'imaginoit là-dessus que je voulusse faire trophée des loüanges qu'il me donne, & que je fusse encore affamé d'une viande de laquelle je suis sou il y a long temps. N'ayez pas peur que sa profusion me fasse changer de volonté, ni qu'elle me donne envie d'escrire des lettres. C'est tout de bon que j'ay dit, *va litteris*, & à mon ancien mestier; & en cas que vous en doutiez, je vous confirme en cet endroit les maledictions que je luy ay si souvent, & si solennellement données. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Juin, 1640.

LET-

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

Tout ce que vous m'escrivez, & que m'escrit le Romain François, m'a extraordinairement satisfait. Quoy que son ame soit affamée de benefices & malade d'ambition, il a du merite d'ailleurs & des qualitez aymables. N'exigeons des pauvres mortels que ce qu'ils peuvent donner. Ce n'est pas un crime de n'estre pas philosophe; Tous les Philosophes mesmes n'ont pas esté egalement desinteressez. Il y en a eu qui ont pretendu & importuné aussi bien que celuy-cy; qui ont receu des refus & des affronts; qui se sont fait piquer aux pages des Tyrans de Syracuse. J'ay pris plaisir à tous les papiers qu'il m'a envoyez, & j'y en aurois pris davantage s'ils ne m'obligeoient point à des responses. Mais nous avons affaire à un homme pressant, & qui ne sçait que c'est de donner. Il preste seulement à usure, & trafique en Prose & en Vers; en l'une & en l'autre Langue. Il se declare, au reste, de telle sorte pour la ponctualité, qu'il n'auroit garde de me pardonner mes omissions. Si faudra-t-il qu'il attende pourtant; & celuy qui vous disoit l'autre jour qu'il n'avoit point *æs triplex circa pectus*, pourroit bien l'avoir *circa frontem*. Car, en effet, je ne voy plus d'au-

d'autre remede pour me defendre de ces faveurs qui me sont faites, que j'appelle cruëlles, & dont je sçaurois si bien me passer. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Janvier, 1640.

LETTRE XVII.

Monsieur,

Vostre derniere Lettre ne m'a rien appris de nouveau ; Elle m'a seulement confirmé dans la haute opinion que j'ay de la forte constitution de vostre ame. Je ne laisse pas d'y voir, à travers, un foible extremement beau, & une infirmité veritablement excellente ; Je veux dire cette tendresse dont vous me parlez, qui vous rend sensible aux seules pertes que vous faites de vos Amis. Ce sont celles-là, Monsieur, qui sont aujourd'huy contées pour rien : Et combien y a-t-il de gens au lieu où vous estes, qui aymeroient mieux avoir perdu huit cens Amis que huit cens escus ? Au surplus, ils ne les estiment pas davantage, qu'on estime en Turquie les hommes qui sont à vendre, & j'en connois qui laisseroient aisément leurs plus chers & leurs plus fideles, à cinquante escus la piece.

O cur-

O curvæ in terris Animæ & Cœlestium inanes !

Au lieu d'avoir besoin de consolation, vous devez vous resjouïr, Monsieur, de posseder la vertu qui est contraire à ce vilain vice, & de vous bien porter en temps de peste. Je voy, en effet, que les ruïnes sur lesquelles les anciens Sages se sont tenus fermes, ne vous feroient pas plus de peur qu'à eux, & que vous ne regarderiez pas d'une veuë plus effrayée les naufrages, les embrasemens, & les autres machines dont la Fortune attaque la Philosophie. Je voudrois bien continuër ce Discours & m'acquiter encore de ce que je vous promis par le dernier ordinaire; Mais une grande compagnie que j'attens, ne m'en donne pas le loisir; & vous m'avouërez, je m'asseure, que le bon esprit & le François de Monsieur le Duc de la Rochefoucaut, disons les mesmes choses de Monsieur le Prince de Marsillac son fils, sont des causes bien legitimes pour vous remettre encore à une autre fois. Si ne faut-il pas finir, sans vous dire que j'ay receu, il y a environ trois heures, le riche present de Monsieur de la Ménardiere. Ce que j'ay pû faire depuis ce temps-là, ç'a esté de lire le Discours qui est à l'entrée du Livre, où je vous avouë, qu'entre la force du raisonnement & la solidité de la doctrine, j'ay veu des lumieres si vives, & en si grand nombre, que j'en demeure-

meure tout esblouï. Si j'escrivois encore des Lettres, je ne manquerois pas de luy tesmoigner le ressentiment que j'ay d'une si chere faveur; Mais il se pourra faire que je luy rendray un jour quelque plus digne acte de ma gratitude; & j'espere qu'apres avoir estudié son Livre, il me fournira de quoy l'alleguer. *Par vero munus ne à nobis unquam expectet, præstantissime Capelane; sed si per egestatem nostram, referre gratiam non licet, ingenui saltem animi erit profiteri per quem profecerimus.* Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 22 Juin, 1640.

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

J'ay renoncé solennellement à l'Hyperbole. C'est un escueil que je ne regarde qu'en tremblant, & que je crains plus que Scylle & Charybde. Vous pensez, toutefois, que je prenne plaisir à m'y laisser choir, & que je sois plus que jamais le Docteur Hyperbolique. Je voy bien que c'est, Monsieur; J'auray à combattre toute ma vie vostre perpetuëlle humilité, & il faudra un procés pour vous

vous faire prendre ce qui vous est deu. Je ne laisseray pas de vous le presenter en la meilleure monnoye qu'il me sera possible; & je n'ay garde de retenir au plus fidele de mes Amis la justice que j'ay renduë au plus enragé de mes Adversaires. Monsieur Costar recevra, sans doute, avec transport de joye l'excellent present que vous luy faites, & ne manquera pas de vous en remercier. Je le sçauray pourtant de vous plustost que de luy, parce qu'il n'y a point de commerce d'icy à Niort, & que les quinze lieuës qui nous separent sont moins favorables à nos Entretiens, que les cent qui m'esloignent de vous. Toutes vos craintes ne me font guéres moins de peine qu'à vous mesme; mais j'espere que le Dieu des Armées sera de nostre costé, jusqu'à la fin de cette Campagne. Peut-estre que les beaux Hymnes le persuaderont; & cela estant, je ne doute pas que le Prince de Monsieur Chapelain n'en obtienne de plus grandes faveurs que celuy de Monsieur Faret. D'ailleurs, les Batailles ne se donnent pas toutes les fois qu'elles se doivent donner; & j'ay remarqué, dans l'Histoire de tous les Siecles, que ces grands evenemens qui decident les grandes affaires, arrivent moins par dessein que par occasion. On se mocque là-haut de toutes les entreprises d'icy-bas, & nous ne sommes que les Machines & les Acteurs des

Pie-

Pieces qui ſont composées dans le Ciel: *Homo hiſtrio, Deus vero Poëta eſt.* Au reſte, Monſieur, c'eſt un Poëte ſouverain, & vous ne pouvez pas refuſer le rôlle qu'il vous baillera à jouër. Il faut trouver bon tout ce qu'il veut faire de vous, & ſe ſoumettre à l'ordre de ſa Providence. J'oſerois, neantmoins, vous promettre que cette fois, vous n'aurez pas beſoin de voſtre ſupreme vertu, & le cœur me dit que vos Muſes chanteront long-temps les Triomphes de Monſieur de Longueville. Ce ſont les vœux que fait pour luy & pour vous,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 1 Juillet, 1640.

LETTRE XIX.

Monsieur,

Vous eſtes le dernier des bons & des magnanimes, & s'il y a encore de la generoſité ſur la Terre, diſons hardiment qu'elle ſe cache dans voſtre cœur, & qu'elle ſe manifeſte dans vos paroles. Celles que vous avez eſcrites à Monſieur Coſtar, pour reſponſe à ſa lettre, m'ont ſi fort ſatisfait en toutes façons, que je ne ſçay ce que j'en dois le plus eſtimer, ou

là Prudence, ou la Franchise qui les ont di-ctées, ou l'Esprit, ou le Courage qui les animent. Elles apprivoiseroient les Tigres, & enchanteroient les Dragons. *Quid fiet de homine, ut Romani loquebantur, humanissimo, cui est consuetudo cum mansuetioribus Musis?*

Non obtusa adeò Costardus pectora gestat.

Je ne doute point qu'à l'avenir, il ne soit un de vos plus grands Admirateurs, & que vous connoissant tel que vous estes, il ne vous donne son cœur, qui est un des plus nobles & des plus fermes que je connoisse. Je me felicite moy-mesme d'avoir contribué quelque chose à cette belle amitié; & valant tant que vous faites tous deux, pour la gloire de l'un & de l'autre, il ne falloit pas que vous fussiez indifferens. Je n'ay veu encore que l'Epistre de nostre Amy, où j'ay esté ravy de voir les Vers qu'il cite de vous. Cela s'appelle

Præsenti tibi maturos largitur honores

Ornandasque tuum per nomen suscipit artes.

Faites-moy raison du tres-humble remerciment de cet autre, par lequel il commence son Discours, & de cet excés de gratitude *pro ingratissima mihi olim gratia.* Si on luy eust donné le Consulat, que n'eust-il point dit? Pour un Panegyrique qu'a fait Ausone, il en eust fait une douzaine, & si Domitian luy eust donné à disner, il se fust bien mocqué des festins de Jupiter. Il eust bien dit, qu'il ne vou-

vouloit point de ſon Nectar, & qu'il n'avoit que faire de ſon Ambroſie. Je ſuis,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 10 Juillet, 1640.

LETTRE XX.

Monsieur,

Puiſque les Lettres que vous m'eſcrivez, ſont des bien-faits que je reçois, & celles que je vous eſcris, des reconnoiſſances que je rens, vous voyez bien qu'il m'importe de ne vous laiſſer pas en doute un ſeul moment de la gratitude de mon Ame. Le bon eſt, que vous n'eſtes ni difficile Amy, ni ſuperbe Bienfaiteur. Quand j'aurois failly, voſtre indulgence chercheroit des raiſons pour juſtifier mon peché, & vous accuſeriez non ſeulement le Courrier, Totila, & Rocolet; mais encore le Sort, les Aſtres & le Deſtin, pluſtoſt que de me croire coupable. Je prens grande part, n'en doutez pas, aux grandes nouvelles d'Allemaigne, & je feray un feu de joye en mon particulier, lors que voſtre Prince en aura merité de Publics. Pluſt à Dieu, Monſieur, que ce fuſt luy qui fuſt le Liberateur de la Chreſtienté, & que je fuſſe ſon Prophete & vous ſon

Historien ! Mais veritablement, si on est Prophete & Poëte au prix que vous dites, ce sont des charges qui sont à bon marché, & les offices des Sages ne coustoient pas davantage au temps de Cleobulus & de Bias, où, pour en avoir un, il ne falloit qu'avoir dit; Ἄριστον μέτρον, Οἱ πλεῖστοι κακοί· ou quelqu'autre semblable quolibet. Si Monsieur Menage me fait l'honneur de me venir voir, je le recevray à bras ouverts, & mon Hermitage se tiendra tout glorieux d'avoir receu un tel Hoste. Je ne connois point l'Abbé d'Aubignac, ni n'ay ouï parler de sa Questions des douze heures, ni ne sçay qui sont ces *Candidati tam infeliciter ambitiosi*. Vous m'obligerez de m'en faire un petit Article. Si on vous fait injustice, j'en parleray à la juste Posterité; & les Juges qui condanneront mon Amy, ne seront pas moins execrables que ceux qui renvoyerent absous l'Ennemy de Ciceron: *Cum nempe violatæ Religionis reus Religioni & Legibus illusit*. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Juin, 1640.

LET-

LETTRE XXI.

Monsieur,

Que veut dire vostre Rhume, de vous venir attaquer au mois de Juillet, & de ne se contenter pas de vous faire la guerre en plein hyver, qui est le vray temps de sa Campagne, *ut optimè & ingeniosissimè scribis?* Vous pouvez l'adjouster avec raison aux autres prodiges que nous avons veus & que nous voyons. Et puisque vostre pituite s'est ainsi desbordée extraordinairement, il vous est permis d'accuser les Astres, & de vous plaindre de l'economie de la Nature. Pour moy, que les rivieres sortent de leur lit tant qu'il leur plaira; Que la Canicule meure de froid si elle veut; Qu'il gele & qu'il neige sur nos moissons, je trouve que le plus grand mal est desja fait, & les derniers desordres me seront tousjours plus supportables que le premier. Mais, Monsieur, vous estes de bonne compagnie pour un malade, & il faut avouër que les nuages de vostre Rhume ne troublent point la serenité de vostre Esprit. Se peut-il mieux parler des affaires d'Allemagne, & des peregrinations de vostre Thesée? Peut-on accuser plus humainement la * * * * de nostre nouveau Confrere? Sçauroit-on mesler la Raillerie & le, *Tout de bon*, avec plus d'adresse, sur le sujet

de l'Adieu de Monſieur de Colomby à l'Academie ; de la malediction qu'il a donnée à ſon Siecle, & du peu d'intelligence qui eſtoit entre luy & Tacite, au Temps meſme de leur plus grande familiarité ? Vous eſtes, Monſieur, tout ce qu'il vous plaiſt ; & le Sage ſe meſle de tout egalement bien. J'ay veu, depuis quelques jours, en deux poſtures bien differentes un homme que vous m'avez eſtimé. Et à la ſortie de ſa Poëtique, qui m'a plu extremement, je ſuis tombé, par malheur, ſur ces vers qui m'ont fait mal au cœur, & dont je fais conſcience de ſoüiller ce papier blanc,

Cum ſpueret veſtrum alteruter gravis, exque crearet
Plurimus, & rauca conſpergeret omnia tuſſi,
Nulla horreſcentis vultu aſper ſigna dediſſem
Cuncta ferens, vos ætatis namque antetuliſtis
Plura immunda meæ, cum cultus neſcius infans
Fœdarem toties in cunis humida ſtrata.

Je ne veux pas que le Poëte ſe guinde tousjours, & aille tousjours par-haut ; mais je ne veux pas auſſi qu'il ſe laiſſe jamais cheoir dans la boüe, & beaucoup moins dans quelque autre matiere plus ſale. Fracaſtor deſcend & s'abbaiſſe quand il veut. Celuy-cy rampe & ſe

ſe veautre dans ces ſix vers, & ſemble prendre plaiſir à l'ordure. Je ne connois pas plus Monſieur Hedelin que je connoiſſois Monſieur l'Abbé d'Aubignac; mais je ſeray bien-aiſe de commencer noſtre connoiſſance par l'endroit que vous me marquez. Vous me ferez donc la faveur de m'envoyer le Pour & le Contre, & de me croire touſjours,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 1 Aouſt, 1640.

LETTRE XXII.

MONSIEUR,

Je ſuis heureux d'eſtre aimé de vous: Auſſi ne changerois-je pas cette bonne fortune avec celle de tous les Favoris qui ſont dans le Monde. C'eſt parler bien magnifiquement, mais la magnificence de mes paroles n'eſt ni ſans raiſon, ni ſans exemple. Voſtre Horace les laiſſe bien derriere les ſiennes, quand, au lieu de la faveur des Roys, il s'approprie la Royauté meſme, & qu'il dit qu'il eſt plus heureux que le Roy de Perſe, pour une ſemblable faveur que la mienne. Avec quelle bonté avez-vous receu la peine que je vous ay donnée? Combien

bien d'ames se sont alumées de vostre feu ? Que ne faites-vous point pour un homme qui ne sçait faire pour vous que des vœux & des souhaits? Vous me couvrez, Monsieur, de honte & de confusion, & je ne puis respondre à vostre derniere lettre qu'en baissant la teste, & me mettant le doigt sur la bouche. Cette posture religieuse me tiendra lieu du remerciement que je vous dois, & de ce que j'aurois à vous dire sur le sujet des excellentes personnes que vous avez engagées à se mesler de nos affaires. Je ne suis pas plus à vous que j'estois auparavant, *quid enim perfecto addi potest ?* Mais je suis, à mon avis, plus qu'homme du Monde,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 Aoust, 1640.

LETTRE XXIII.

MONSIEUR,

Je vous envoye la lettre d'un galant-Homme de ma connoissance, dont il veut que vous ayez communication, & il faut que je vous die qu'il s'est persuadé sur ma parole, qu'il est un Maistre faiseur de Lettres. C'est donc par un juste Jugement de Dieu que je suis persecu-

té

té maintenant des paroles que j'ay louées autrefois, & que ma flaterie cueille les espines qu'elle a semées. Il cherche les occasions de m'escrire, & quand il n'en trouve pas, il en va demander à tout le Monde. Encore m'ordonne-t-il de respondre, sur peine de je ne sçay quoy, & veut, outre cela *gratiam celeritatis*, comme si c'estoit une affaire fort pressée. Il n'aura ni l'un ni l'autre; ni response ni diligence. Je me conserveray la liberté qu'il me veut oster, & feray, s'il me fasche, un nouveau serment, plus solennel & plus authentique que le premier. Quelle impertinence d'exiger de son Amy des lettres dorées, de me demander du genre Demonstratif, & du *così va discorendo*, afin de me lire dans les assemblées, & de faire un cry public de nostre secret? Vous estes bien d'avis, je m'assenre, que je ne m'enugage pas dans ce traffic de Déclamateur, & je le suivray ponctuellement. Que je sçache, je vous prie, qui est cet Homme qui se prend pour Scipion l'Afriquain, & traite son Amy de Lelius. Voila une audace qui merite un severe chastiment, & je ne doute point qu'un de ces jours, il ne luy prenne envie de profaner encore les noms d'Agrippa, de Mecenas, & d'Ephestion, pour les donner à quelque miserable coyon dont il sera l'Auguste & l'Alexandre. Ce Vida que nous estimons tant, & de qui Scaliger le fils a escrit, *qui de Hieronymo Vida aliter*

ter ſentit, quam de ſummo ac perfectiſſimo Poëta nugas agit; Ce Vida, dis-je, eſt le vray Autheur de la vilenie que vous avez veüe. Elle eſt dans le Poëme qu'il adreſſe *Gelelmi Vidæ & Leonæ Oſcaſalæ Manibus.* Mais il faut laiſſer toute autre matiere, pour faire le recit de l'entrepriſe heroïque d'un galant-homme qui a paſſé en ce païs, & qui va chercher la Verité & le bon vin par Mer, & par Terre. Pour cet effet, il medite un pelerinage vers Monſieur Des-Cartes, à l'imitation de celuy d'Apollonius vers Hiarchas. Neantmoins, il remettra la Verité & Monſieur Des-Cartes à l'année prochaine, & ne paſſera pas la mer, de cette Campagne; Mais, cependant, ſon autre deſſein merite d'eſtre ſceu de tout l'Univers. Il eſt party exprés de Paris, pour venir voir naiſtre & mourir le Soleil à Balzac; pour aller manger en ſuite tous les melons & toutes les figues de Gaſcogne, & de-là, prendre le chemin de Languedoc, afin de faire vendange à Frontignan. Alexandre n'a jamais eu une ſi belle penſée. La Conqueſte des Indes n'eſt rien en comparaiſon, & donnez vous bien de garde de me parler une autre fois des voyages de voſtre Theſée. Vous ſçaurez, de plus, que d'abord il me parla de vous, comme je veux qu'on en parle, & que cette introduction m'a ſi fort plu, que quand il euſt traiſné apres luy Menades, Silenes, Aſnes, & Pantheres, je n'au-

n'aurois ſceu fermer ma porte à ce train extraordinaire. Comme j'achevois ma lettre, celuy qui en eſt le ſujet eſt arrivé icy au galop, & m'a rendu une ſeconde viſite *matutinam, ſiccam, & ſobriam.* Je vous diray, pourtant, que cette ſobrieté eſt intereſſée & qu'il n'a pas desjeuné de peur de faire tort à un grand diſner qui l'attendoit à Angouleſme. Ainſi ſon abſtinence meſme a l'intemperance pour objet, & ne s'accorde pas autrement à celle des anciens Peres du Deſert. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 24 Aouſt, 1640.

LETTRE XXIV.

MONSIEUR,

L'importance eſt de ſçavoir que je ſuis voſtre Favory, car il eſt certain que vous eſtes Roy; & ſi vous ne m'en voulez croire, eſcoutez l'Oracle qui vous dit,

Rex eſt qui poſuit metus,
Et diri mala pectoris;
Quem non ambitio impotens,
Et nunquam ſtabilis favor
Vulgi præcipitis, movet;
Qui tuto poſitus loco
Infra ſe videt omnia.

En desirez-vous davantage? Voicy, Monsieur, un second Oracle, ou la confirmation du premier;

Mens regnum bona possidet,
Nil ullis opus est equis;
Nil armis, & inertibus
Telis, quæ procul ingerit
Parthus, cum simulat fugas.
Rex est qui metuit nihil.

Il n'y a rien là qui ne vous soit propre, vous estes ce Souverain, à Monsieur de Longueville prés: Mais il est vray que cette noble affection vous donne quelques inquietudes, & vous apprehendez pour une si chere Teste, tous les coups que vous mespriseriez, s'ils venoient droit à vous. Le Sonnet du Resident Italien, & la Lettre du Cavalier de vingt ans, sont fort à mon goust, & vous m'avez obligé de m'avoir regalé de ces deux rares presens. Mais combien y a-t-il de lustres, j'ay pensé dire de siecles, que nous n'avons rien veu de vos Muses? Je sçay bien que

Carmina proveniunt animo deducta sereno,
& qu'on ne conçoit gueres que des vœux dans la tempeste; Mais encore pourriez-vous rimer vos vœux, & nous dire en musique, qu'il n'y a point moyen de chanter en l'estat où vous estes à present. Pour moy, rien ne me rebutte de mon Mestier. Ni affliction de corps, ni affliction d'esprit, ne m'empesche de vous en-

envoyer presque par tous les Courriers quelque chose de ma façon. Mon enthousiasme estant passé, & ma derniere Lettre Latine envoyée, quelqu'un m'a asseuré que c'estoit une piece incomparable. Voyla un grand mot pour un Courtisan peu assidu de vostre Apollon, & pour un Docteur en Langue vulgaire. Aussi n'ay-je pas tant de foy, que je croye d'abord estre Citoyen Romain, parce qu'un Provincial me l'a dit. C'est donc à vous, Monsieur, à m'esclaircir là-dessus de la verité, & si vous voulez associer Monsieur l'Abbé de Saint Nicolas, dans le Jugement de cette importante affaire, je vous envoye une nouvelle copie des pieces, que vous mettrez, s'il vous plaist, entre ses mains. Il est, sans doute, *rerum nostrarum acerrimus & integerrimus Judex*, *possidetque in supremo gradu*, *ut Magistri loquuntur*, *facultatem judicatricem*, Observez-y toutes mes fautes, & me faites la faveur de les marquer, afin que je les corrige: Car c'est une dangereuse chose de parler une Langue morte. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Septembre, 1640.

LETTRE XXV.

MONSIEUR,

J'ay pesté plusieurs fois contre les longueurs des Messagers, mais certes ce n'estoit pas sans cause, puis qu'ils me privoient d'une excellente lecture, & m'empeschoient de m'entretenir avec nostre Monsieur Ménage. Son Livre eust donné de la jalousie à Juste Lipse, & eust mis Lambin au desespoir. Il m'estonne, &, je m'asseure, il vous satisfait, quoy que vous ne vous soyez point fait entendre là-dessus, pour me laisser toute entiere la liberté de mon Jugement. Il est vray que j'ay une violente inclination pour ce *grandis Prætextatus*; Mais quand je serois son ennemy declaré, j'avoüerois, que ses subtilitez sont solides, & que sa Doctrine est exquise. Il va la puiser en des sources esloignées des grands chemins, & que le Peuple n'a point encore foüillées. Mais qui croiroit que dans des Questions de Critique, & que sur le Heautontimorumenos de Terence, il y eust lieu à la Courtoisie & aux offices de l'Amitié, & que je me deusse voir parmy tant d'Autheurs, & de Scholiastes? Il semble qu'il ne m'ait repris au commencement, qu'afin de ne se pas rendre suspect en me loüant sur la fin, & qu'il ne die que j'ay pris la Conception d'Hercule pour sa Nais-

Naissance, qu'afin de dire, que les fautes que je fais me sont communes avec l'infaillible Heinsius. Vous estes trop bon, Monsieur, & sçavez trop bien remercier, pour me laisser en demeure de ce costé-là, & il n'y a que vos paroles qui puissent exprimer comme il faut mes ressentimens. Ne me les refusez pas, s'il vous plaist, en cette occasion, & conservez-moy cet Amy precieux, de la mesme sorte que vous me l'avez donné. Mais ne sçauray-je point si vous-vous estes remis dans le chemin de l'Hostel de Monsieur l'Ambassadeur de Suéde & si vous estes meilleur Courtisan d'Esté que d'Hyver ? Voyez cet excellent Homme & devenez son Confident ; Vous verrez cette incomparable Histoire qu'il tient prisonniere depuis tant d'années ; car il y en a prés de trente que l'Autheur de l'Infanticide luy en a escrit ces paroles remarquables ; *Ita munus molestissimum sustinuisti hactenus, ut quæcumque in Republica jam restant, aliud agendo sustinere possis ; & quod fidem quoque superat, tanquam in otio absolutam Patriæ Historiam occupatissimus scripsisti. Quam qui olim legent obstupescent, salvo Taciti splendore, & augusta Majestate, dici aliquid floridius potuisse.* J'ay leu son Livre *de Jure belli & Pacis*, qui est de tres-grande instruction. J'ay receu il y a long-temps *Mare liberum*, & depuis, deux Tragedies, & quelques Poësies

ſacrées : Mais j'ay perdu un juſte volume de ſes vers imprimé à Leyde que je voudrois bien ravoir. Il a fait encore beaucoup d'autres choſes dont je vous ſupplie de prendre une liſte & la donner à mon Libraire, afin qu'il ne me manque rien des Oeuvres de ce grand Perſonnage. Tout ce qui part de luy m'eſt en ſinguliere recommandation, & outre la ſolidité de la doctrine, la force du raiſonnement & les graces de la langue, j'y remarque un certain charactere de probité, qui fait que noſtre foy exceptée, dont malheureuſement il eſt eſtranger, on ſe peut fier en luy de toute autre choſe. Vous faites beaucoup d'honneur à mon extravagance de la nommer Enthouſiaſme, & je ne penſois pas avoir eſté de ſi belle humeur. Ce n'eſt qu'en voſtre preſence que mon chagrin me laiſſe en repos, & ſi je n'euſſe eu à eſcrire à Monſieur Chapelain, je ne me fuſſe pas ſeulement ſouvenu du Voyage du nouveau Bacchus. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 20 Septembre, 1640.

LET-

LETTRE XXVI.

MONSIEUR,

Je pardonne la pedanterie à nostre Amy, s'il est asseuré de la Prélature, & s'il en a caution bourgeoise. Celuy aupres duquel on le veut placer, a quelquefois le dehors & l'apparence d'un honneste homme: Mais le fonds est d'un fourbe confirmé. Et apres les protestations que je sçay qu'il a faites & de vive voix & par escrit, c'est folie que de s'en promettre quelque chose. Mon infatigable faiseur de copies a travaillé pour vous cette semaine, & veut à toute force que vous voyez mon dernier Latin, pource qu'il luy semble fort bien escrit. Je ne m'oppose point à ses volontez, quand elles ne me coustent que mon consentement, ni ne me plains de la peine qu'il se donne. Qu'il vous tuë donc de cette *crambe* si souvent *repetita*, pourveu que vous ne laissiez pas de vous bien porter d'ailleurs, & qu'elle ne vous rameine pas vostre rhume. Jamais affaire ne trouva plus de protection que celle que je vous ay recommandée, & c'est à vous principalement que nous en devrons le bon succés. Vous avez obligé Monsieur de Voiture à plier sa gravité pour l'amour de moy; ce Monsieur de Voiture qui ne parle jamais sans persuader. Vous pensez, Monsieur, que je luy prepare

pare là-dessus un compliment fort exquis. Je le pensois aussi bien que vous : Mais par malheur pour le compliment, je viens de voir dans ma Philosophie Stoïque, que le Sage doit avoir un Amy, afin d'avoir quelqu'un pour qui il puisse mourir. De sorte qu'il s'en faut bien, Monsieur, que ni luy, ni vous, qui me donnez tant, ne soyez encore quittes envers moy. Il y a bien loin de la sollicitation au Martyre ; & puisque vous me devez vostre vie & tout vostre sang, me voudriez-vous conter une visite en carrosse, & une douzaine de paroles ? Vous ne vous attendiez pas, je m'asseure, à cet Anticompliment ; & vous m'avouërez que je prens les choses d'un biais qui n'est pas commun. Voila que c'est d'estre Escolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces Ames hautaines de l'Antiquité, dont les extravagances mesmes sont nobles ! Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Septemb. 1640.

LETTRE XXVII.

MONSIEUR,

Je ne sçay si j'admirerois à present la Harangue de Monsignor della Casa ; Mais il est vray

vray que je l'ay admirée autrefois, & que j'ay eu dessein de la publier, avec des Notes de ma façon. Cette envie ne m'est pas encore passée, & je vous prie d'en faire tirer une Copie bien Correcte, afin que quand je vous envoyeray la mienne, vous puissiez voir, par la conference des deux, lequel des Manuscrits sera le meilleur. A mon gré, ce Florentin a esté parfaitement judicieux. Il avoit veu l'Idée de la supreme Eloquence; & je ne suis pas au reste de l'opinion de Monsieur Guyet, qui condanne tout-à-fait son Latin. Je dis seulement que l'avantage est du costé du Toscan, qui est plus libre & plus naturel. Je fais mettre au net ma seconde Apologie, & vous les envoyeray l'une & l'autre, pour les presenter de ma part à Madame la Marquise de Sablé. Je pense qu'il faudra les luy dedier apres cela. Et bien qu'il y soit traitté en beaucoup d'endroits de plusieurs points de Doctrine, qui sont au dessus de la portée ordinaire des femmes, ma Dedicace ne sçauroit estre trouvée mauvaise, estant faite à une femme extraordinaire. Outre que j'ay un grand Exemple qui la justifie: & peut-estre n'avez-vous pas remarqué que Diogene Laërce adresse sa parole à une Dame de son temps, dans les Vies qu'il a escrites des Philosophes. Neantmoins, il ne parle pas seulement de leurs actions & de leurs mœurs; mais encore de leurs opinions & de leurs Dogmes. Nostre

autre incomparable Marquise sera aussi servie selon son desir. Je parleray, puis qu'elle le veut, de la vertu de ses Peres, & de ses braves Romains ; & j'espere qu'elle sera satisfaite de quelque chose de plus que de l'obeïssance que je luy rendray. Si j'estois capable de joye, j'en aurois receu une tres-sensible de vostre derniere approbation. Vous estes, en effet, presque le seul homme à qui je veux plaire, & je n'aurois que faire de dire, presque, *omnes enim cogitationes meæ ad te referuntur & in te consumuntur.* Aymez moy donc bien je vous en conjure, si vous voulez que ma triste vie reçoive quelque consolation, & ne croyez pas que je travaille ni pour la Fortune ni pour la Gloire : Je ne travaille que pour vous. Quand au reste, je vous envoyeray de mon Latin ou de mon François, je ne vous prie plus de m'advertir de mes fautes. Ce n'est pas que je me croye infaillible, ni que je ne vous tienne capable de me corriger ; C'est que je ne me soucie plus de faillir, & que je ne prens plus les choses à cœur, comme j'ay fait autrefois. Si un Solecisme m'estoit eschappé, je pense que je le laisserois courir tant qu'il luy plairoit, sans me mettre en peine de le recourre. A la bonne heure donc si d'abord je fais quelque chose qui vaille. Je suis,

MONSIEUR, *Vostre, &c.*

A Balzac, le 8 Octobre, 1640.

LET-

LETTRE XXVIII.

MONSIEUR,

J'ay obtenu ce que je voulois, je veux dire une declaration authentique de ma faveur. Je possedois bien la Chose, mais le Tiltre me manquoit. Maintenant, je suis pourveu d'une Piece necessaire pour justifier ma possession ; & apres cela, que quelqu'un entreprenne de me la disputer. Mais ne pensez pas, Monsieur, que je la mette au nombre des biens honnestes, & infructueux. Je trouve en vostre Amitié, pensions, benefices, charges, dignitez, & generalement toutes les graces que la Faveur peut attendre de la Royauté ; Parce que j'y trouve de quoy me passer de toutes ces graces ; & m'ayant fait present de vous-mesme, qu'est-ce qu'Ephestion a jamais receu du Roy son Maistre, qui soit comparable à ce que vous m'avez donné ? Ou avoüés que vous ne vous connoissiez pas, ou demeurez d'accord de cette verité avec moy, & qu'il n'y a point d'Ambitieux raisonnable qui ne soit de mon sentiment. Mais puisque nous sommes sur le Chapitre de l'excellente Amitié, celle de Monsieur Silhon est-elle pour moy au mesme degré de chaleur que je la laissay partant de Paris ? Si cela est, comme je n'en puis pas douter, me voila doublement heureux, &

je vous ſupplie auſſi de l'aſſeurer qu'il n'a point un plus fidele ſerviteur que moy. Pour vous, mon cher Monſieur, je n'ay rien plus à vous dire, faites moy ſeulement l'honneur de croire qu'en vous recevant, je me ſuis donné à vous, & je voudrois bien valoir beaucoup, afin que vous ne perdiſſiez pas tant au change. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 19 Octobre, 1640.

LETTRE XXIX.

MONSIEUR,

Je ſuis ſi ſatisfait de la Lettre que voſtre Amy vous a eſcrite, qu'un ſecond compliment ne ſçauroit rien adjouſter à ma ſatisfaction. J'ay creu, au contraire, que je ſerois incommodé de cet excés, comme de deux diſnez en un jour, & vous ſçavez bien qu'on ſe ſoule des meilleures choſes. Il eſt, certes, tres-galant-homme, & tel que vous me le figurez. Souvent ce qu'il dit merite d'eſtre allegué. Mais n'y aura-t-il point moyen d'avoir quelques-unes de ſes Reſponſes ingenieuſes qu'il vous a recitées? N'importe pour moy, qu'el-

qu'elles ſoient venuës apres coup, ou ſur le champ, qu'elles ſoient nées en preſence, ou apportées du logis; pourveu qu'elles ſoient ingenieuſes, & ce n'eſt pas des veritables Bons-mots que le Poëte a dit,

Turpe eſt difficiles habere nugas,
Et ſtultus labor eſt ineptiarum.

C'eſt des Equivoques, Monſieur, que vous connoiſſez, & des autres ſottiſes eſtudiées, que les mauvais Bouffons vont quelquefois chercher juſqu'au bout du Monde. Je ſuis l'ennemy des morgues, & de la gravité affectée, & partant je vous laiſſe à penſer ſi j'entre dans vos ſentimens ſur le ſujet de l'Ambaſſadeur. *Fruatur per me ſuperbia Titulorum.*

Ad populum phaleras, ego te intus & in cute novi.

Que veut-il dire avec ſa Theologie Arminienne, & ſon Schiſme dans le Schiſme? Je voudrois bien qu'il ſe fuſt guery de cette maladie, *quem ſacrum jure nomines*, & que quelque bon Demon nous l'euſt remis dans le bon chemin. Le Chancelier de Suede, qui ne ſe picque point de Controverſe, devroit eſtre ce bon Ange, & luy ordonner, ſur peine d'eſtre mal payé de ſes Eſtats, de deſcouvrir le Threſor qu'il cache, je parle de l'Hiſtoire qu'il tient ſecrete. Sçachez, s'il vous plaiſt, Monſieur, quel eſt ſon jugement ſur celle du Pere Strada, & je vous prie auſſi que je ſçache quel eſt le

voſtre

vostre de toutes les Comedies Espagnoles; car celles que j'ay veües m'ont ennuyé. Je vous rens mille graces de vos beaux Vers; mais outre qu'ils sont beaux, ils sont sages, & il paroist bien qu'ils viennent d'un Poëte Politique. Vous avez trouvé la finesse du Sonnet, & celuy-cy est un corps parfait, dont toutes les parties sont admirables. Je vous envie cette *meditation de l'Empire* & cette *faim de regner*. Et avoüez-moy la verité, n'avez-vous pas visé à la *sacra fames auri* de Virgile, & à cet autre Mot, qu'Aristote allegue d'un certain Jason, *qui nisi regnaret, sibi esurire videbatur?* Je n'ay jamais rien veu de si heureusement pensé, ni de pensée si heureusement exprimée. Je vous en felicite, & suis plus que jamais,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Novembre, 1640.

LETTRE XXX.

MONSIEUR,

Je suis tres-mal edifié du procedé de la Pedante, ainsi que l'appelle nostre Amy Thibaud. Si elle n'a ordonné à son Gentil-homme de mentir, il a menty de son chef. Il y a long-

long-temps, que je ſuis deſgouſté du Mary & de la Femme, & je reconnois, que je perdrois les paroles que je voudrois dire d'eux. C'eſt pourquoy je ſuis ravy d'avoir droit de les effacer, & d'imiter la vengeance de Virgile, qui punit ceux de Nole de cette façon, & qui mit, *ora jugo*, où il y avoit, *Nola jugo. Sed de his hactenus Maſculo, & Fœmina, Marito & Conjuge Pædagogis.* Vous avez grand tort de deſirer que Monſieur *** m'eſcrive. Il ne me feroit point de plaiſir de vous exaucer; quoy que ſes Lettres ſoient admirables, il faudroit que je reſpondiſſe à ſes admirables Lettres. Monſieur *** vous en a deſplié de longues, & de quatre feüilles. S'il me traittoit de la ſorte, me condanneriez-vous à la pareille? Vous eſtes, certes, un eſtrange homme? Je me ſuis donné à vous; mon Ame s'eſt jointe à la voſtre, & cela eſtant, ne voulez-vous point que je vous garde fidelité? & ne conſiderez-vous point, que toute autre communication me ſeroit reprochée? *Beaſti me* du jugement que vous faites de Monſignor della Caſa, & de l'approbation dont vous authoriſez mon deſſein. J'y travailleray au pluſtoſt, & n'oublieray pas ce que je dois aux deux incomparables Marquiſes. Si vous voyez Monſieur Ménage, je vous prie de luy dire, qu'un Gentil-homme Allemand, *recens Papinii Commentator*, paſſa hier icy pour me voir, & me parla de luy,
&

& de son Ouvrage, si avantageusement, que ma Rhetorique ne peut rien adjouster à l'eloge qu'il m'en fit. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Novembre, 1640.

LETTRE XXXI.

MONSIEUR,

Tant qu'il vous plaira vostre Favory, & j'espere que je ne feray rien, qui m'en rende indigne. Mais, s'il vous plaist, ne me prenez pas pour Sectateur de Chrysippe. Si vous le faisiez, vous auriez sujet un de ces jours de m'accuser de legereté, & d'appeller Apostat, celuy que vous appellez Novice. Vous verrez, dans ma seconde Apologie, comme j'ay quitté le froc, si je l'avois pris; & de quelle sorte je me suis broüillé avec les anciens Peres Stoïques. Il me semble, pourtant, si je me souviens bien des paroles de ma Lettre, que j'ay simplement parlé de cette orgueilleuse Philosophie, sans m'estre declaré ni pour, ni contre. Je suis d'une Secte plus humaine, ou, pour mieux dire, je suis de toutes les Sectes, *& ne quid tibi dissimulem, sine lare & familia in Philosophia vagamur, & cum nostro Flacco.*

Nul-

Nullius addictus jurare in verba Magistri,
Quò me cumque rapit tempestas, deferor hospes.

Le Latin de nostre Amy me semble bien net; mais sa flaterie m'est insupportable; & comme cet honneste-homme de l'Antiquité vouloit mal au Jupiter d'Homere, à cause qu'il favorisoit les Barbares, ainsi ce nouvel Autheur me desplaist, à cause qu'il cajolle les gens qui n'en valent pas la peine. Je n'ay escrit ni longue, ni courte lettre à Monsieur Heinsius. Il faut, pourtant, qu'il soit quelque chose de ce qu'on vous a dit: Car l'Alleman, dont je vous parlay l'autre jour, nommé *Joannes Fredericus Gronevius*, me tint le mesme langage, & je ne sçay si quelque officieux Inconnu se sera voulu jouër de luy & de moy. Mascardi est mort, & nous mourrons aussi bien que luy. Mais estoit-il si eloquent que vous dites? Je n'ay veu de sa façon que certaines Harangues Academiques, qu'on me monstra il y a quatorze ou quinze ans, & je vous avoüe que je trouvay sa Prose Italienne aussi poëtique, que celle de Ciampoli. Mille baisemains, s'il vous plaist, à nostre illustre Monsieur de Voiture, *modo id liceat per Grammaticissimum* *** qui ne reçoit en nostre Langue que les seuls baisemains des Curez. En cecy, & en beaucoup d'autres douceurs, il y a je ne sçay quoy qui fait rire force gens à ses

despens : Mais, pour moy, qui ne ris pas volontiers, j'ay pitié de ce qui fait rire les autres. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 24 Novemb. 1640.

LETTRE XXXII.

Monsieur,

Je serois plus malade que vous, si me faisant sçavoir une mauvaise nouvelle, vous ne me faisiez bien esperer de l'avenir. Mais vous estes cependant, au lit, & les Medecins traitent vostre Rhume de Rhumatisme. Au nom de Dieu, mon cher Monsieur, ayez soin d'une santé, dont j'ay plus besoin pour vivre que de la mienne propre, & songez à moy en vostre personne. Ce regime si superstitieux, n'auroit-il point offensé la noblesse & la gaillardise de la Nature ? Les humeurs ne se seroient-elles point revoltées contre une abstinence qui les veut assujettir trop absolument. Je n'approuve ces reigles de vivre que pour les corps confisquez comme le mien, qui sont incapables de toute action, & accablez de la moindre charge. N'estant pas en cet estat-là, vous devriez prendre quelque honneste liberté, &

aymer

aymer quelquefois la bonne chere. Je m'imagine que vostre sang en deviendroit plus clair, & plus beau, & que tout ce qui s'irrite dans le Microcosme, s'y radouciroit, & que vous n'auriez que faire des couteaux & des gobelets, dont vous me parlez. Mais, Monsieur, que vous en parlez agreablement, & que vostre rhumatisme est eloquent, & que tout fleurit entre vos mains ! Cette galanterie qui se mesle parmy vos douleurs, m'est un signe infaillible d'une prochaine guerison, quand vous ne m'en asseureriez pas d'ailleurs ; Et il ne sera point dit qu'il y ait des malades de si belle humeur. Monsieur le Duc de la Rochefoucaut me fit l'honneur de me venir voir dernierement, & interrompit, pour quelques heures, une grande pesche qu'il faisoit faire dans nostre belle Riviere qui arrose cinq ou six de ses Terres, qui contiennent douze grandes lieuës de païs. Il fut parlé de vous en nostre conference, avec tous les eloges & toute l'admiration qui est deuë à la souveraine vertu. Il amena avec luy une Dame de ses parentes, & que j'avois remerciée peu de temps devant d'un present qu'elle m'avoit fait. J'ay creu que vous ne seriez pas fasché de voir la Lettre que je luy escrivis, & que le genre delicat ne vous sera pas moins agreable que le sublime. Mais l'importance est de sçavoir si un Rustique se connoist assez en delicatesse, & s'il ne prend

point l'un pour l'autre. Ce sera à vous de m'esclaircir de ce doute. Cependant, j'attens impatiemment des nouvelles de vostre santé, & suis de toute mon Ame,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Decembre, 1640.

LETTRE XXXIII.

Monsieur,

J'ay esté ravy de voir des marques de la liberté de vostre main; elle ne devoit pas neantmoins, commencer par un effort, & vous deviez mieux menager cette premiere grace de la Nature. C'estoit assez de quatre lignes pour me mettre l'esprit en repos, & me donner la bonne nouvelle que je demandois. Mais vous ne sçauriez garder de mesure quand il est question de m'obliger; & si vos faveurs ne sont excessives, vous pensez qu'elles soient defectuëuses. Qu'il y a peu d'amis faits comme vous! & qu'il y a encore moins de Philosophes de vostre force, qui puissent conserver la joye de l'Esprit dans la douleur du Corps & dans la perte du Bien! Je connois tel *** qui auroit murmuré contre Saint *** à moins que d'un rhumatisme; & huit cens

cens escus de perte sur le descri des monnoyes vous ont incommodé sans vous fascher, qui eussent fasché Senecque sans l'incommoder ! Enquerez-vous en à Dion, il vous asseurera qu'il y a grande difference entre les fleurets de la Theorie, & les armes de l'Experience ; entre un Sage sur le papier, & un Sage dans les occasions. Il me semble pourtant, Monsieur, que cela ne vous doit pas rendre de mauvaise humeur contre les autres ; & il ne faut pas que vostre force vous empesche d'avoir pitié des foibles & des infirmes. Vous devez souffrir que les hommes esperent & desirent encore aujourd'huy, comme ils ont esperé & desiré depuis le commencement du Monde ; & si l'avarice n'est pas si ancienne, vous devez, au moins, vous souvenir que vous ne vivez pas aux Temps Heroïques, mais dans la lie de l'année mil six cens quarante, & qu'autrefois un de vos Predecesseurs a esté loüé de faire grace à tout le Monde, quoy qu'il ne s'en fist point à luy-mesme. **** pretend à la Prelature ; Que trouvez-vous de si estrange & de si criminel en cette pretention ! & que font autre chose la plus part des Predicateurs de Paris, qui ne s'attachent guéres à l'Histoire Ecclesiastique Grecque, ni à l'exemple de saint Isidore de Pelusie ? Le mal que je voy en cecy est de s'estre descouvert à un Rieur, & d'avoir [illegible] son dessein avec

plus de franchise que ne permet l'hypocrisie de la Cour. Mais, au fond n'est il pas de l'estoffe dont on fait les Patriarches & les Pontifes? & ne vous souvenez-vous pas qu'au lieu où il est, il n'est point de si pauvre vestu de long, qui ne Papege en son cœur, & ne demande à Dieu la triple Couronne? N'a-t-il pas, pour le moins, un aussi beau nom que le Seigneur *de Simeonibus*, dont il vous parle en ses lettres, & du nom duquel il ne me sçauroit souvenir sans rire? Ne merite-t-il pas bien un Tiltre *in partibus infidelium*, en attendant quelque Dioceze, grand, ou petit, tout sera le bien-venu? Cette ambition ne choque point la Societé civile; Elle peut compatir avec la mediocre vertu; il la peut avoir sans haïr le Prince; sans violer l'amitié; sans estre mauvais François, ni mauvais Romain. Et partant, Monsieur, quoy que vous me reprochiez mon indulgence de tres-bonne grace, & que vous me grondiez d'un ton excellent, je ne me corrigeray point, s'il vous plaist. Je ne sçaurois crier apres tant d'imperfections purement humaines, voyant tant de Monstres & tant de gros Crimes à combattre, si je voulois faire le Reformateur. *Quod ad Eminentissimum Bentivolum attinet*, vous avez toutes les raisons du Monde de me blasmer, & je vous confesse que je suis le plus rustique Provincial qui soit d'icy à Paris. Neantmoins,

puis-

puisque desja vous avez rendu d'office le compliment que je devois d'obligation, il en faut demeurer-là. Je ne sçaurois rien adjouster à la perfection de ce que vous faites, & je vous diray seulement que les fautes sont heureuses dont vous estes le Réparateur. Pleust à Dieu voulussiez vous m'acquiter aussi liberalement de mes autres debtes. Ce seroit une charité digne de vostre opulence, & je vous laisse à penser si mes Creanciers auroient à se plaindre de leur payement. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 24 Decemb. 1640.

LETTRE XXXIV.

MONSIEUR,

Tout alloit bien dans vostre Lettre, jusqu'à la conclusion. Mais cette mauvaise queuë m'a piqué, & j'ay peur de ces nouvelles qui vous affligeroient au dernier point, si elles se trouvoient veritables. Dieu veüille que ce soient de fausses nouvelles, & que vostre Amy soit victorieux, ou, à tout le moins, qu'il soit vivant. La vie est une ressource dans laquelle Marius trouva la puissance qu'il avoit perduë, & nostre Admiral les armées qu'on

luy avoit desfaites. Ayant cette piece de reste, on a dequoy se raquitter de toutes ses pertes. Les malheureux de cette année, seront les heureux de l'année prochaine; *& durare, ac semet rebus servare secundis*, est la plus seure maxime, & la plus grande finesse que je connoisse dans l'instabilité des choses humaines. Voila, Monsieur, bien haranguer au hazard. Je respons à ce que vous ne m'avez point dit, ou que vous m'avez dit de telle sorte, que pour le sçavoir il faut que j'en attende l'application par le premier ordinaire. Vous pouviez bien, en effet, me specifier le malheur que vous apprehendez, puisqu'il y a tant de sortes de malheurs, & qu'au lieu de me faire part de vostre crainte, vous m'avez donné toutes les craintes imaginables. Huit jours de temps me gueriront ou m'asseureront de mon mal. Cependant, il faut joüir le mieux qu'il nous sera possible de nostre bonne fortune, & prier quelque Poëte de faire quelque *Soteria* pour rendre graces au Ciel du recouvrement de vostre santé. Vous ne doutez pas, à mon avis, qu'elle ne me soit chere, & que je ne desire la conservation d'une vie, sur laquelle je me soustiens principalement. Si je vous avois perdu, je ne sçaurois plus que faire en ce Monde. Je serois plus que veuf, & plus qu'orphelin; j'irois manger mon cœur dans les deserts de la Thebaïde.

Ipse

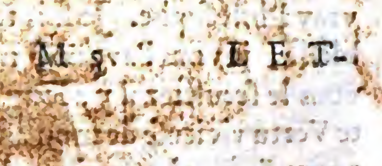
Ipſe meum cor edens, hominum veſtigia vi-
tans.

Mais ſortons de ces termes de mauvais preſage, & ne meſlons rien de faſcheux (non pas meſme en le deteſtant) dans une ſi belle feſte que celle-cy. Nous voicy au declin de l'année, durant laquelle voſtre vertu a eſté exercée en mille façons, & rien n'a pu l'esbranſler. Dieu veüille que la prochaine vous ſoit plus douce, & que j'aye moins de ſujets d'admirer la grandeur de voſtre courage. Soyez heureux de tout point, & je le ſeray par reflexion; Car je ne ſepare jamais mon intereſt d'avec le voſtre. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

Fin du cinquieſme Livre.





LETTRES FAMILIERES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN.

LIVRE SIXIESME.

LETTRE PREMIERE.



MONSIEUR,

Je souffre en femme, & vous agissez en vray Philosophe. Je suis tendre jusqu'à la foiblesse, je vous l'avoüe, mais je pensois que vous le sceussiez il y a long-temps, & que cette Vertu vicieuse de mon ame, ne fust pas inconnuë à celuy qui en devoit avoir veu le fond.

fond. Quoy qu'il en soit, vous la faites valoir admirablement, & raisonnez de mesme, sur la divinité de vostre derniere maladie. Je prie Dieu, mon cher, que vous ne soyez plus prophete à ce prix-là, & que les inspirations du Ciel vous viennent par des voyes plus douces & plus aisées. L'Agitation qui tourmente la Sibylle de Virgile, & l'effort qu'elle fait pour se delivrer de l'esprit qui la possede, me donne de l'inquietude, & il vaut mieux demeurer dans un estat moins elevé, mais aussi moins violent. L'homme que vous connoissez mieux que moy, s'est donné la peine de me venir dire adieu, avant que de se retirer à Paris, & m'a fait de solennelles protestations d'amitié. J'ay verifié en luy tout ce que vous m'en avez escrit, & y ay trouvé grand sens, & grande apparence de vertu. De sorte que je suis tout persuadé de son merite, & de sa probité, & qu'on luy avoit fait injustice dans les memoires qui en avoient esté donnez. Peut-estre aussi que vous l'avez changé, & qu'il s'est converty par vos bons exemples. Je sçay beaucoup d'autres metamorphoses que vous avez faites de la mesme sorte; *& quos probos non inveneras, probos fecisti.* Je ne sçay si les despesches que vous m'avez fait la faveur d'envoyer delà les monts, feront le voyage heureusement. Mais quand cela ne sera pas, j'en suis desja tout consolé, & le desordre qui

paroist de tous costez, causera bien de plus grands maux que celuy-là. Je n'ose vous parler de la continuation de mes maladies, ni de la diminution de mon argent, quoy que je sois tousjours aux prises avec la douleur, & que je n'aye guere moins perdu que vous sur les pistolles. Dieu veüille que le premier mois de l'année soit le commencement d'un meilleur siecle. Mais j'ay peur de ne voir jamais la santé, ni le bon temps; & si vostre incomparable amitié ne me donnoit quelque consolation en ce Monde, j'en voudrois sortir plustost aujourd'huy que demain; si c'estoit la volonté de celuy à qui toutes les creatures doivent estre soumises. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Angoulesme, le 4 Janvier, 1641.

LETTRE II.

MONSIEUR,

J'ay honte de vous dire que mon indisposition m'empescha de vous escrire par le dernier ordinaire; car il me semble que je ne vous parle jamais d'autre chose. N'y ayant toutefois que cette seule cause qui m'ait pu faire man-

manquer à ce devoir, vous voulez bien que je m'en ſerve afin de me juſtifier devant vous. Pour tout autre, je ſerois encore preſentement malade, mais il faut vous eſpargner les inquietudes que vous donneroit mon ſilence, ſi deux couriers conſecutifs s'en alloient ſans vous porter de mes nouvelles. Vous ſçaurez donc, mon cher, que j'ay receu voſtre deſpeſche avec la lettre de Monſieur Conrart, & partant dans le triſte eſtat où je ſuis, il ne me pouvoit rien arriver de plus agreable. Il s'y en eſt trouvé une troiſieſme, dont je ſçavois à peu prés le contenu, & ne penſois pas pour cela eſtre fort ſçavant. *Sed nihil hoc ad Andromacham*, & noſtre Amy ne m'a pas compris. Je ne luy demandois point des nouvelles de ces Antipodes de mœurs, ainſi que les appelle Senecque, qui faiſoient de la nuit le jour & du jour la nuit; comme encore de noſtre temps la Reyne Marguerite. Je deſirois ſeulement apprendre quelque choſe de certains Princes Eſtrangers, qui a ce qu'on m'avoit dit, ſe faiſoient ſervir aux flambeaux, auſſi bien de jour que de nuit, par une bizarre & myſterieuſe ceremonie. Le feu qu'on portoit devant les Empereurs Romains, pour marque de Souveraineté, & dont il n'y a, à mon advis, que trois teſmoignages dans tous les livres, ſçavoir deux dans l'Hiſtoire de Herodian, & le troiſieſme dans le poëme de Co-

rippe, est bien quelque chose de semblable à ce que je cherche: Mais le semblable n'est pas le mesme, & on dispute si c'estoit ou un flambeau, ou un brasier, ou une lampe que l'on portoit. S'il y a encore de ces fous superbes qui veulent qu'on les traitte de Dieux, ou d'Idoles, laissons leur brusler le jour tant qu'il leur plaira, & ne demandons plus rien aux repertoires de Paris, puis qu'ils ne nous fournissent rien de nouveau. Nostre Monsieur Conrart est tousjours un homme admirable. Je ne sçay s'il se pourroit trouver ailleurs autant de belles choses qu'en tout ce que je voy de luy. Puis qu'il a agreable de faire tenir mon compliment en Hollande, j'accepte l'offre qu'il m'en fait, & luy promets de plus de n'abuser pas souvent de sa courtoisie en pareilles occasions, & comme vous sçavez, *semper invitissimus scribo.* Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Janvier, 1641.

LET-

LETTRE III.

MONSIEUR,

Suspendons un peu nostre jugement, & ne condannons pas le Parasite, sur la deposition du Pedant. Peut-estre que cettuy-cy a des visions, & qu'il n'a pas leu ce qu'il a creu lire. Peut-estre qu'il a mal expliqué les intentions de son frere, & qu'il a donné la gesne à des paroles innocentes, pour leur faire dire ce qu'il luy a pleu. C'est le vice ordinaire des Grammairiens comme luy, *quorum proprium est malè interpretari, & à mente Auctorum sæpius aberrare.* Pour moy, Monsieur, qui sçay il y a long-temps, & je pense l'avoir dit ailleurs, qu'il n'y a point de Saint dans le Ciel, qui n'ait esté calomnié sur la terre, je ne reçois pas indifferemment toutes sortes de tesmoignages, & avant que de croire le mal qu'on publie d'une personne que j'ayme, je veux le toucher & mettre le doigt dedans. Ce n'est pas que j'ignore la corruption du genre humain, & que j'aye envie de respondre de la probité de tous les Docteurs; mais de m'imaginer aussi que toutes nos Societez soient pleines de *** & de *** je ne sçaurois le faire; quand on devroit m'accuser de simplicité plus que villageoise, & m'appeller la dupe des beaux Esprits. Vostre Jesuite de Toulouse vaut infiniment, & j'esti-

me

me plus les douze Vers que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, que tous ceux que j'ay veus de *** depuis dix ans. Il y a icy force, il y a esprit, il y a clarté. C'est un Poëme parfait, & c'est une inscription reguliere. Il dit tout ce qu'on peut dire en prose vulgaire; mais il le dit de telle sorte, que les Muses mesmes ne l'auroient pas mieux dit, si elles parloient encore par la bouche de Virgile & d'Horace, &c. Vous m'avez parfaitement obligé de me faire copier le passage de la Vie de Monsieur de Peiresc, où il est parlé de vous & de moy. L'Historien a donné droit dans mon sens, & dans mon inclination, de me placer aupres de vous. C'est d'une faveur m'en faire deux. J'eusse voulu seulement qu'il eust touché un mot de nostre amitié, *& erat huic locus*, & que dans la succession de Malherbe il n'eust pas oublié vostre Poësie Lyrique. Je connois qu'il sçait l'art d'escrire, & que sa Latinité est du bon temps, & partant il fera grand honneur à la memoire de son Amy. Je prie Dieu, qu'il vous veüille consoler de quelque bonne nouvelle d'Allemaigne. Je tremble à la seule lecture de ce que vous m'en escrivez, & hors de *fata viam invenient*, je ne sçay comment vostre Heros se pourra sauver. Je suis

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Janvier, 1641.

LET-

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Vous dogmatiſez à voſtre ordinaire, & un petit mot qui m'eſchappe en vous eſcrivant, me vaut touſjours pluſieurs periodes d'excellente inſtruction. Vous traittez comme il faut la dureté de la Philoſophie Stoïque, & ne faites pas deſcendre pourtant la tendreſſe de l'autre Philoſophie plus humaine, juſqu'à pleurer des Murenes, des Poules, & des Perroquets, *ut olim Craſſus, Honorius, aliique non pauci ridiculæ memoriæ Mortales.* Ne diſons point avec Virgile,

Nec doluit miſerans:

ou refutons-le par luy meſme, & diſons en ſuite,

Sunt lacrymæ rerum, & mentem mortalia
tangunt.

Je ne ſuis pas exempt de la peine que vous donne l'eſtat incertain des affaires de la guerre. Obligés moy donc de me faire ſçavoir les nouvelles que vous en aurez receuës, & ne me les faites pas attendre, s'il vous plaiſt. Je vous conjure auſſi de me rendre office aupres de Monſieur l'Eveſque de Graſſe, & de l'aſſeurer qu'il n'a point un plus fidele ſerviteur que moy, ny qui ſoit mieux perſuadé de ſon incomparable merite. S'il y a de nouveaux

Vers

Vers de sa façon, vous aurez bien la bonté de les luy demander pour moy, qui suis passionnément,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Fevrier, 1641.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Quoy que les Grecs ayent un proverbe qui offense les enfans des Dieux, je ne pense pas pourtant que les Comtes de Dunois du temps passé ayent plus valu que les Ducs de Longueville du temps present. Le dernier miracle dont vous me faites la relation, m'a fait trembler en lisant vostre lettre. Mon imagination en est encore toute effrayée, & j'ay peur pour ceux qui sont passés, comme si je les voyois encore dans le hazard & dans les difficultés du passage. Sans doute, Monsieur, le Ciel veut faire quelque chose d'extraordinaire de vostre Prince. Les hommes ne se trompent pas moins souvent en leurs craintes, qu'en leurs esperances: & j'ay remarqué dans les Histoires de tous les siecles que presque tousjours les grandes forces ont peu fait, & les petites beaucoup.

Nil

Nil desperandum Teucro duce, & auspice Teucro;
Cras ingens iterabimus æquor.
Mais souvenez vous que ce fut en beuvant que Teucer harangua de cette sorte; & notés aussi que c'est au rivage de Bacchara (que les Latins d'Allemaigne font venir par etymologie de *Bacchi ara*) où se cueïlle *Nectar Rhenanum*, qui peut avoir donné de l'enthousiasme à vostre Armée. Au reste, Monsieur, vous prenez d'un ton un peu haut le terme de Dogmatiste, & me payés de vos humilités ordinaires. Je ne puis recevoir un honneur que je ne merite point, ni souffrir que vous m'appelliez vostre livre; vous qui estes ma Bibliotеque & mon Université. Si vous me faschez je diray mon Trepié, & mon Oracle, & vous traitteray d'Apollon, ou pour le moins de prophete & d'homme divinement inspiré. Raillerie à part, vous sçavez bien la haute opinion que j'ay de vostre grand sens, & la deference que je rens à tout ce que vous prononcez *ex cathedra*. J'use de ce mot, parce que plusieurs fois vous m'envoyez les advis d'autruy pour les vostres, & encore que j'estime beaucoup l'esprit & l'eloquence des gens que nous sçavons, je ne les reconnois pas neantmoins pour Juges & souverains de l'esprit & de l'eloquence. Puisque vous avez la curiosité de sçavoir qui est le Pere Teron, que je croiois que

vous

vous connussiez mieux que moy, je vous diray que c'est un Poëte qui a plus de soixante & quinze ans. Peu apres la naissance du Roy, il fit deux Poëmes en petits Vers, à mon advis Glyconiques; & le feu Roy sur le favorable recit qui luy en fut fait, commanda à Motin de les traduire. Ils ont pour tiltre les Couronnes, & les Dauphins. & ont esté imprimés à Paris, le Latin, & le François *è regione*. Ces deux Ouvrages portent leur recommandation, & je suis asseuré qu'ils vous plairont. J'ay veu d'autres choses de luy, où j'ay remarqué un excellent naturel; mais je sçay d'ailleurs qu'il est paresseux, & l'Ouvrier du Monde qui ayme le moins son mestier. J'avois bien en revanche plusieurs nouvelles à vous demander; & vous n'en eussiez pas esté quitte à si bon marché. Monsieur de Thou qui m'a fait honneur de se destourner de son chemin pour l'amour de moy, a eu la patience de me les dire, & j'ay esté son auditeur durant vingt-quatre heures, qui ne m'ont pas duré vingt-quatre momens; tant ses narrations ont esté agreables. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 15 Fevrier, 1641.

LET-

LETTRE VI.

Monsieur,

Vostre diligence ne depend point de celle du Courrier, ni de l'avancement de la saison. Qu'il pique bien ou mal, & que le Soleil s'approche de vous, ou qu'il s'en esloigne, je trouve tousjours mon conte, & reçoy de vos nouvelles à la fin de la Semaine. Je vous en rens mille graces, Monsieur, & d'une infinité d'autres bontez dont je voy des marques dans toutes vos Lettres. Vous m'aviez desja tesmoigné la part que vous preniez en mes pertes; mais à vous dire le vray, ce sont pertes que je sens fort peu, & je les avois oubliées, si vous ne m'en eussiez fait ressouvenir. J'ay, graces à Dieu, peu de tentation d'avarice, & c'est presque sans peine, & sans estude que je mesprise ce que la pluspart des hommes adore. Ainsi ma vertu n'a point de merite; & ne combatant point, elle ne doit point estre couronnée. Je donne mille malédictions tous les jours à celuy qui vous donne de la peine, & plains infiniment vos pauvres Muses, si elles sont effarouchées par des escritures de chicane. *Sunt hæ quidem litteræ, sed litteræ illiteratissimæ*, comme les appelle nostre Pline, & je m'entens si peu en pareilles choses, que je n'ay jamais recommandé de procés, sans faire une

une infinité d'incongruitez, & sans prendre tousjours l'un pour l'autre. Pour vous, Monsieur, vous n'en feriez pas de mesme, qui estes capable de tout. Mais je vous souhaitte un plus honneste exercice, & plus digne de la noblesse de vostre esprit. Je ne sçay si le Discours que je vous envoye sera assez heureux pour cela. J'espere pourtant que vous n'en desaprouverez ni le sens, ni les paroles, ny la façon, & que vous ne trouverez pas mauvais, que j'aye voulu obliger un homme qui dit merveilles de vous, par tout où il se trouve. Hazard, peut-estre, sera-t-il encore un de ceux que nous pourrions rendre bon, par nos bontez, & par nos bien-faits. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 24 Fevrier, 1641.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Je ne sçay ce que je vous ay escrit, que vous avez trouvé si bon; mais je sçay bien que vous trouvez bon tout ce que je vous escris, & vous lisez mes paroles avec des yeux capables de toutes les illusions de l'Amitié.

O la

O la belle, & l'innocente Magicienne, & qu'elle m'oblige de vous enchanter ! Elle est cause que je suis le seul dans le Monde, qui en fais quelquefois accroire à vostre grand jugement ; & cet homme qui pourroit remarquer de la noirceur dans la Voye de lait, & de l'impureté dans le Corps de la lumiere, ne veut pas voir mes taches, & mes defauts. A la bonne heure, Monsieur, puisqu'il vous plaist que je sois heureux. Il ne faut pas que j'examine trop curieusement les causes de mon bon-heur, ni que j'amplifie davantage mon peu de merite, qui vous reprocheroit le mauvais fondement de vostre affection. *Rationem felicitatis nemo reddit.* Quelle apparence neantmoins, que sans dessein, & sans y songer, j'aye dicté quelque ligne qui soit digne de vostre Heros ! Il merite qu'on choisisse toutes les loüanges qu'on luy donne, & qu'on estudie pour parler de luy. Il merite que vous ayez soin de sa gloire, aussi bien que de celle de ses Peres : Il a besoin de vostre trompette, & n'a que faire de nos sifflets. Et partant, Monsieur, *absit, ut tam illustrem materiam familiari dicendi genere, & extemporaneitate nostra violemus.* Le danger où vous dites qu'a esté nostre parfait Amy me fait trembler, & mon imagination est blessée de toutes ces armes de Chirurgie, & de tous ces remedes cruëls, dont vous me parlez. Je luy souhaitte une parfaite guerison & le
Se-

Senat, & le Peuple Poëtique qui luy ont tant d'obligation, luy devroient filer aussi bien qu'aux Princes, des vies d'or, & de soye, dont j'ay si souvent oüi parler, & luy crier comme à son veritable bienfaicteur,

De nostris annis tibi Jupiter augeat annos.

Je seray bien ayse de voir les six vers du Poëte *perruqué de glaçons*, & le duël des Horaces, & des Curiaces, & generalement tout ce qui viendra sous vostre passeport. C'est,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Mars, 1641.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Vostre procez dure trop, & vos Muses sont trop long-temps suppliantes & solliciteuses. Je serois mort s'il m'en estoit autant arrivé; & quoy que je sois homme de paix, il n'y a point d'expedition militaire que je n'apprehendasse moins, que toutes les courvées que vous avez euës. Vostre Philosophie aura neantmoins trouvé place par tout, & ayant eu icy à combattre les ressentiments interieurs, aussi bien qu'à vous defendre d'un

Ad-

Adverſaire viſible, Zenon couronnera voſtre moderation, au meſme temps que Juſtinian vous fera gaigner voſtre cauſe. Les Vers du Poëte *à la barbe ſonnante*, ſont tels que vous en avez jugé, & je ſuis tout à fait de voſtre opinion. La fin de l'Ode à Monſieur de Bullion eſt meilleure que le commencement; tout au contraire de l'Amphitrite qui tombe apres ſon elevation, & ſe ſouſtient ſur deux mauvais pieds; car ce ſeroit trop de la nommer monſtrueuſe, & de dire d'elle comme des autres divinitez de la mer, que

Deſinit in piſcem mulier formoſa supernè.

La Silve eſt belle, mais non pas, à mon advis, de la derniere beauté, & je voy quelque choſe au delà, où la force du Poëte n'eſt pas arrivée. La part que vous m'avez faite de toutes ces nouveautez meriteroit un remerciment en forme; mais il y a long-temps que vous m'avez ordonné de ne vous rien dire de vos faveurs, ſinon que je les ay receües. Le premier Diſcours que je vous ay envoyé de l'Eloquence, ſera bien toſt ſuivi d'un ſecond, où je parle du Critique Longinus, & du Traitté qu'il a fait, περὶ ὕψους, dont il faut conſiderer les parties. C'eſt une matiere qui me plaiſt, & j'ayme par fantaiſie, & ſans pretendre jamais à la joüiſſance de cette ſublime Reyne des ames,

Hanc qualem nequeo monſtrare, & ſentio tantum.

Pour le mot, dont je vous ay demandé vostre advis, c'est bien se moquer de me renvoyer à moy mesme. Prononcez je vous en supplie; car c'est la Cour qui doit reigler le Village. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 Mars, 1644.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

Vous ne sçauriez croire combien je suis indigné contre vos persecuteurs, & la pitié que me fait la pauvre Vertu, quand la fraude la traisne devant la face des Juges. Il ne devroit y avoir pour vous que des couronnes & des recompenses, & une si haute probité que la vostre meriteroit mesme d'estre respectée par la malice. Mais si la malice faisoit ce qu'il faut, elle ne seroit plus malice. Les loups ne se reconcilieront jamais de bonne foy avec les brebis, & c'est l'ordre, ou la confusion des choses du monde, qu'il y ait des Tyrans par tout, de grands, de mediocres & de petits; les uns pour affliger le Public, & les autres pour tourmenter les particuliers. Je viens d'escrire à Monsieur

ſieur de la Nauve, non pas comme je devois, mais comme j'ay pu, dans le mal qui me travaille. Je le conjure par la parenté, & par l'amitié, qui eſt quelque choſe de plus, d'avoir ſoin de vos intereſts comme de ma vie, & je m'aſſeure que vous connoiſtrez que je ne luy ſuis pas indifferent. Mais que je ſuis trompé, de m'imaginer qu'on me conſiderera, où il s'agit de vous ſervir ! Voſtre nom eſt cheri & reſpecté de toute la Terre, & Monſieur de la Nauve, qui eſt parfaitement honneſte-homme, ne viſera qu'à vous, dans la bonne Juſtice qu'il vous rendra. Il y a plus de trente heures que je ſouffre; tout ce que je puis obtenir de ma douleur, c'eſt de vous ſupplier de croire que je ſuis à l'ordinaire,

Monsieur,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 22 Mars, 1641.

LETTRE X.

Monsieur,

Je voy bien qu'il ne faut plus que je conteſte avec vous, ſur le prix de mes paroles. Elles vaudront donc ce que vous voudrez les faire valoir. Elles ſeront belles; puiſqu'elles vous plai-

plaiſent. Je deſirerois ſeulement qu'elles fuſſent auſſi puiſſantes, que, de voſtre courtoiſie, elles ſont belles, & que je ſceuſſe auſſi bien guerir avec des paroles, que vous croyez que je ſçay loüer. Je ne vous refuſerois pas, aujourd'huy, de ſi faciles remedes, & je les preparerois avec tout le ſoin dont je ſerois capable, afin qu'ils agiſſent plus efficacement contre la fievre de voſtre Amy. Il me ſeroit encore permis d'en faire l'experience ſur ma perſonne, & le Medecin ſe pourroit traitter luy-meſme. Mais il n'y a point de medecine pour des maux ſi vieux & ſi opiniaſtres que les miens; & c'eſt icy que la Rhetorique de Demoſthene, voire la Magie de Zoroaſtre feroient voir la foibleſſe, & l'impuiſſance de leur Art. Il viendra un meilleur temps que celuy-cy, & nous nous porterons bien un jour; pour le moins au jour de la reſurrection, *cum mortale hoc noſtrum induet immortalitatem, & in gloria reſurgemus*, ſi noſtre Seigneur nous en fait la grace. Je penſe vous avoir mandé mon ſentiment des vers du Lyrique Madelenet. Pour les autres de raillerie dont vous me parlez, je n'ay point de curioſité de les voir. La raillerie de cet homme-là m'a tousjours ſemblé ſi froide & ſi plate, qu'il ne m'a jamais eſté poſſible d'en rire; & ſi j'eſtois au lieu où vous eſtes, & qu'il falluſt neceſſairement que je les loüaſſe, je voudrois

eſtre mort en ce moment; tant il m'eſt dur d'aller contre ce qui eſt de ma ſcience. Je ſuis bien eſtonné de ce qu'on m'a mandé du Docteur Palemon. Je croiois qu'il ne vivoit plus que du ſeul eſprit, & qu'il fut tellement perſuadé de l'immortalité de l'ame, dont il parle tant, qu'il n'euſt plus de commerce avec les ſens. Mais à ce que je voy il eſt de ces Philoſophes hypocrites, qui ſe contentoient de parler de la vertu, & ne ſe mettoient pas autrement en peine de la ſuivre. Dieu luy donnera, s'il luy plaiſt, de meilleurs ſentimens: & il a peut-eſtre permis la publication du ſecret de ce galant-homme, pour en faire un jour un grand Saint. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 4 Avril, 1641.

LETTRE XI.

MONSIEUR,

Pour ne rien perdre en ce mauvais temps, il ne faut rien avoir, & ſi vous faites de grandes pertes, c'eſt que vous avez de grandes richeſſes. *Magnæ opes, amiciſſime Capellane, magnæ jacturæ locum faciunt. Quid vero inter*

opes majus & præstantius veris & bonæ fidei Amicis? Je veux croire que celuy que vous pleurez, est digne de vos larmes, & bien que son merite soit assez problematique dans l'esprit du Peuple, je sçay que le Peuple est un mauvais estimateur du merite, & que souvent ses aversions sont aussi injustes que ses amours. Mais quoyqu'il en soit, le Roy de Suede est mort, & le Duc de Weimar aussi; & si on ne meurt à la guerre & dans les combats, on vient mourir dans les festes, & dans les triomphes. Regardons donc tous les hommes comme perdus, ou comme prests à se perdre. Tenons toutes les heures de nostre vie pour climateriques. Attendons de mauvaises nouvelles par tous les courriers, & concluons que le seul moyen de n'estre point affligé c'est de n'estre point de ce Monde. En effet, Monsieur, ou il faut voir perir les autres, ou il faut perir soy-mesme: & par consequent quelle delicatesse d'aymer la vie, & ne pouvoit souffrir les dependances qui l'accompagnent? & pourquoy tant plaindre le mal, dont personne ne veut le remede? Il y a long-temps que j'ay laissé aux Stoïques leur insensibilité; Mais je ne suis pas pour cela de l'autre costé; & il me souvient de la rime qui commence par *I'ay grand' pitié de ta pitié pitoyable, &c.* & qu'elle rendit presque ridicule le bon naturel d'un de nos Amis. Comme je n'approuve pas le cœur d'acier de Zenon, & ses

ſes yeux de pierre de ponce, je ne ſçaurois loüer non plus ceux qui ſont devenus fontaines aux païs des Metamorphoſes, ou qui ſont demeurez chaſſieux tout le reſte de leur vie. Cette molle tendreſſe n'a garde de tomber dans une ame ferme comme la voſtre. Vous ne manquerez donc point de vous tenir entre les deux extremitez, où eſt la joye honneſte & aſſeurée, & croirez voſtre predeceſſeur Monſieur de Malherbe, qui vous dira que le Roy Priam, le Roy François & luy ſe ſont conſolez, & qu'il eſt permis à un chacun d'en faire de meſme. Eſt-il bien vray au reſte comme vous me mandez, que les Princes ſe laſſent enfin de faire la guerre, & que le Caducée de Meſſieurs les Nonces aura la vertu de ſeparer des combatans, ſi aſpres & ſi acharnez les uns contre les autres? Si le Pape eſt Autheur de ce grand bien, il recevra autant de benedictions qu'il en donne, & l'Orateur Jean-Jaques aura droit d'en faire un ample Remerciment au nom de toute la Chreſtienté. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 20 Avril, 1641.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

A vostre ordinaire vous faites valoir tout ce que je vous escris, & trouvez la perfection dans des choses qui à peine peuvent passer pour mediocres. C'est l'amitié qui vous deguise ainsi les objets, & qui vous fait prendre l'apparent pour le veritable. J'estois mal quand j'escrivis à Monsieur de la Nauve, & s'il y a quelque chose dans ma lettre qui soit digne de l'estime que vous en faites, la Fortune y a plus de part que moy, qui n'y ay contribué que la bonne intention. Elle est si pure, Monsieur, que je ne veux pas nier qu'elle ne merite que vous la souffriez; & vous la devez pour le moins considerer comme une honneste & genereuse impuissance, qui n'ayant que des desirs à vous donner, ne sera jamais accusée de vous les espargner. Pour les loüanges qui font quelque peine à vostre pudeur, ne vous imaginez pas, s'il vous plaist, que ce soient des amplifications, ou des lieux-communs. Je suis tellement persuadé de vostre vertu, que je pense lever la main, & jurer devant mon Juge, quand je rends un semblable tesmoignage; & si le Demon de Socrate luy rapportoit ce qui se passe en son absence, il sçauroit que je ne parle jamais de luy sans transport, &

que

que je fais en cecy comme les Sibilles, qui disoient vray avec fureur. Quand à l'autre article de vostre Lettre, je vous declare, Monsieur, que je ne veux point plaider la cause de l'accusé, & d'abord je ne justifie, ni ne condanne personne; mais je sçay bien que tous les tesmoins qui sont contre luy, ne sont pas si fidelles que moy, & que la pluspart des donneurs d'avis ressemblent aux Poëtes Epiques, qui sur un leger fondement de verité, bastissent une infinité de mensonges. Combien y a-t-il de mauvais esprits, qui veulent l'eternité de la guerre; qui ne sont propres qu'à rompre les amitiez, qu'à empescher les reconciliations, qu'à nourrir & cultiver les semences de la haine? Mais il faut s'esclaircir de l'affaire, & suspendre jusques-là nostre jugement. Je ne sçay que vous dire sur le sujet de Monsieur Conrart, sinon ce vieux mot qui a esté dit si souvent, *je vivray & mourray son ingrat.* Il est trop obligeant de la moitié, & si vous ne m'aydez à m'acquitter de tant d'obligations; je confesse que je suis insolvable, & fais cession de paroles, qui sont les seuls biens d'un pauvre Rhetoricien. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 May, 1641.

LETTRE XIII.

MONSIEUR,

Vous vous souvenez bien de cette Corneille qui dit autrefois,

Est benè non potuit dicere, dixit, erit.

Elle dit encore aujourd'huy la mesme chose. Et partant ayons bonne esperance de l'avenir. Jugeons favorablement de nos affaires d'Allemagne, & ne nous imaginons pas que la fortune de nostre Armée soit morte avec son premier General. A tout le moins contentons-nous des pertes presentes, & de la misere que chaque heure apporte. Le mal vient assez tost, sans qu'il faille l'aller querir par l'apprehension; comme il ne dure que trop, sans qu'il soit besoin de le retenir par la memoire. J'attens le Livre de Monsieur de la Chambre en tres-bonne devotion, puisque nous entrons dans la semaine sainte. Il doit sans doute avoir trouvé quelque chose de nouveau sur le sujet des passions; car il y a long-temps qu'il a dessein sur cette matiere, & que je sçay de sa bouche, qu'il vouloit la traitter en Physicien, & la prendre par un autre biais que n'avoit fait Aristote. Il a l'esprit subtil & hardy, & l'expression agreable; & quand j'estois à Paris il me desplia quantité d'excellentes marchandises. De sorte que pour bien faire, il n'a eu besoin que

que de ſçavoir bien choiſir, à quoy il ne ſçauroit avoir failly, connoiſſant la bonté de ſon jugement comme je fais. Mais qui eſt, je vous prie, l'Autheur des Veritez Françoiſes qui m'a fait la faveur de m'envoyer ſes Livres? Le jour meſme que je les receus, un autre les prit; & ne les ayant point leus, je ne ſçaurois, que vous en dire. Cependant je vous ſupplie qu'il ſçache que je luy ſuis obligé de ſon preſent, & que je l'en remercie de tout mon cœur. Je ſuis plus en peine de la ſanté de noſtre cher Monſieur l'Abbé de Bois-Robert que de ma penſion. Si par voſtre credit & le ſien je venois à en eſtre payé, ce petit ſecours me viendroit aſſez à propos pour refaire quelques breches de cette année. Mais je ne pretends pas en devoir remercier que vous & luy, puis-que vous m'aurez donné une choſe que je ne ſongeois pas ſeulement à demander. J'eſtois desja à vous par une infinité de tiltres. Je le ſeray d'abondant par celuy de voſtre tres-humble penſionnaire. Je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 12 May, 1641.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

Recevant tous les jours de nouvelles marques de vostre tendresse, je suis obligé de la rechanter tous les jours. Si je ne l'aymois, je serois ennemy de mon propre bien. Elle est pour moy comme elle est à vous, & j'en reçoy à toute heure de tres-sensibles consolations, au lieu que M. de Feuquiere n'est plus en estat de rien recevoir. Je ne vous ay pas escrit que je fusse de l'avis du Peuple en ce qui regarde sa reputation, & je n'ay jamais favorisé l'injustice, qui luy a esté renduë par quelques personnes mal informées. Je suis pourtant bien aise d'avoir donné matiere à une Apologie de douze lignes. Vous defendez sa vie bien plus vigoureusement, que je ne vous ay parlé de sa mort; & apres les exemples des illustres Malheureux si judicieusement alle-gués, il y a plaisir de vous voir mal-traitter cette beste à plusieurs testes, contre laquelle vous interessés presque tous les honnestes gens. Toutes les gouttes de sang qui restent au vieux Jesuite sont encore belles, & son couchant mesme est plein de lumiere. Mais n'est-ce pas une chose estrange, que le nom que vous sçavez soit aujourd'huy aussi essentiel dans les Vers, que ceux de nos Saints dans les

les Testaments ; Qu'il faille qu'il entre dans toutes sortes de composition bonnes, ou mauvaises; à propos, ou hors de propos ? Je m'asseure qu'il se mocque le premier de toutes ces extravagances : & comme il merite infiniment d'estre loüé, il desire qu'on choisisse les loüanges qu'on luy donne. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 May, 1641.

LETTRE XV.

MONSIEUR,

Ce grand sermon a donc esté desplié à l'hostel de Ramboüillet, & vous avez eu assez de courage pour le lire, & Monsieur de Voiture assez de patience pour l'escouter ! En voila desja trop, à dire le vray, & je n'ose croire le reste, ni m'imaginer que j'aye merité les acclamations dont vous me parlés. Elles sont pour la souveraineté de l'Eloquence, & non pas pour la mediocrité de la mienne; elles sont pour Demosthene & non pas pour moy ; on a applaudy au Texte & non pas au Predicateur. J'ay consideré ce que vous m'escrivés du Docteur ironique, & je sçauray un de ces jours, *an sit deploratæ salutis*, *aut ad melio-*

 rem

rem frugem redire possit. Cependant je veux vous faire part de ce que je viens de lire de Florent Chrestien, qui a peu-prés estoit de l'humeur de nostre homme. *Adeo ut adolescentiæ annos nondum egressus Ronsardum ipsum jam tum insigni laude florentem, mordaci & amarulento Poëmate lacesseret; Quam ætatis intemperantiam summus ille vir, quâ erat animi magnitudine, non modo contempsit, verum etiam doctissimi adolescentis ingenium exosculatus in amicitiam illum avidissimè recepit, &c.* La difference qu'il y a entr'eux, c'est que celuy-cy a passé cinquante ans, & que sa mesdisance est maladie, & non pas jeunesse. Toutefois il se pourra convertir, & peut-estre qu'il traduira quelques-unes de nos pieces, ou nous fera amande honnorable d'autre façon. Nous verrons ce qui en arrivera. Quelqu'un m'a dit que le Seigneur Paul Fiesque est à la Cour, & qu'il se mesle de l'affaire de la Paix. Si cela est, j'en espere bien; car c'est un Demon dans les Negotiations, & non pas un homme, & je ne croy point qu'en tout le monde il y ait un esprit plus souple, plus adroit, ni plus intelligent que le sien. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 4 Juin, 1641.

LET-

LETTRE XVI.

Monsieur,

Je n'ay pas seulement leu avec joye vostre Lettre du 22 de ce mois ; mais je l'ay leuë avec profit, & me suis desja pourveu de ces belles lunettes d'approche dont vous estes l'inventeur, & qui me serviront en temps & lieu. Il est certain, qu'il fait bon quelquefois n'estre pas animal si raisonnable, & que la trop grande prevoyance donne souvent bien de la peine, & adjouste aux veritables maux tous les maux imaginables. Mais ne vous en desplaise, Monsieur, je ne croy pas que vous soyez de ces malades par anticipation ; Et à quoy employeriez-vous la raison philosophique, qui corrige la raison commune, si elle ne vous servoit à mespriser ce que les autres craignent, esperent, admirent, &c ? J'ay receu enfin le beau Livre de M. de la Chambre, & en suis à la moitié. Que je souhaiterois qu'il fut aussi gros que le Calepin, pour faire durer davantage mon contentement ! Je vous jure que je n'ay jamais rien leu avec plus de plaisir, ny qui m'ait touché plus sensiblement. Quelques autres nous avoient donné avant luy des pieces de fripperie, & des traductions desguisées. Cettuy-cy nous fait voir un vray & parfait original; & si toutes les

par-

parties de la Philoſophie eſtoient Françoiſes de cette ſorte, *non eſſet cur Græciæ ſuos Platones, Xenophontes, & Theophraſtos invideremus.* Je ne ſçay pourquoy j'ay oublié Ariſtote, dont je remarque encore icy la ſubtilité, & le ſtile methodique ſi neceſſaire à la recherche, & à l'eſclairciſſement de la Verité. A mon advis le Latin de Celſe n'a point les graces de ſon François : *Imo vero terſam & elegantem dictionem, ipſæ Gratiæ videntur mihi iis manibus formaſſe, quibus, ut vos Poëtæ vultis, Dominæ Veneri miniſtrant.* Pour moy je voudrois bien dire quelque choſe à noſtre Heroïne, ſur le ſujet des Brutes, des Scevoles, des Camilles, des Fabrices, des Scipions, des Catons, des Ceſars & des Mecenes. Mais pour cela, il faut plus de gayeté, que je n'en ay, & ſi vous ne priez voſtre Dieu de l'eſprit & de la lumiere, de diſſiper les nüages de mon ame, tout y eſt triſte, & noir au delà de ce qui ſe peut imaginer.

MONSIEUR,

Voſtre, &c.

A Balzac, le 15 Juin, 1641.

LET-

LETTRE XVII.

Monsieur,

Je ſuis ſourd depuis quelque temps au bruit des applaudiſſemens, & dur aux aiguillons de la Gloire; mais je ſuis tousjours ſenſible aux effets de l'Amitié, & c'eſt elle qui me rend precieuſes des choſes, qui de ſoy me ſeroient tres-indifferentes. Les loüanges eſtrangeres ne me plaiſent donc plus, comme elles faiſoient autrefois. J'ay dit eſtrangeres, à diſtinction des voſtres, parce que je ne m'en ſoule jamais; *tam gratum eſt à te laudari.* Et tout le gouſt que je trouve à celles des autres, vient de l'aſſaiſonnement que vous y mettez. Ce n'eſt pas Monſieur de Thou qui peint ſi bien Florent Chreſtien; c'eſt un de ſes Amis; *Scevola nempe Sammarthanus in aureolo Elogiorum libello, digno, me Judice, omnium Bemborum & Sadoletorum invidiâ.* Mais eſt-ce tout de bon que vous parlez de Ronſard, & que vous le traittez de grand, ou ſi c'eſt ſeulement par modeſtie, & pour oppoſer ſa grandeur à noſtre tenuïté. Pour moy, je ne l'eſtime grand que dans le ſens de ce vieux Proverbe, *Magnus liber, magnum malum*; & me ſuis declaré là-deſſus dans une de mes Lettres Latines, que vous avez laiſſé paſſer ſans y former d'oppoſition.

sition. Puisque la chose est faite, il n'y a plus lieu de s'en desdire, & il faudroit que Monsieur de Malherbe, Monsieur de Grasse, & vous, fussiez de petits Poëtes, si celuy-là peut passer pour grand. Je suis au desespoir de donner tant de peine à Monsieur l'Abbé de Bois-Robert, qui n'en sçauroit prendre en l'estat qu'il est, sans un notable prejudice de sa santé. Obligez-moy de luy dire quand vous le verrez, que pourveu qu'il se porte bien, & que Dieu me conserve un si cher Amy, je ne me plaindray ni du malheur du temps, ni du mien particulier. S'il me vouloit faire en suitte un compliment de deux lignes, je vous conjure de l'en destourner avec violence ; & ne souffrez pas, s'il vous plaist, Monsieur, que je sois cause de cette seconde courvée, qui n'adjousteroit rien à l'asseurance que j'ay de son affection. C'est,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 1 Juillet, 1641.

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

Tant que vous prosnerez de la sorte, je prendray grand plaisir d'estre de vostre parroisse,

roisse, & n'ayez pas peur que je me plaigne jamais que Monsieur le Curé soit trop long. Tout ce que vous dites est tres-beau, & non seulement le petit Astianax rit à son Pere Hector qui va mourir par la main d'Achille: mais il rit encore à Ulysse son Bourreau qui le va jetter d'une tour en bas: & non seulement le Pourceau fait bonne chere dans la tempeste, tandis que les hommes font des Vœux; mais à l'heure mesme qu'on luy met le cousteau dans la gorge, il ne sçait si on le chatoüille, ou si on le blesse. O franche & naturelle Philosophie, bien moins artificielle, & bien moins dissimulée que celle du Philosophe Palemon! Nous en professons une, comme vous dites excellemment, qui a esté descouverte pour la ruïne de toutes les autres. Suivons ses maximes, & la science de l'Evangile, & nous aurons compassion de toutes les Sectes, & de tous les Sectaires. Que j'ay leu de bon cœur l'article de vostre Lettre, où vous me parlez de Monsieur l'Abbé de la Victoire, & que je me resjouïs de cette societé renouvellée! *Nobile certè par, sed utinam per Balzacium impar.* Outre que j'ay passion pour luy, il n'y a guere de Prelat dans toute nostre Hierarchie que j'estime davantage, & à mon sens ses entretiens ordinaires valent bien des sermons preparez de la pluspart de nos Messieurs. Vivez heureux, & ayez pitié de vostre malheureux

Amy,

Amy, qui manque icy de l'un & de l'autre, & qui crie incessamment aux arbres & aux rochers, comme autrefois

——* *frustrà revocabere votis.*

Je suis avec toute sorte de respect,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 12 Juillet, 1641.

LETTRE XIX.

MONSIEUR,

Je vous ay dit mille fois, & vous le redis encore celle-cy, que vous trouvez tousjours la raison en quelque lieu qu'elle soit cachée. Je ne sçay quelle opinion avoit Ciceron de la Gloire dans les Livres qu'il en a faits; Mais je sçay bien que la loüange ne vaut ni plus ni moins que vous l'estimez. Vous l'avez mise à son juste prix; & non seulement la rigueur Philosophique, mais encore l'humilité Chrestienne la gousteroit de la maniere que vous l'apprestez. Je ne pense pas que celuy sur qui on jette les yeux pour l'Instruction du Prince, soit un autre que celuy qu'on voudroit employer pour la Negociation de la Paix. Ce sont des pensées qui ne luy font point de tort;

&

& cette destination qui le juge digne de choses si hautes, & si importantes, ne luy doit pas estre desagreable, quoyqu'il n'ait pas dessein d'ayder à la faire reüssir. En cela, Monsieur, mes sentimens seront tousjours conformes aux siens; & soit qu'il aille à Coulogne, soit qu'on le loge au Palais Royal, soit qu'il tienne bon dans son Cabinet, je croiray qu'il ne se peut mieux faire que ce qu'il aura fait. Monsieur de la Mothe le Vayer, m'a appris beaucoup de choses que je ne sçavois pas, & m'a confirmé dans quelquesunes que je sçavois. Il ne se peut voir d'ouvrage plus riche ni plus rempli que le sien, & il m'a infiniment obligé de m'en faire part. Je vous supplie de luy tesmoigner le ressentiment que j'ay de cette faveur, & de me conserver en ses bonnes graces. C'est par vous, Monsieur, comme vous voyez, que j'entretiens commerce avec les honnestes gens, & je ne vaux aupres d'eux que ce que vous me faites valoir. Mais il ne se peut rien adjouster à la reconnoissance que j'en ay, & je croy estre plus qu'homme du monde,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 Juillet, 1641.

LET-

LETTRE XX.

MONSIEUR,

Escrivez moy à la haste tant qu'il vous plaira, & appellez comme vous voudrez les choses que vous me faites l'honneur de m'escrire, *Divina Responsa*, *propositiones æternæ veritatis*, & s'il y avoit quelques termes plus nobles, je les employerois volontiers en cette occasion. Il est certain que le genie & le jugement, sont les deux parties essentielles du Poëte, & je demeure tres-persuadé de tout ce que vous m'avez dit là dessus. Mais apres m'estre soumis entierement à vostre authorité, vous voudrez bien que je contente un peu ma raison. Permettez moy donc de relire Ronsard; car la derniere fois que je le leus, il me sembloit que c'estoit plustost la matiere & le commencement d'un Poëte, qu'un Poëte achevé; & que dans le feu dont son imagination estoit eschauffée, il y avoit beaucoup moins de flamme que de fumée & de suye. Vous sçavez la fantaisie de feu M. de Malherbe, qui effaça de sa main le Volume entier, & ne pardonna pas à une Syllabe. Je n'ay pas approuvé cette rigueur si universelle: Mais si tous les Sonnets, toute la Franciade, & toutes les Odes estoient perduës, je ne pense pas que j'eusse besoin d'estre consolé de cette perte. J'ay escrit en Latin

Latin à Monsieur Silhon ce que je pensois de l'un & de l'autre; je veux dire du Martyr, & du Tyran, de Ronsard, & de Malherbe. Relisez cet endroit pour l'amour de moy à vostre loisir, & m'en mandez vostre opinion, afin que je sçache si la mienne est bonne, & si je m'y dois tenir. Je suis ravi au reste du second article de vostre lettre, & ne puis assez loüer le bon sens, la sagesse, & la magnanimité, que vous apportez dans le traitté dont je vous ay fait l'ouverture. J'espere que le succez en sera heureux, & que vous ne me reprocherez point ma credulité, ni ne vous repentirez de la confiance que vous aurez euë en moy. A Dieu ne plaise que j'aye eu dessein de vous tromper. J'ay toutes les certitudes morales, qui se peuvent avoir de la foy d'un autre, & si je n'estois asseuré par là de vous donner un Amy, à toutes espreuves, je n'aurois garde d'estre l'Instrument de la nouvelle amitié que je vous propose. Si jamais il en arrive de mal, *Dii in me convertant*. Je suis passionnément,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Aoust 1641.

LET-

LETTRE XXI.

MONSIEUR,

Je ne me porte gueres bien ; & vous ſçaurez pourtant que dans ma douleur, je vous ay fait une infidelité *(agnoſce verba tua, amiciſſime & elegantiſſime Capellane)* car j'ay bruſlé d'un autre feu que du voſtre. Vous le connoiſtrez par la Lettre que j'eſcris à Monſieur Menage, qui eſt toute pleine de paſſion ; & luy direz de plus, mon cher Monſieur, que je luy ay reſpondu en Langue vulgaire, par la meſme raiſon que Stace, ayant à parler de Lucain, n'oza pas l'entreprendre en Vers heroïques. *Ego*, dit-il, *non potui majorem tanti auctoris habere reverentiam, quàm quod laudes ejus dicturus, hexametros meos timui.* J'ay auſſi apprehendé pour mon Latin, & je ne l'ay pas jugé digne d'eſtre oppoſé à celuy de ſa belle Lettre, quoyque dans l'Apoſtille je me ſois eſchappé plus d'une fois, & que j'aye parlé proſe & vers en cette Langue maiſtreſſe ; mais, à mon ordinaire plus par caprice que par deſſein. Puiſqu'il a autant d'envie de voir ſon nom dans mes Lettres que Ciceron en avoit de voir le ſien dans les Hiſtoires de Luceius, & qu'il ſe ſert meſmes des termes de Ciceron, *ardeo cupiditate incredibili nomen meum*, &c. pour me faire entendre ſon intention, je vous ſup-

supplie de luy dire que je l'ayme tant, qu'encore que je haïsse tout ce qui s'appelle lettre, j'en feray imprimer un Volume, *& quidem brevi, ut primo quoque tempore compos fiat voti non ambitiosissimi.* Ne vous estonnez point si je suis partisan juré des excellentes personnes, dont vous me parlez, si vous vouliez je serois du costé de mes ennemis, s'il m'en reste encore. Et comment n'estimerois-je pas les Deesses à vostre recommendation, puisque je ferois l'Hymne des Harpies, sur vostre parole? Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Aoust, 1641.

Lettre XXII.

Monsieur,

Vous faites tousjours les deux plus difficiles parties de l'Argument, & ne me donnez que la peine de tirer la Consequence. Vive donc cette belle Liberté, & ne souffrons plus de Tyrannie, en matiere de Philosophie. Vous le dites admirablement, que *nostre raison ne doit obeïr qu'à la raison*, & que *l'autorité est un joug que la Religion seule a droit d'imposer à*

l'esprit de l'homme. Cela estant, il me sera permis de m'esloigner quelquesfois des Paradoxes de Zenon, de discourir sur les opinions d'Aristote, & de douter des paroles d'Aristippe; principalement quand il parlera Latin à un homme qui ne l'entend pas. Ne croyez pas au reste que je face le fin sur le sujet de Roxane. Si je l'ay veuë, je vous jure qu'il ne m'en souvient point. Or je ne pense pas que ma memoire soit une piece confisquée à ce point-là; car elle me rend encore d'autres bons services: *Ergo* je ne l'ay point veuë, & je suis privé à ce qu'on dit, d'une fort agreable lecture. Pour la Lettre de * * * que je vous envoye, j'ay eu bien de la peine d'arriver jusqu'à la fin, & je l'ay trouvée plus longue que l'Ecclesiaste, les Proverbes, la Sapience, voire tout le Volume, où il a traitté de la Nature, & de la proprieté de toutes les plantes. Est-il possible, qu'un homme escrive des lettres de supererogation, & à un autre homme qu'il ne connoist pas? & que ce mesme homme ait encore l'imagination assez forte, pour se persuader qu'il connoist cet homme, que cet homme luy a escrit (voila bien des hommes) & luy a envoyé l'Histoire du Cardinal Bentivoglio, & qu'il luy a communiqué la sienne? Sans mentir j'ay trouvé mon Antipode, & le contraire de ce Paresseux, qui n'escrit des lettres, ni quand la civilité le desire, ni quand les affai-
res

res l'exigent de luy, ni quand la necessité semble l'y forcer; ni quand (je vas dire un grand mot) Monsieur Chapelain l'ordonne; qui est plus fort sur moy, que la necessité mesme. Mais vous ne me disiez point que Monsieur l'Huilier est un ancien Romain travesti, & qu'il fait des vers Elegiaques si approchants de ceux d'Ovide. Je voudrois bien les voir à la suite de la vie de son Amy Monsieur du Peiresc, afin de les voir avec toute la pompe, & toutes les lumieres de l'Impression. J'eusse donné à Monsieur Girard vos trois livres Italiens, s'il eust passé par icy, comme il me l'avoit promis. Mais il a esté obligé, à ce qu'on m'a dit, à prendre une autre route. Il ne manquera pas d'avoir l'honneur de vous voir, & vous verifierez en le voyant, tout ce que je vous en ay dit, & escrit à diverses fois. J'ay adjousté cinq ou six vers à la derniere lettre Latine, que j'ay escrit à Monsieur Mainard, & vous verrez bien que je jette tout mon fiel contre la vieille Cour de Rome, afin de ne donner pas lieu à l'equivoque. *Scis enim iis temporibus Poëtæ objectum esse quod Agamemnoni maledixisset.* Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 25 Aoust, 1641.

LETTRE XXIII.

Monsieur,

Je me pleins incessamment des maux que je souffre : Mais asseurez vous qu'il ni a rien du Comedien au recit que je vous en fais, & qu'il ne se passe jour que je n'aye sujet de dire des injures à la Medecine, qui ne me donne aucun soulagement. Tout ce que je fais donc pour je ne sçay combien de gens, & de *buona voglia*, & pour faire mon devoir il faudroit que je ne fisse rien. Jugez par là si ceux qui m'envoient des lettres douces, ont droit d'exiger de moy des responses de mesme nature ; & si le compliment que je vous ay envoyé pour le gros * * *, n'est pas plus qu'il ne devoit attendre, voire qu'il ne devoit considerer, (ce que je dis en qualité de malade) tant pis pour luy & pour moy. Mais s'il en fait le fasché, le repos & le silence dont je joüiray me consoleront de la perte d'une amitié babillarde & ambitieuse. Toutefois je ne veux pas encore le condanner, & il se peut mesme, qu'il sera un de vos convertis ; car on ne vous approche gueres, sans en devenir plus honneste homme. Je sçay bon gré à Monsieur le Conseiller de Toulouze de vous avoir traduit en Latin. Vous voyez par là que vos vers sont d'or, & qu'il ne vous en donne que la mon-

monnoye, puis qu'il vous rend quatre mots pour un. Je n'avois point ouï parler de cette sçavante Hollandoise, & je vous avouë que son Epigramme m'a surpris: Il y a du sens & du Latin; & la Romaine Sulpitia n'en eust pas fait une meilleure, sur l'Equivoque de la Traduction d'Astrée. Pour son Hebreu, je luy baise les mains. Est-il vray aussi que Madame *** se mesle de rabiniser, & qu'elle estudie le Talmud, au lieu de dire ses Heures? Voila, certes, qui est beau, & c'est bien encherir sur l'Italien & sur l'Espagnol des autres Dames. L'histoire de Monsieur Grotius sera belle. n'en doutons point, & sa Politique ne sçauroit estre mauvaise. J'ay veu un Livre qu'il a composé *De antiquitate Reip. Batavicæ*, apres quoy je le tiens capable de tout. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 30 Aoust, 1641.

LETTRE XXIV.

MONSIEUR,

Voicy ce Monsieur Girard que je vous avois tant promis, & qui est venu exprés à Balzac, pour avoir son passe-port, à ce qu'il dit,

ne voulant pas se presenter à vous, sans une de mes lettres. Je ne vous y referay point son Eloge, parce que je ne me deffie point de vostre memoire, ni ne vous diray rien de nouveau de luy, parce qu'il estoit en estat parfait la derniere fois que je vous en parlay. Je vous diray seulement qu'il me semble qu'il merite bien vostre amitié, & qu'en cette negociation je croy ne vous donner gueres moins que je vous demande. Les veritables hommes sont si rares, que quelquesfois de tout un Peuple il ne s'en sçauroit faire la moitié d'un; & je voy par tout beaucoup de douceur & de politesse, mais je ne voy presque point de force, ni de fermeté. Cettuy-cy neantmoins n'est pas un diamant brut. Il a esté taillé avec tant d'art, & par les mains d'un si grand Maistre, qui le considere comme un de ses chefs-d'œuvres, que vous m'avouërez que la façon est digne de la matiere. Si vous ne m'en aviez desja creu sur ma parole, je vous pourrois produire de grands tesmoins, & vous alleguer Saint Augustin, Aristote, & le Comte Baltazar; c'est à dire en Langue vulgaire, Monsieur de Lisieux, Monsieur Silhon, & Monsieur de Voiture. Mais apres cela, il faut vostre approbation, & ce n'est pas tout pour la confirmation d'un honneste-homme, que la deposition d'un Pere de l'Eglise, la souveraine raison du Lycée, & l'extreme delica-

licatesse de la Cour. Son cher Frere est tousjours ma consolation ordinaire, & je ne vous sçaurois bien exprimer les avantages que je reçois de son ingenieuse amitié. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 6 Septembre, 1641.

LETTRE XXV.

MONSIEUR,

Croiray-je que ma melancholie prophetise; que ma fievre parle Grec; que mes loüanges ont fait rougir le Visage de fer de l'Epicurien Colotes; que mes lettres ont receu des applaudissements d'une Compagnie qui s'assemble deux fois le jour, pour siffler tout le reste de la France? Ouy, Monsieur, je croiray tout cela, puisque tout cela est confirmé par vostre solennelle approbation, & que je voy bien que ce n'est pas d'un ton ironique que vous vous escriez, ô les belles choses! Ces belles choses ne me plaisent neantmoins qu'entant qu'elles vous ont pleu; il est certain qu'elles sont nées dans la douleur, & dans le chagrin, parmy les pleintes & les grimaces. En ce miserable estat duquel je ne sors que

tres-rarement, je ne laisse pas de me consoler, quand vostre idée se presente à moy, & que je pense que vous m'aymez, & que Monsieur de Voiture m'ayme aussi. Asseurez-le, s'il vous plaist, Monsieur, de la chaleur & de la fermeté de ma passion. Dites luy encore que je l'estime egalement en toutes les Langues qu'il veut parler, & que mes tablettes sont pleines des belles choses qu'il m'a dites. Il faut avouër que ce remerciement que vous voulez faire en corps à Monsieur Mesnage, est une invention bien digne de vous & de cette amitié qui sçait si bien chercher de nouveaux biais, & de nouvelles manieres de m'obliger. Je seray homme de parole, n'en doutez pas: Mais pour faire le Volume plus raisonnable, il faudroit que vous m'aydassiez, & qu'il me fust permis de tirer des lettres que vous avez de moy, ce qui se pourroit communiquer au public sans profaner nos Mysteres. Il me semble au reste, que vous devez contenter la passion de Monsieur l'Ambassadeur, qui desire trop violemment vostre Pucelle, pour en estre refusé. Elle ne sera point en danger de son honneur chez un si homme de bien: & quel moyen de resister à ce *furto, clam, precario, dummodo potiar*. Je suis tousjours,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 16 Septemb. 1641.

LET-

LETTRE XXVI.

MONSIEUR,

A l'ordinaire je vous dois des remerciemens pour les choses dont vous me faites des excuses ; & apres un festin digne d'Antoine, & de Cleopatre, vous avez honte de vostre mauvaise chere. Quant à moy j'en suis extremement satisfait, & s'il se pouvoit honestement, & sans incivilité, je vous conjurerois, Monsieur, de m'ennuyer & de me lasser tousjours de la sorte. Il ne se peut pas plaider plus fortement pour la Royauté de la raison, contre la tyrannie de l'autorité; & vous avez beau vous contraindre, & cacher vostre force, il vous eschappe en despit de vous des mouvements d'Eloquence, comme à Achille travesti des boutades militaires. Car en effet, qu'est-ce que *cette revanche de Censure qu'il nous est permis de prendre sur le Public, apres que le Public nous a censurez* ? & que veut dire, *que ni la faveur des Peuples, ni la longue suitte des Aages, ni la bonne fortune des Sectes, ne nous eblouisse point en cet examen* ? & ce que vous dites si bien *de la souveraineté de la Raison, & du siege de son Empire, & de ses fuites, & de ses desguisements, & de l'Antre où elle se retire, &c.* Qu'est-ce, tout cela, Monsieur, si ce n'est dire magnifiquement la verité, & ha-

habiller vostre Reyne de pourpre, & de toile d'or. Mais passant du Throsne de cette Reyne, au Char de triomphe de la mesme Reyne; c'est à dire de vostre Prose à vos Vers, que je trouve belle la Fievre du Lion d'Orleans, & que vous m'avez fait plaisir de conclurre,

Il tient d'elle sa force; Il vit mesme par elle,
Et son feu n'est mortel que pour ses ennemis.

Pour ces excellentes rimes Françoises, je vous envoye quelques nombres, & quelques mesures en Latin, puis-que vous tesmoignez le desirer par vostre Lettre. Mais au lieu de six vers dont je vous avois parlé, vous allez voir qu'ils ont cru jusques à trente. Peut-estre qu'ils plairont à ceux qui connoissent la Cour de Rome, comme vous faites, & qui ont veu la pauvreté ambitieuse de ses Courtisans, & qui sçavent qu'on a à choisir pour suivans des Chevaliers de cinq ou six sortes, à un Jule la piece par jour, & cette miserable *Parte*, dont ils appaisent leur grosse faim. Mais à mon advis, ce qui vous desplaira le moins, ce sera mon Bacchus Laboureur, qui ne se souvient plus d'avoir esté Conquerant, & les trois Deesses qui l'accompagnent. Un demi-sçavant, qui n'a ouï parler que de Priape, ou pour le plus de Vertumne, s'estonne-

ra

ra de voir Venus en la place qu'il pense leur estre deuë; non pas vous, Monsieur; qui m'avez monstré *hortos olim tutela Veneris assignatos, Plauto & Plinio testibus*, *& meministi*, *etiam illud Nævii*,

Coquus edit Neptunum, *& Venerem*, *& Cererem.*

Pisces nempe, olera, & panem. Je ne parle point de Neptune, parce que nous sommes à plus de vingt lieuës de la mer. D'offrir aussi du pain sec à M. Mainard, il y auroit bien loin de là aux bisques. Mais ce que les vignes, les vergers, les jardins, & les parterres produisent, peut estre offert de bonne grace, non seulement à M. Mainard, mais au grand Turc, & au Roy de Perse. La bouche de Du Moustier a desja versé tout son venin contre moy, & il ne sçauroit que rejouër ses vieilles Pieces. Mais vous souvenez vous bien, Monsieur, de l'endroit où il est designé, car il me semble que je dis simplement que le Portrait de Phylarque a esté fait par le Peintre des Heros, & des Heroïnes, comme il se qualifie luy-mesme en ses tiltres, le Peintre du Roy & de la Reine. Si ces termes sont injurieux, je ne me connois, ni en termes, ni en injures; & je demande à Socrate mesme, qu'est-ce que douceur, & que moderation, si elle n'est là toute entiere. Celuy qui le fit passer autrefois pour Artisan, & son Cabinet pour Boutique, le traitta bien

plus rudement : Mais il se mocqua du ressentiment qu'il en voulut faire paroistre, comme je feray encore de son desespoir. Je suis,

Monsieur,

Vostre, &c.

A Balzac, le 10 Octobre, 1641.

LETTRE XXVII.

Monsieur,

Vous voyez que je ne vous promets pas de vrays diamans pour vous donner de faux, & que je ne dois pas craindre la menace de cette sentence si souvent fulminée par Petrus Valens dans la Chaire de Boncour,

Qualem commendes etiam atque etiam aspice, ne mox
Incutiant aliena tibi peccata pudorem.

Je vous diray neantmoins, Monsieur, que la gloire de mon Jugement ne m'est point si chere, que celle de mon Amy, & que j'ayme beaucoup mieux que vous estimiez M. Girard par son propre merite, que par la recommendation d'autruy. Il vaut certes infiniment, & vous le connoistrez encore mieux dans le progrés du commerce que vous aurez ensemble. Mais que je suis aise de l'heureuse rencontre de Monsieur l'Huilier en cette premiere Con-

Conference, & que ce nom me resjoüit, en quelque lieu de vos Lettres que vous le mettiez. Pour le Gros, je veux croire qu'il vous a parlé tout de bon; & partant il n'y aura point de mal de luy dire, qu'il se verra en plus d'un endroit du Volume, que je fais exprés pour Monsieur Menage. Il se verra encore dans mon Latin, & dans mes Discours; & s'il ne m'aime que pour estre imprimé, voilà, à mon avis, dequoy satisfaire sa vanité, & par consequent dequoy redoubler son affection. Je souhaiterois bien aussi, Monsieur, qu'il vous plust faire entendre par quelque sarbatane, à Messieurs de Mairé (car je n'ose pas vous mettre tant à tous les jours) que je les honore, & les estime extremement. Ce sont personnes qui m'ont tesmoigné hautement leur amitié, & de qui j'ay receu mille bons offices. Et vous sçavez que les Muses, comme filles de Jupiter, &c. & que,

La Vertu qui de leur estude
Est le fruit le plus precieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude.

Celuy des deux Freres, qu'on nomme le Chevalier, est Poëte, & entend le Latin; Je dis la finesse, & la delicatesse du Latin. Il me souvient tousjours des Observations ingenieuses qu'il a faites sur quantité de passages des Poëtes, dont je ne me fusse jamais avisé. Aimez,

O 7 Mon-

Monsieur, je ne dis pas un peu, comme font les esprits doux, mais aimez beaucoup & de toute vostre force,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 20 Octobre, 1641.

LETTRE XXVIII.

MONSIEUR,

J'ay receu par le dernier Ordinaire le Discours, & les Vers que vous m'avez envoyez. Je vous en suis infiniment obligé: Mais bien plus des quatre lignes que j'ay veuës dans vostre Lettre, que de tout le reste qui estoit dans le paquet. Vous n'avez pas osé me la mettre entre les mains, & il y eut donc en cela un grand combat entre vostre inclination & vostre devoir? Ces paroles, Monsieur, sont tres-obligeantes, quand mesmes elles ne seroient pas veritables: Mais estant veritables, comme elles sont, elles me touchent tres-sensiblement, & je vous declare que je suis consolé de toutes mes pertes, par la preference que vous me donnez sur tout le Monde, en l'honneur de vostre amitié. Ce que vous a dit le celebre Buveur m'a tiré de peine: car

car comme l'affection est ingenieuse à mal augurer, & conclut tousjours au pis, j'apprehendois desja quelque chose de plus funeste qu'un rhume. J'avois peur que nostre Amy eut fait un plus grand voyage que celuy qu'il m'a promis, ou si vous voulez que je parle encore moins vulgairement, j'avois peur que Menandre, faiseur d'Epigrammes, fust allé trouver Menandre faiseur de Comedies. Je n'entends parler que de sa mort, car à Dieu ne plaise que je luy veüille assigner une mesme demeure en l'autre vie. Nous voicy au dixneufiesme de ce mois, & il ne luy faut que quatre jours, pour venir de chez luy à Balzac. C'est un sujet de nouvelle inquietude, s'il ne vient bien-tost, ou s'il ne me fait sçavoir la cause de ce second retardement. La seule rigueur de la saison est une excuse trop legitime, pour ne pas venir. Et quoyque j'aye grande passion de le voir, je ne sçay si je dois desirer qu'une teste qui m'est si chere, s'expose à toutes les injures du Ciel irrité, & qu'à l'âge de soixante ans ou environ, il mesprise les menaces *du Dieu perruqué de glaçons, l'Hiver à la barbe sonnante*, qu'un autre Poëte appelle le Dieu de la Vieillesse. Mon Libraire m'envoya dernierement un Livre de Monsieur de Priesac, dans lequel j'ay trouvé grand nombre de belles choses. Ce qu'il dit du sien est tousjours bon, & il s'approprie si habilement ce qu'il

em-

emprunte de l'Antiquité, qu'il est difficiles de distinguer l'estranger d'avec le naturel. Sa diction au reste est noble, & n'a rien de la barbarie de nos Provinces. Mais outre cela, il faut avouër qu'il se sert admirablement de son art, & que toutes les fois qu'il manie la Jurisprudence, c'est de telle sorte, que ses plus seches espines fleurissent entre ses mains, & que ceux-là mesmes le lisent avec plaisir, *qui voluptatis tantum causa legunt*, & qui ne voudroient lire que des Romans. La premiere fois que vous le rencontrerez, je vous supplie de l'asseurer de mon tres-humble service. Mais par mesme moyen, asseurez-le, s'il vous plaist, que mon estime, & mon affection sont deux choses separées, & que ce n'est point pour l'amour de luy, que je louë le Livre qui m'a esté envoyé de sa part. Je seray bien aise de voir de la Prose oratoire de M. de Saint Blancat. Il a du feu & de l'esprit, *& si peccat, imitatione tantum peccat*. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 29 Novembre, 1641.

LET-

LETTRE XXIX.

MONSIEUR,

Vous ne vous eſchappez jamais que pour faire les plus belles & les plus juſtes courſes du Monde. Mais il vaut mieux entrer dans voſtre figure, & dire que vous ne preſchez jamais, ſans une extreme edification de vos Auditeurs. *Non apta tantum ad perſuadendum dicis, verum omnino perſuades, neque uſquam à te niſi melior & doctior*, & ce qui s'enſuit. Si Totila eſtoit icy, je vous en dirois bien davantage, & raiſonnerois à ma mode ſur voſtre Raiſon, & ſur toutes ces Antiraiſons qui la contrefont, & qui la joüent. Mais de bonne fortune pour vous, & pour la raiſon, je me ſers de ma mauvaiſe main, qui eſt bien toſt laſſe de me ſervir. Vous me tenez lieu, Monſieur, non ſeulement d'Auguſte, & de Mecenas, mais encore d'Agrippa, d'Aſinius Pollio, de Meſſala Corvinus, & de tout le reſte de cette belle ſçavante Cour. Et partant ſi vous approuvez mes Compoſitions, cette ſeule approbation me couronne, & je vous diray comme à l'un de ces Meſſieurs, *Quod ſi me Latiis vatibus inſeres Sublimi feriam ſidera vertice. Quàm vero, ut de Latiis taceam, inepti ſunt populares noſtri* ! & que les ſoupçons de *** ſont mal fondez quand

vos

vos avis luy sont suspects, & qu'il s'imagine pouvoir estre digne de vostre envie. Il ne me souvient du tout plus de la Lettre sur laquelle il veut regratter. Mais c'est une affaire de grande importance, soit pour luy, soit pour son Antagoniste. Il y a de plus sages foux aux petites Maisons, que ces Tireurs d'esclaircissemens. Neantmoins puisque nous sommes obligez de donner à un chacun autant de satisfaction que nous pouvons; si je dis, *on m'a dit*, ou *le bruit court*, au lieu de parler affirmativement, ne pensez vous pas que ce soit un temperament qui doive satisfaire le soupçonneux? Car comme vous sçavez, le bruit est faux la pluspart du temps, & on me dit tous les jours beaucoup de choses qui ne sont pas veritables. Je suis,

MONSIEUR,

Vostre, &c.

A Balzac, le 24 Novembre, 1641.

LETTRE XXX.

MONSIEUR,

C'est fort peu de chose que mon amitié, & quand elle ne seroit pas fascheuse, elle est si sterile & si inutile, qu'il faut estre entierement desinteressé pour s'en trouver bien.

Mais

Mais la vostre que n'est-elle point? Je n'oserois m'engager dans une matiere si vaste ; & il me suffit de vous dire, comme de coustume, que c'est l'unique joye de ma vie, & tout le plaisir de mon esprit. De telle sorte qu'encore que je ne me remuë que par ressorts, & que je delibere pour faire une lieuë, je suis homme à me traisner jusques à Paris, pour le seul desir que j'ay de vous voir. Et peut-estre que je vous apparoistray tout d'un coup en vostre chambre, & fendray la nuée avec ces paroles, *Coram quem diligis adsum*. Avec dessein de plus, de demeurer quelque temps aupres de vous, mais absolument *incognito*, & sans me manifester à qui que ce soit. Ce sera lors que nous considererons à souhait toutes les graces, & toutes les beautez de la Pucelle, & que je donneray sujet à celuy qui escrira vostre Vie, de faire sçavoir à la Posterité, qu'un pauvre Paralitique est parti exprés du rivage de Charante, pour aller ouïr chanter le Cygne de Seine. N'est-il pas vray que l'histoire de l'Homme de Calis n'est gueres plus belle? Et ne croyez vous pas bien, Monsieur, que j'ay plus d'estime & de passion pour vous, qu'il n'avoit pour Tite-Live? Celuy que j'ay appellé homme vertueux, me sembla tel, le jour que je l'appellay ainsi. Mais peut-estre qu'une autrefois je l'appellerois d'un autre nom, parce qu'il m'apparoistroit sous une autre figu-

figure, ou que je le verrois avec d'autres yeux. Tant y a que je ne garentis point mes courtoisies, ni ne fais bon que de ce que je dis de vous. *Non enim hic prolixus laudator, sed juratus testis Balzacius est.* Les divers emplois que Monsieur Girard a pour son Maistre, sont sans doute les Jaloux, & les Larrons dont vous vous pleignez, & qui l'ont empesché de vous revoir. Son Frere à qui de vostre consentement je monstre toutes vos Lettres, n'a pas manqué de luy mander vos belles inquietudes, & cette desfiance si injustement conceuë, & si agreablement exprimée, que vous avez de vous-mesme. Je ne sçay plus que vous dire tant je suis morfondu; car, mon cher Monsieur, cet Hyver me tuë, & me trouve jusques dans le feu. Je ne le nomme pas seulement rude, & fascheux; mais cruël, impitoyable, Scithe, Suédois & Norvégien. S'il continuë, je seray contraint de prendre congé de vous jusques à ce que nous soyons bien avant dans l'année prochaine. Je suis passionément,

MONSIEUR,

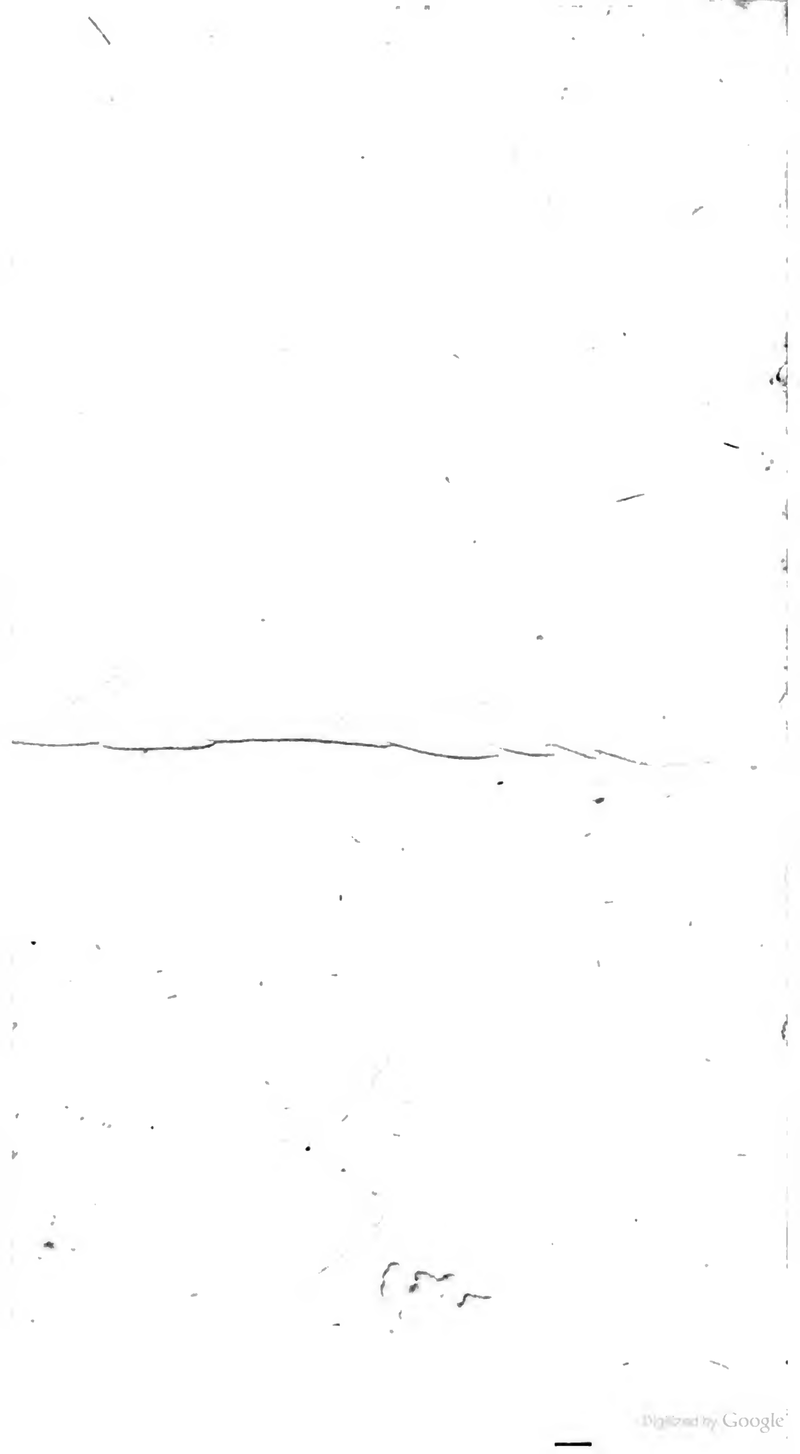
Vostre, &c.

A Balzac, le 28 Decembre, 1641.

Fin du sixiesme Livre.








Digitized by Google